13e ANNÉ. QUÉBEC, SAMEDI, 22 JANVIER 1887 No. 23

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " $3.00
L'Evènement, journal populaire..... $3.00

LE CULTIVATEUR.

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts,
Autres insertions..... 05 "
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivrntes seront insérées pour UN CENTIN le mot :

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires, | **BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.**

QUEBEC

SAMEEDI, 22 JANVIER 1887.

LES EXAGERATIONS DE LA "JUSTICE"

En se métamorphosant, en s'embarquant dans la galère libérale, la *Justice* s'est vite pliée aux habitudes d'exagération de ses neuveaux alliés.

Ceux-ci s'étaient promis de triompher de ses scrupules, de ses résistances. Ils ont réussi au-delà de toute mesure.

Dans les polémiques de la *Justice*, l'imagination, la fantaisie jouent maintenant le rôle principal. Même, en certaines occasions, l'organe nationard donne le pion à l'*Electeur* qui jusque-là ne se connaissait point de supérieur dans l'art de manipuler les chiffres et de les grossir.

Avec le temps, la *Justice* finira par faire école, et ses statistiques, puisées à des sources que l'on n'indique pas, formeront une précieuse collection qui amusera toute une postérité.

La haine du gouvernement de Sir John Macdonald qui semble avoir dédaigné de servir la pitance habituelle aux messieurs de la *Justice*, entre en première ligne dans leur façon d'apprécier les choses.

Ils s'en prennent au gouvernement de Sir John Macdonald pour tout ce qui arrive de fâcheux, et de peur que le dossier politique du premier ministre et de ses collègues ne paraisse assez chargé aux badauds qu'ils instruisent, ils apportent chaque jour un nouveau contingent d'accusations, plus puériles les unes que les autres.

Pour le moment, c'est la création par Sir John du reviseur de listes électorales qui excite outre mesure la bile de la *Justice*.

Pour prouver que l'institution est mauvaise et coûteuse, la *Justice* produit des chiffres que lui fournit son imagination inventive. Elle porte à $1,000 et $1,500 les appointemets des reviseurs qui sont tout au plus de $350 à 400 et ceux des greffiers de $400 à $500 lorsqu'en réalité ceux-ci ne percevront que $250 à $300.

La différence est assez sensible, mais la *Justice* qui s'est donnée pour mission de miner les hommes du pouvoir, ne se croit pas tenue de rester dans les bornes de la vérité. L'invraisemblable a toujours eu, du reste, pour elle un attrait irrésistible, un attrait qu'elle cultive avec d'autant plus d'amour, que c'est la seule arme de combat qu'elle manie avec avantage.

Ses calculs sont outrés, faux, mensongers. La *Justice* ne convient pas du contraire, mais il lui faut agir sur l'opinion publique, soulever celle-ci contre le gouvernement actuel et ce motif inavouable l'emporte sur toute autre considération.

LA PROTECTION ET LE LIBRE ÉCHANGE POUR LE NOUVEAU BRUNSWICK

Le sénateur John Boyd de St. Jean N. B, a écrit une lettre au New-York Herald dans laquelle il fait voir, à l'aide de chiffres et de statistiques, que le peuple de cette province serait bien malheureux, s'il ne jouissait pas des bienfaits de la politique dite nationale.

Mais par une inconséquence assez étrange, ce M. Boyd ne va-t-il pas ensuite se trahir et faire voir qu'il est au fond du cœur libre échangiste, et qu'il augure beaucoup de bien d'un traité de réciprocité entre le Dominion et les Etats-Unis.

Si nous savions au juste ce qu'il est le plus, protectionniste ou libre échangiste, nous pourrions à notre tour préciser et lui dire que sa lettre dénote chez lui beaucoup d'habilité ou de maladresse. Les journalistes américains, eux, ne se gênent pas pour lui dire que si tout ce qu'il voit de mal dans la concurrence des Etats-Unis sur les marchés canadiens était sérieux, son patriotisme de canadien l'empêcherait de vouloir la réciprocité.

Or au fond du cœur il en tient pour la réciprocité, il n'a pas scrupule de croire qu'un traité est une chose désirable.

Le *New-York Herald* ne parait pas se flatter de pouvoir comprendre M. Boyd ; mais il déclare que ce que le sénateur écrit, au sujet des Canadiens forcés de chercher des marchés autres que les marchés américains pour la vente de leurs produits et qui en trouvent, est quelque chose qui mérite l'attention des américains.

" En effet, dit le grand journal, nous forçons les Canadiens, par une mesure qui leur est onéreuse et qui nous fait tort, nous les forçons de faire commerce ailleurs, car là où un pays vend, il achète aussi.

" Le Dominion et principalement les provinces maritimes offrent un marché avantageux à la Nouvelle Angleterre, dont les manufactures trouvent maintenant une sérieuse concurrence dans l'ouest et le sud, car ces parties de notre propre pays fabriquent actuellement plus que ne demande leur consommation. Et tandis que nous perdons ainsi nos anciens marchés, M. Blaine enseigne à la population de la Nouvelle-Angleterre qu'il lui faut s'opposer à un traité de réciprocité qui lui ouvrirait un nouveau et vaste marché au nord et à l'ouest."

Nous ne savons pas s'il est dans le secret de notre avenir politique que la question de réciprocité redevienne de bonne mise et d'actualité dans la lutte de nos partis ; mais ce que nous savons un peu, c'est que la politique nationale du parti conservateur du Canada a été assez bien favorisée, pour l'emporter, par les répugnances que certains américains ont opposées à nos désirs de relations commerciales.

Si les paroles du *New-York Herald* signifient que les idées de nos voisins se sont refaites sur ce sujet, et si ce changement d'idées n'est pas dû aux cris de sécession que la Nouvelle-Ecosse fait entendre comme l'avant propos d'une réclame d'annexion il serait peut-être juste de convenir que la protection canadienne n'a pas tout à fait manqué son but.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS

Quelques notes biographiques permettront à nos lecteurs de lier plus intimement connaissance avec les nouveaux sénateurs qui viennent d'être nommés par le gouvernement de Sir John MacDonald.

L'hon. M. Casgrain

M. Charles Eugène Casgrain, M. D. est québecois de naissance. Il est le fils de l'hon. Chas. E. Casgrain, qui fut membre de l'Assemblée Législative avant l'Union, membre du conseil spécial après les troubles de 1837, puis lieutenant-colonel.

Le nouveau sénateur a aujourd'hui 62 ans.

Il compte deux frères : l'abbé H. R. Casgrain, l'une de nos plus brillantes plumes canadiennes, et M. P. B. Casgrain, député de l'Islet.

Le Dr Casgrain fit ses études au collège Ste Anne Lapocatière et étudia la médecine à l'Université McGill où il obtint le degré fort recherché de Docteur en Médecine, en 1851.

En laissant les bancs universitaires, le Dr Casgrain se dirigea aussitôt à Détroit, dans le Michigan, et gagna peu après Sandwich, Ontario, où il se livra avec ardeur à l'exercice de sa profession.

M. Casgrain est actuellement coroner et médecin de la prison du comté d'Essex.

Lors de la campagne fénienne, il fut appelé à agir comme chirurgien des troupes canadiennes postées à Windsor et à Sandwich.

Elu deux fois conseiller municipal, M. le Dr. Casgrain présida plus tard—en 1883—la grande convention canadienne-française tenue à Windsor.

En 1884, il est créé Chevalier de l'Ordre du Saint Sépulcre, en récompenses de ses services rendus à la religion catholique.

M. Casgrain a épousé en 1851, la fille de M. Thomas Chase, de Détroit.

L'hon. M. Merner.

Samuel Merner, de New Hamburg, comté de Waterloo, est né à Reichenbock, canton de Berne, en Suisse, le 29 janvier 1823. Il a en conséquence 64 ans.

M. Merner n'avait que quinze ans lorsque sa famille émigra au Canada et se fixa à Prescott, comté de Waterloo. Aprés avoir fait son apprentissage comme forgeron il prit bieutôt à son compte à New Hamburg—et dirigea une forge avec succès pendant plus de douze ans. En 1873, nous le voyons installer une fonderie importante qu'il passe à son fils ainé, et une seconde fonderie à Waterloo qu'il laisse diriger par son fils cadet.

M. Merner a été capitaine de milice durant plusieurs années.

Tour à tour juge de paix, conseiller municipal, il est élu en 1878 préfet du comté de Waterloo.

Dans la même année, M. Merner se présente pour la chambre des Communes et est élu contre son concurrent, M. Lang, de Galt.

LES MINES

Les mines de Pictou ont donné l'an dernier 373,500 tonnes de charbon.

Les mines du Cap Breton ont produit en 1886, 448,000 tonnes.

EN EUROPE

Les événements politiques n'ont pas marché très rapidement en Europe, de ces derniers jours ; ils sont là toujours enserrés dans le même cercle, ramenant au même point les hommes et les choses.

Qu'est-ce qu'un ministère qui succède à un ministère, n'apportant souvent que quelques figures changées et des ambitions toutes neuves, mais de remèdes à ce qui fut, et d'avantages pour ce qui sera, point ?

Et au milieu de ces complications, qui ne se dénouent que pour se nouer plus fortement d'autre part, on dirait que les esprits perdent leurs visées et que les efforts restent sans but.

Que veut-on, que ne craint-on pas ?

Le télégraphiste qui se charge de nous renseigner de ce côté-ci de l'océan parait également désorienté dans tous ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, et dégoûté des moyens termes, qui font néanmoins tant de fois la fortune de ses prédictions, il passe aujourd'hui d'une extrémité à l'autre, de la haîne séculaire des nations à la sympathie, des alliances à la guerre.

C'est ainsi par exemple qu'on lança dernièrement la nouvelle d'une alliance russo-allemande, pour passer de suite à l'idée d'une alliance de l'Allemagne et de l'Autriche contre la Russie, la Russie qui s'avance toujours vers ces régions méridionales dont le voisinage est une source d'inquiétudes pour tant d'états.

La question des alliances probables ou nécessaires sera encore de grande actualité d'ici au printemps, d'ici à ce que les opérations militaires,—si les hostilités sortent une fois du cerveau des diplomates,—soient commencées entre ces puissances qui s'y préparent depuis longtemps.

Le télégraphiste en prendra certainement son parti et ne nous ménagera certainement pas plus ses observations qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, mais pardonnons lui en échange des services qu'il peut nous rendre, si la guerre qu'il nous a si souvent prédite est une fois déclarée.

Une des dernières nouvelles à sensation est la mort soudaine de l'ex ministre des affaires étrangères, au gouvernement impériale. Lord Iddesleigh, irrésolu, incertain de ses intentions et de lui-même durant la crise ministérielle à peine terminée, a peut-être pressenti que la vie allait soudainement lui échapper avec les faveurs du pouvoir, car d'après ce qu'il a dit et ce qu'il a fait alors, on a pu en comprendre qu'il ne voyait plus que vaguement dans cet avenir qui ne lui appartenait pas.

On dit que lord Salisbury est vivement ému de cette mort survenue à ses côtés, et il n'avait pas besoin de ce triste événement pour troubler ses esprits, lui, le politique des phases sereines, l'irrésolu sans expédients, qui, incapable de se trouver des aides, n'a rien de mieux à faire que d'assumer à la fois la tâche fatigante de premier ministre en temps de crise politique, et celle de ministre des affaires étrangères en un temps d'armement général et de préparation à la guerre.

Si les ministères dits de coalition ne sont en Angleterre que des ministères de transition, parceque malgré les scissions d'un moment les deux grands partis si profondément divisés finissent toujours par retrouver leurs adeptes, soyons certains que la dernière administration, formée avec d'aussi faibles garanties, passera et passera bientôt.

E. C.

LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

M. le maire Beaugrand a soumis à la chambre de commerce l'idée de construire à Montréal une résidence pour le gouverneur-général.

Le maire de Montréal se propose de convoquer une assemblée des citoyens pour discuter l'idée.

Une résolution approuvant l'idée de construire une telle résidence a été adoptée par la chambre de commerce.

L'UNIVERSITÉ-LAVAL

L'affiliation du Collège de Montréal et de l'Ecole Polytechnique à l'Université Laval est un fait dont nous n'ignorons pas la portée, et dont nous nous réjouissons avec tous ceux qui tiennent au succès de notre grande institution d'enseignement.

Le collège de Montréal, qui est sous la direction des Messieurs de St. Sulpice, donnera à l'Université la plus grande faculté de théologie de toute la province, et l'Ecole Polytechnique lui procurera tout le matériel nécessaire pour l'étude des sciences appliquées, à Montréal.

Cet entente est d'un heureux présage pour les deux partis qui ont déjà tant fait ponr l'instruction du peuple canadien, et qui réunis ne manqueront pas d'ajouter beaucoup au champ de leur zèle et de leurs travaux.

L'Université-Laval est une institution canadienne, française et catholique, dont nous avons lieu d'être fiers, et les élèves du Collège de Montréal comme ceux de l'Ecole Polytechnique se sont aussi placés assez haut dans notre société, pour nous faire comprendra que l'école qui les a formés, est une école qui a bien mérité de la nation.

Il nous fait plaisir de voir que nous ne sommes plus seuls à nous réjouir de cet heureux événement, et en nous permettant de féliciter les directeurs de l'Université et ceux du Séminaire de Saint-Sulpice, nous terminerons en citant ce que le *Monde* de Montréal dit à ce propos :

L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LE COLLÈGE DE MONTRÉAL.

Nous avons ce soir une joyeuse nouvelle à annoncer à nos lecteurs. Le séminaire de Saint Sulpice, cette patriotique maison qui a présidé à la fondation de notre ville de Montréal, qui l'a vu naître, grandir et prospérer ; qui a donné au Canada catholique et français l'une de ses plus nobles et plus belles institutions d'éducation, vient de décider d'affilier le Collége de Montréal à cette université qui porte le nom du grand évêque de Laval. Le Collége de Montréal deviendra par là la faculté des Arts de notre Université nationale et viendra ajouter un nouveau fleuron, et certes, ce ne sera pas le moins brillant, à la couronne de notre Université. Honneur et reconnaissance à Saint Sulpice.

En même temps, l'Ecole Polytechnique de Montréal se soudera elle aussi à la faculté des Arts de l'Université Laval et participera par là à l'éclat que cette grande institution fait rejaillir sur toute notre province. Nous saluons cette nouvelle avec bonheur, car elle ne manquera pas de réjouir tous les cœurs vraiment canadiens-français et catholiques, d'autant plus que depuis longtemps déjà, c'était le vœu le plus ardent du Saint Père de voir se réaliser ce résultat.

NOMINATION IMPORTANTE

On mande de St. Jean que la nomination d'un protonotaire conjoint pour le district d'Iberville, ayant été retardée à cause des élections de Montcalm et d'Iberville, le président du club conservateur de St. Jean a été prié d'appeler une assemblée immédiatement afin que des résolutions soient adoptées à l'effet susdit.

L'état de santé de M. Bélanger, député protonotaire, est très précaire, et il est généralement admis que le Barreau de ce district en reconnaissance de ses nombreux services et de sa haute compétence, va le recommander unanimement à la charge.

LA MAIRIE A MONTREAL.

Dans le cas où M. Abbott refuserait de se porter candidat à la mairie, il est question de M. le docteur R. P. Howard et de M. W. W. Robertson. Une combinaison puissante est formée, composée de canadiens-français influents, afin de faire de l'opposition à M. Beaugrand dans le cas où il se présenterait de nouveau. Il est probable que dans ce cas l'hon M. Lacoste serait son adversaire. Bon nombre de propriétaires de la partie Est sont d'opinion que M. Beaugrand devrait s'en tenir à la parole donnée et de ne pas suivre l'exemple donné par feu M. Beaudry.

DE TOUS UN PEU

La société St-Jean-Baptiste de Woonsocket, R. I., compte à présent 545 membres.

+

L'on estime qu'il s'est construit plus de 1,800 locomotives aux Etats-Unis en 1886. Le prix de ces lomotives est de $15,000,000.

+

Les sergents de police à New-York retirent $1,600 par année et ils demandent maintenant qu'on leur paie un salaire de $2,250.

LE DÉNIGREMENT

Nous avons depuis quelques jours ce pénible spectacle d'un journal canadien-français vilipendant nos nationaux, suspectant les motifs les plus désintéressés et s'efforçant de jeter la déconsidération sur des noms respectables et respectés.

Ce journal a qualifié d'*infamie* la nomination de M. Royal,—l'un des hommes les plus distingués du Manitoba—comme lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

Le même journal que l'on croirait associé aux pires ennemis de notre race, n'a trouvé que des paroles d'amertume pour le premier Canadien-français d'Ontario chargé de représenter dans la plus haute chambre du pays les aspirations, les besoins et les intérêts de sa nationalité.

De la part d'un adversaire, la critique des hommes et des choses n'a rien d'anormal. La liberté d'appréciation est acquise au journaliste et c'est un bien qu'il est admis à faire valoir. Seulement un journaliste qui aime son pays, qui veut le bien de ses compatriotes ne s'autorise jamais de cette liberté pour nuire aux siens et annéantir par de vilaines calomnies le prestige et l'influence de sa race dans un pays où elle ne commande pas par le nombre.

Le journaliste qui s'engage dans cette voie assume une lourde responsabilité. Il fait œuvre de mauvais citoyen ; il commet une lâcheté sans nom.

LES SECRETS DE LA PROVIDENCE.

Toujours des événements qui nous surprennent. On a beau vieillir, on a beau observer minutieusement les agissements des hommes, le cours, en apparence, logique des choses, on a beau ramasser en passant sur le chemin de la vie, et à ses propres dépens, l'expérience si précieuse pour tous, l'avenir inconnu vous réserve toujours des surprises, des étonnements qui renversent à chaque instant nos idées les mieux fondées. Plus nous avançons en âge, plus nous reconnaissons l'inanité de nos conclusions toutes humaines en présence des secrets mystérieux que la Providence nous manifeste tous les jours.

Ces réflexions nous sont venues d'elles-mêmes à l'esprit en lisant le récit des derniers moments de Paul Bert. Qui, en effet, ne s'appuyant que sur la connaissance ordinaire des événements, eût pu prévoir la conversion complète et sincère de cet homme ? Qui eût pu dire, il y a quelques semaines, que ce persécuteur acharné de l'Eglise, expirerait dans les bras de cette même Eglise, muni des secours qu'elle ne refuse jamais à ses enfants, protégé par ses ministres les plus zélés ? Qu'aurait-il répondu lui-même il y a un an, si on lui eut dit qu'il mourrait comme ces catholiques qu'il méprisait tant, qu'il trouvait si arriérés, si peu sympatiques à ce qu'il appelait lui-même les progrès de la civilisation et de la lumière intellectuelle ? Ah ! il ignorait donc, ce pauvre Paul Bert, ou du moins, il feignait d'ignorer qu'au milieu des ténèbres de la mort, il n'y a qu'une seule lumière qui puissse éclairer l'âme qui s'en va : la lumière de la foi. A l'approche du dernier moment, la Providence par une bonté incompréhensible à la sagesse humaine, a illuminé son intelligence plus ou moins obscurcie par les préjugés ; et, tous les catholiques de France, nous en sommes certains, quoiqu'ayant eu beaucoup à souffrir de cet homme, bénissent aujourd'hui le ciel d'avoir eu pitié de leur persécuteur.

Lorsque nous avons appris, il y a quelques mois, que Paul Bert partait pour le Tonquin, afin d'y représenter le gouvernement français, nous n'avons vu en cela qu'un événement politique plus ou moins important suivant le point de vue d'où l'on se plaçait pour le juger.

C'était le mystérieux secret de la Providence.

Dieu l'envoyait là pour qu'il mourut en chrétien et en catholique. Dieu voulait qu'il condamna par son dernier acte, tous les actes de sa vie publique relativement à la religion.

L'issue de presque toutes les choses de ce monde est un démenti plus ou moins formel des espérances de l'homme. Abusant de la position où les circonstances l'avaient placé, Paul Bert avait restreint autant que cela lui fut possible, la liberté religieuse en France ; mais bientôt, contrairement à ses prévisions, il répudie, avec l'éloquence terriblement solennelle de la mort, ses injustes agressions contre l'Eglise. En face de l'éternité qui va commencer, l'insolence orgueilleuse de l'impie fait place à l'humilité du chrétien : il reconnait ses errenrs.

Soit qu'il ait agi pendant sa vie sous la pression ou l'influence des sociétés secrètes, soit que la malice de ses actes ne doive être attribuée qu'à lui seul, à ce moment suprême de la mort où malgré soi l'on dit la vérité, et à la face de tant d'autres aveugles persécuteurs de la religion il s'écrie : "*Erravi*," je me suis donc trompé."

Jean Jacques Rousseau a dit quelque part : "Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes.' A qui ces paroles peuvent-elles mieux convenir qu'à Paul Bert lui-même pendant sa vie publique ? Sous le prétexte de dégager de plus en plus la France des *superstitions* du passé, il a tenté par tous les moyens d'inculquer chez elle les principes pervers de l'impiété et cela, pour satisfaire les passions et les exigences politiques.

Pourquoi cette leçon donnée d'une manière si évidente par la Providence ne sert-elle pas à tant d'autres placés à peu près dans les mêmes circonstances ? Pourquoi les nombreux *savants* du siècle ne reconnaissent-ils pas qu'ils font fausse route ?

Naguère Littré, cette autre personnification de l'impiété, mourrait, lui aussi en chrétien, au grand déplaisir de tous ses admirateurs. C'était un rude soufflet pour ceux qui, comme lui, n'ont foi que dans la science humaine, et ne voient, par delà la tombe, rien qui mérite bien sérieusement l'attention de l'homme pendant qu'il est sur la terre.

Mais ce soufflet ne les a pas même fait rougir. L'orgueil chez eux est trop grand pour qu'ils puissent apercevoir les aberrations de leur esprit, l'inanité de leurs prétentions. Pour changer leur ligne de conduite, il leur faudrait mettre de côté leurs intérêts, leurs passions ; et, c'est ce qu'ils ne feront pas d'eux mêmes. Pour devenir logiques dans leurs paroles et leurs actions ils leur faudrait de l'humilité et c'est ce qu'ils n'auront jamais tant qu'ils ne feront pas à Dieu une part plus large dans les évènements de ce monde.

Il ne reste donc pour eux que la ressource suprême, celle qui a sauvé Paul Bert. Un rayon de lumière au moment où la vie va s'éteindre pour toujours.

Toutefois cette dernière ressource, ce dernier trait de lumière, les auront-ils ? Mystère. Pourquoi Littré, Paul Bert et d'autres encore ont-ils été ainsi favorisés ? Mystère. Plus que jamais nous sommes obligés de conclure que Dieu est incompréhensible dans ses desseins.

Pour nous, Français du Canada, qui tournons instinctivement, nos regards vers la France, et qui prenons intérêt à tout ce qui se passe là-bas, nous bénissons la Providence de tous ces faits admirables autant qu'étonnants, et nous louons la bonté divine qui parait souvent d'autant plu grande que les hommes ont été plus ingrats à son égard. S. S.

NOS VOISINS

Le Massachusetts

Cet état est l'un des treize premiers qui formèrent le point de départ des Etats Unis. Les premiers colons furent des Puritains anglais. Ils s'établirent à Plymouth en 1620.

Le Massachusetts couvre une superficie de 8,315 milles carrés ; sa longueur du nord-est au sud-ouest est de 160 milles ; sa largeur varie de 47 à 100 milles. Cet état est formé par 14 comtés.

En hiver, la température à Boston est de 27° à 38° ; en été elle est de 66° à 71°. La moyenne de la chute de la pluie est de 45 pouces.

La capitale et la métropole du Massachusetts est la ville de Boston : sa population est de 390,406. Les villes de Lowell, Lawrence et Fall-River sont célèbres par leurs fabriques de coton. La population de Lowell est de 64,051 : celle de Lawrence est de 38,845 et celle de Fall River est de 56,363. Worcester est un grand centre manufacturier et de chemins de fer : sa population est de 68,383. Cambridge renferme le célèbre collége de Harward : la population de cette ville est de 59,660. Lynn est fameuse par ses cordonneries et ses fabriques de chaussures : population 45,861. New-Bedford se livre à la pêche à la baleine : sa population est de 33,393. Springfield renferme le plus grand arsenal des Etats-Unis : sa population est de 37,577.

On compte dans le Massachusetts 38,406 fermes : la terre faite a une valeur moyenne de $85 l'acre : la terre boisée $43.35 l'acre. Le foin est la récolte la plus abondante. En 1884 les moissons se divisaient ainsi :

Blé.....	19,000	boisseaux
Avoines.. ..	717,000	"
Maïs.....	1,717,300	"

Le Massachusetts arrive bon premier pour les lainages, les tissages, les cotons, bon premier aussi pour les pêcheries de la morue et du maquereau. Cet état possède à lui seul la moitié de la flotte de pêche des Etats-Unis.

Les traitements des divers fonctionnaires de l'Etat sont :

Gouverneur.....	$5,000
Lieutenant-gouverneur ..	2,000
Secrétaire-d'Etat.....	3,000
Trésorier.....	4,000
Auditeur.....	2,500
Procureur-général.....	4,000
Juge-en-chef.....	6,500
Juges.....	6,000
Agent des pensions	4,000
3 collecteurs du revenu de l'intérieur....$3,000 à	4,500
Collecteur des douanes à Boston.....	8,000
Commandant du port....	5,000

Le Massachusett occupe le second rang comme richesses et commerce ; le troisième comme manufactures, impressions et typographie ; le quatrième comme scieries ; le cinquième comme savons ; le sixième comme fer et acier ; le neuvième comme instruments d'agriculture.

La population totale de cet état est de 1,941,465 ainsi repartie :

Population masculine.	932,429
Population féminine..	1,009,036
Nés dans l'état.....	1,459,982
Etrangers.....	481,483
Blancs.....	1,920,493
Mulâtres.....	20,361
Chinois.....	229
Japonais.....	8
Indiens.....	369

Les élections ont lieu le premier mardi de novembre. Les sénateurs sont au nombre de 40 ; les députés au nombre de 240. Les séances parlementaires se tiennent annuellement : elles s'ouvrent le premier mercredi de janvier. Les sénateurs et les députés ne sont élus que pour un an : leur traitement de $650 par année.

Les électeurs se repartissent ainsi : total 544,192.

Blancs nés dans l'état...	353,347
Etrangers blancs.....	184,439
Mulâtres.....	6,406

Les mendiants, les interdits, les personnes mineures, celles qui ne payent pas d'impôts, celles qui ne savent pas lire ni écrire n'ont pas le droit de voter.

Il y a dans le Massachussetts 113 carrières de pierre en opération ; 9 ports d'entrée ; 11 districts de douanes.

Le premier journal anglais a été créé à Boston en 1690 ; le premier chemin de fer de fret a été construit à Quincy ; et la première bibliothèque américaine a été celle de l'université Harvard.

Il y a dans le Massachussetts 7 grands collèges : l'instruction est compulsoire et les écoles excellentes : la moyenne de l'âge des élèves est de 5 a 15 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 6 %. L'usure est permise par contrat spécial.

La race Canadienne-française prend des développements considérables dans l'état du Massachussetts où elle est représentée par plusieurs des siens dans la législature.

Le Rhode Island.

Cet état est le plus petit de la Confédération américaine. C'est aussi un des treize états originaires.

On assure que vers l'an 1000 il était colonisé par des Islandais. Les premiers colons américains qui s'y fixèrent, y vinrent en 1636 sous les ordres de Roger Williams. Ils s'établirent à Providence.

Le Rhode Island n'accepta la constitution des Etats-Unis qu'en 1790.

Cet état couvre une superficie de 1,250 milles carrés. La longueur extrême du nord au sud est de 47 milles ; son extrême largeur est de 40 milles.

Les ports de Providence, de Bristol, de Warren et de Newport sont excellents. Ce dernier est un des plus beaux du monde entier.

Cinq comtés forment le Rhode Island.

A Newport, la température moyenne d'hiver est de 29° à 43° ; celle d'été est de 64° à 71°. La chûte moyenne de la pluie est de 42 pouces.

Cet état possède deux capitales : Providence et Newport. Les districts douaniers sont Newport, Providence, Bristol et Warren.

La population des principales villes de cet état se chiffre ainsi :

Providence.....	117,628
Newport.....	19,552
Lincoln.....	17.269
Pawtucket.....	22,894
Warwick.....	13,284
Woonsocket.....	16,145

Le Rhode Island possède 6,216 fermes. Il produit surtout le foin.

Voici le tableau de la récolte de 1883 :

Foin.....	81,708	tonnes
Pommes de terre	845,145	boisseaux
Maïs..	390,000	"
Avoine	161,000	"

Les produits de l'industrie laitière se chiffraient ainsi en 1885 :

Lait.....	3,831,706	gallons
Beurre.....	1,007,103	livres
Fromage.....	67,171	do

Les traitements des principaux officiers de l'état sont :

Gouverneur.....	$1,000
LieutenantGouverneur..	500
Secrétaire d'Etat.....	2,500
Trésorier.....	2,500
Auditeur et comm. d'as..	2,500
Com. des chemins de fer.	2,500
Procureur général.....	2,500
Adjudant général.....	600
Com. des écoles publiques.	2,500
Juge en chef.....	4,500
4 juges.....	4,000
Juge de district.....	3,500
Inspecteurs des douanes..	3,000
Commis.....	1,200

Trois collecteurs de douanes sont payés sur les entrées.

Etant donné son peu d'étendue, le Rhode Island arrive bon premier comme fabriques. Il y a 30,274 métiers faisant marcher 1,649,295 fuseaux sur lesquels passent en moyenne annuellement 161,694 balles de coton. Ces fabriques donnent de l'emploi à 22,228 personnes.

Le Rhode Island arrive bon second pour le coton, le lin et les toiles.

En 1884 il a produit :

Coton fabriqué.....	$24,609,461
Lainages.....	15,410,450
Laine tissée.....	6,117,754
Bottes, souliers et galaches en caoutchouc.....	1,455,420
Marchandises d'étapes teintes ou frappées.....	6,231,707
Bijouteries.....	5,650,133

La population totale de cet état est de 303,816, ainsi divisée :

Population masculine...	146,135
Population féminine....	157,681
Nés dans l'Etat.....	222,697
Etrangers.....	81,119
Blancs.....	296,585
Mulâtres.....	7,127
Chinois.....	27
Indiens.....	77

Les élections d'état ont lieu le premier mercredi d'avril, et les élections pour le Congrès et la présidence le premier mardi de novembre.

Le Rhode Island a droit à 36 sénateurs et à 72 députés. Les sessions sont annuelles. Le dernier jeudi de mai les représentants s'assemblent à Newport, puis ils vont siéger à Providence. Ils sont nommés pour un an : ils ont $1 par jour et une indemnité de frais de route de huit cents par mille.

Il y a dans le Rhode Island 84,460 voteurs. Il n'y a que ceux qui peuvent justifier de la possession d'une propriété valant plus que $134 qui puissent voter.

L'Université Brown, de Providence a été fondée en 1764.

Le système d'instruction publique est excellent dans cet état. La moyenne de l'âge des élèves est des 5 à 15 ans.

Le taux légal de l'intérêt est 6%. L'usure est permise par convention spéciale.

Il y a dans le Rhode Island plusieurs groupes importants des Canadiens-français.

LES JOURNAUX EN AMERIQUE

A l'heure qu'il est il se publie aux Etats-Unis et au Canada 14,160 journaux et revues. D'après le *Printing Press* 666 nouvelles publications ont vu le jour dans le cours de l'année dernière. Les journaux quotidiens sont au nombre de 1216. Le Canada compte 679 publications périodiques et ces dernières y inclus les Etats-Unis, sont au nombre de 1,200 ayant une circulation de plus de 5,000 copies chaque.

L'augmentation des journaux hebdomadaires, qui figurent pour les deux tiers sur cette liste, a surtout été remarquable dans les Etats de Kansas et Nebraska, où elle a été de 24 et 18 pour cent. Le Kansas compte aussi la plus grande augmentation pour les journaux quotidiens. Dans le Massachusetts les journaux hebdomadaires augmentent en nombre tandis que les revues diminuent. Le fait est que les publications de ce genre tendent graduellement vers New-York, centre littéraire des Etats-Unis, à preuve la fondation de 23 revues mensuelles durant la dernière année.

Les statistiques concernant les journaux offrent des singularités qui valent la peine d'être mentionnées. Il y a 700 journaux consacrés aux intérêts des differentes religions et sectes, et près d'un tiers sont imprimés à New-York, Philadelphie, Boston et Chicago.

Trois journaux s'occupent de la question de l'élévage des vers-à-soie, six de celui des abeilles et pas moins de trente-deux s'occupent exclusivement de la basse cour.

Les dentistes ont dix-huit journaux, les photographes neuf et les sourds-muets et aveugles, dix-neuf. Les maîtres de danse ont aussi leur organe. Les prohibitionistes ont 129 journaux à leurs ordres, et les marchands d'alcools, huit.

Les partisans des droits politiques des femmes ont sept publications qui défendent leurs droits, et les confiseurs ont trois journaux qui s'occupent de leur métier. Trois journaux traitent de gastronomie et les manufacturiers de gaz ont deux organes.

Près de 600 de ces journaux sont publiés en allemand et 42 en français. Les villes qui voient publier le plus de revues périodiques françaises sont New-York, Nouvelle-Orléans et Worcester, Mass., qui en ont quatre chacune. Il y a plus de journaux suédois aux Etats-Unis qu'il y a de journaux français. Deux journaux quotidiens sont publiés en langue bohême. Les titres les plus difficiles à prononcer sont ceux des journaux polonais, finlandais et gallois. Par exemple il y a le *Dzienswiety* et le *Przjaciel Ludi* de Chicago, le *Tyhdyswalta in Sanowat* de l'Ohio et le *Y Wawr* de Utica, N.-Y. Il y a aussi un journal publié en langue gaélique, un en hébreux, un en chinois. et un dans le dialecte des Cherokee.

Tous ces faits sont de nature à intéresser les philosophes vu qu'il n'y a pas de meilleur indice des progrès faits par la civilisation que l'état de la presse dans tous les pays du monde.

DE TOUT UN PEU

Les mœurs anglaises.

On rapporte qu'au dernier bal donné à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Gladstone, sa fille, Mlle Hélène Gladstone, a dansé avec le cocher de son père.

+

M. Paul Féval, fils, s'est tiré ces jours derniers un coup de revolver. La balle a pénétrée dans l'abdomen et n'a pu être extraite.

M. Paul Féval est le fils de l'auteur du Bossu et d'une foule d'autres romans.

+

M. Jules Verne a autorisé MM. Paul Vincent et Jean Mesnil à tirer une pièce de son roman, les *Tribulations d'un Chinois en Chine*.

LE NOUVEAU SÉNATEUR

Le gouvernement de Sir John A. McDonald vient de donner aux Canadiens-Français d'Ontario leur premier représentant au Sénat dans la personne de M. le docteur Casgrain, de Windsor, comté d'Essex. Il ne devrait y avoir qu'une voix pour reconnaître que justice nous a été rendue et nous en réjouir. Mais M. Casgrain est conservateur et père de M. T. Chase-Casgrain, député du comté de Québec. Cela est suffisant pour rendre la nomination du nouveau sénateur odieuse à la presse libérale. Notre politique est descendue bien bas, en vérité !

Le cabinet d'Ottawa devait, naturellement, offrir à l'un de ses amis la position de sénateur. M. Casgrain possède toutes les qualités nécessaires pour y faire honneur. Il est Canadien-Français et l'un des pionniers de notre race dans la province-sœur. Eût-il été mieux qu'un Anglais fût nommé à sa place ? Les libéraux l'eussent préféré si l'on en croit les injures qu'ils adressent à M. Casgrain et au gouvernement. Ils ont eu le pouvoir cinq années durant et ils se sont bien gardés de faire l'acte de courtoisie que nous avons à enrégistrer maintenant. Qu'ils aient au moins la décence de cesser leurs outrages quand nos droits sont reconnus.

CHASSE ET PÊCHE.

L'auteur des OISEAUX DU CANADA et des PÊCHERIES DU CANADA, M. LeMoine, nous promet à la fonte des neiges—au temps à peu près où M. Portugais fera *lever* sa première bécassine,—un volume sur la chasse et la pêche au Canada, comme complément des ses œuvres sur la zoologie.

Un de nos Nemrods les plus accrédités qui a pu feuilleter le manuscrit en fait un rapport fort avantageux. Les chapitres traitant de la chasse au cerf, aux canards, aux outardes, aux bécassines, etc. sont paraît-il fort réussis, aussi bien que ceux ayant trait aux endroits de chasse et pêche, aux chiens de chasse : *Pointers, Setters, Cockers*, leur origine, leurs variétés, leur histoire intime, etc., aux lois de chasse, etc.

Notre ami prend les choses de loin, comme on peut le voir par l'introduction au volume, ayant pour titre : Le CHASSEUR PRÉHISTORIQUE, dont il nous est permis de donner un extrait.

LE CHASSEUR PRÉHISTORIQUE

La Chasse et la Pêche, comme délassement ou comme moyen d'existence, ont existé aux premiers âges du monde. Chaque jour la géologie se charge de nous en donner de nouvelles preuves : mais le gibier du passé a perdu en stature.

La plus grande bête de nos bois—l'élan ou orignal (*Cervus elaphus*)—mesure sept pieds à l'épaule, tandis que l'élan géant de l'Irlande—race éteinte depuis des siècles, atteignait, à en juger par ce qui nous en reste(1), jusqu'à dix pieds de hauteur ; son superbe panache mesurait onze pieds de pointe en pointe.

Quels délicieux passetemps, pour nos ancêtres, les chasseurs des temps antiques, que la capture des colosses qui alors ruminaient dans les forêts, ou qui prenaient leurs ébats (2) sur les plages de l'océan, ou dans les lagunes et les estuaires des fleuves, ou qui à leur vue s'enfonçaient en hurlant dans de sombres cavernes.

On cite entre autres gigantesques créatures des temps qui ne sont plus, l'Urus, qui existait encore à l'ère de Jules César et était presque aussi grand que l'éléphant et par la couleur, la conformation, les habitudes se rangeait avec le bœuf ; l'ours des cavernes, encore plus gros que notre énorme *Grizzly* des Montagnes Rocheuses ; l'hyène et le rhinocéros, ce dernier recouvert d'un espèce de toison laineuse ; l'hippopotame qui fréquentait tantôt le lit des fleuves, tantôt leurs bords ; le mammoth, l'auroche, le bison préhistorique ; le bœuf musqué. Ces formidables (3) habitants du monde primitif, objet de convoitise journalière du chasseur, sont disparus, à l'exception du bœuf musqué, relégué maintenant au voisinage du pôle arctic et à l'exception de l'auroche, espèce de cheval sauvage, dont le czar de Russie conserve encore quelques individus dans les forêts de la Lithuanie. Les autres nous sont connus par leurs os, leurs dents, leurs squelettes, enfouis dans l'alluvion des rivières, à l'ouverture des cavernes, ou au sein des banquises glacées de la Sibérie, où ils se rencontrent en chair et en os congelés, après des séries de siècles.

C'est donc aux géologues à reconstruire pour les chasseurs ces colosses et à nous figurer d'après leurs savantes découvertes les engins et appareils que le chasseur primitif employait pour les capturer, trouvant dans leur chair l'aliment et le vêtement dans leurs dépouilles.

Lyell, prétend que les armes en pierre et les ossements déterrés hors du lit de la Somme en France, accusent une antiquité, d'au moins cent mille ans. D'autres savants ont porté à deux cents cinquante mille ans, l'ère où l'on chassait le Grand Elan d'Irlande, l'Urus et l'ours des cavernes. Pour les abattre, leur enlever la peau, le rude Nemrod d'alors n'avait que sa hache en pierre, sa lance bardée en pierre et son couteau de silex.

J'ai souvenance d'une agréable matinée passée à York, Angleterre, en septembre 1881, à entendre un des nôtres, le savant professeur O. C. Marsh, de *Yale College*, Amérique, discourir, en présence de l'ASSOCIATION BRITANNIQUE, *pour le progrès des scienees, etc.*, sur les races éteintes. Il avait tracé en craie—grandeur naturelle—la silhouette d'un oiseau énorme—*l'archéoptérix*—haut de seize pieds—et serpent quant à la partie inférieure ; se guidant sur trois squelettes, plus ou moins complets qui nous en restent : l'un déposé au *British Museum*, à Londres ; le second, à Munich, Bavière ; le troisième, au Museum de Philadelphie ; ce colosse d'après son étrange conformation, ses vertèbres, sa queue de serpent, a dû appartenir au genre *Struthiomlæ*.

Le professeur Marsh avait minitieusement examiné et comparé les trois spécimens. Sa théorie, ses explications, parurent créer une vive impression sur les savants d'Europe réunis en ce mémorable sanhédrin, à York, le cinquantième anniversaire de l'association. Un disciple de St-Hubert présent fit la remarque qu'il aurait fallu plus que du plomb No. 8 pour abattre un *archéoptérix*.

Redemandons aux géologues, le chasseur du passé, ses outils, ses leurres, ses caches, ses affûts.....

La chasse, avant d'être pour l'homme un délassement, avait dû être une nécessité. Il fallait se vêtir, se nourrir, se protéger contre les animaux incommodes. Plongez votre regard, sur la mer des âges: voyez cet homme alerte, athlétique, injambe, vêtu de peaux. Voyez-le s'élancer à travers les vastes plaines de l'Europe et de l'Amérique : il traque sans sourciller, sur les glaces et les neiges, le gros gibier sans autre arme que son couteau de pierre assujetti à un long manche. La victime, il est vrai, n'a pas encore appris à se défier de l'homme. Seul, peut-être, il ne saurait la capturer ; mais réuni en bande, rien de plus facile pour lui que de cerner ces géants. Il leur creusera des fosses, qu'il masquera habilement, ou il les refoulera dans l'angle d'un rocher ou les fera se jeter d'effroi du haut d'un précipice ; il leur tendra enfin comme le chasseur d'aujourd'hui, avec succès, mille embûches : car, n'est-il pas le roi de la création.

Bientôt, en quête d'abris, il s'aventurera dans les souterrains creusés par les courants, dans la berge des rivières, là le besoin, père de l'industrie, lui suggèrera d'ajouter la pêche à la chasse. Il se créera des armes moins grossières, plus effectives. Puis, gagnant chaque jour en forces, en confiance, il prolongera ses courses, jusqu'aux confins de l'océan, découvrira dans l'ami de l'homme le chien, une bête de trait, un compagnon, un auxiliaire dans ses chassses.

Puis, il ensemencera une lisière de terre et pour s'assurer un gîte, au-dessus de l'onde des lacs et puiser à sa porte l'alimentation, il lèvera sur pilotis, sa demeure lacustrine, que la crû des eaux ne pourra atteindre, témoins les lacs de la Suisse, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie.

Ses loisirs, il les emploira à repolir, à ajuster, à aiguiser ses armes, ses appareils de chasse et de pêche. Les métaux arrachés aux flancs de la montagne seront utilisés pour ses nouveaux engins : il coulera le bronze dans la pierre, et il en fera des hameçons qu'il garnira d'os : il se creusera une pirogue dans le tronc d'un arbre. Son chien, gardien du toit domestique, deviendra son inséparable compagnon de chasse, etc.

Tel se lit l'histoire du *sportsman* des jours qui ne sont plus tracée sur les pierres, les os, le bronze, les restes de ses banquets, le squelette de ses chiens, mêlés à ceux du gibier et du poisson, enfouis dans les cavernes, (4) ou le soleil a cessé de luire depuis des millions d'années.

(1) Le squelette de cette énorme bête existe au musée d'Histoire Naturelle, à New-York.
(2) Légende des animaux préhistoriques, chez les sauvages.

(3) Voir une intéressante étude sur cette matière, par le Professeur Alfred M. Mayer, du *Stevens Institute of Technology*, dans son magnifique volume sur le *Sport*, intitulé *Sport with Gun and Rod*.

(4) Les cavernes dans la vallée de la Dordogne et de la Vezères, en France, ont fourni aux savants de curieuses révélations.

1° La tradition de ces effroyables colosses se conserve encore parmi les tribus indiennes : voici comment le chef Shawnu, dans son langage imagé les a décrits : " Il y a dix mille lunes, lorsque de sombres forêts envahissaient le domaine du soleil endormi, bien longtemps avant que les *faces pâles* armées de leur tonnerre, fussent venu sur l'aile des vents, ravager ce jardin de la nature, lorsque les bêtes fauves et des chasseurs libres et sauvages comme elles régnaient en maîtres sur la terre, il existait une race d'animaux hauts comme des rochers, féroces comme la panthère, rapides comme l'aigle s'élançant de la nue, terrible comme l'esprit des ténèbres. Les grands pins se rompaient sous leurs étreintes, les lacs s'asèchaient quand ils s'y désaltéraient : le dard le plus aigu, la flèche la plus meurtrière rebondissaient inoffensifs de leurs flancs rugueux. Un repas de ces monstres suffisait pour dépeupler une forêt : on n'entendait partout que gémissements des victimes. Des villages entiers perdaient en un instant leur population humaine.

Un cri de détresse universelle atteignit enfin les paisibles régions de l'Ouest : le Bon Esprit vint au secours des malheureux. La nue vomit des éclairs et les éclats du tonnerre remuèrent le monde jusque dans ses plus profondes assises. Le ciel fit main basse sur ces agents de destruction : les monts retentirent de leurs mugissements, du râle de leur agonie.

Tous succombèrent, excepté un mâle énorme, le plus féroce de tous, que l'artillerie céleste fut impuissante à détruire. Il gravit les cimes les plus sourcilleuses qui cachent les sources de la Monongahela et ivre de rage, il y défia la vengeance céleste.

Le feu du ciel calcina les épinettes altières et fit jaillir en éclats les vieux chênes : mais le terrible monstre narguait les éléments conjurés....

Rugissant, furieux, il enjamba les flots de la mer à l'Ouest ; en ce moment, il règne en monarque absolu au désert, malgré le Grand Esprit.... "

Prérogatives du Souverain en Angleterre

LE CONSEIL PRIVÉ

Quelques notes sur les pouvoirs et prérogatives du souverain en Angleterre.

Dans la Grande Bretagne, le souverain régnant s'engage par un serment prêté lors de son couronnement, à gouverner selon les statuts, les lois et les coutumes du royaume.

Il s'engage en outre à maintenir les lois divines, la profession de l'Evangile, la religion protestante réformée, telle que les lois l'ont établie.

***

Un mot des prérogatives de la reine d'Angleterre :

En cas de réclamation contre la reine (ou contre le roi) en matière de propriété, le demandeur doit s'adresser à la cour de chancellerie.

Aucune action en poursuite ne peut être intentée contre la reine ou contre le roi en matière civile.

Le roi ou la reine d'Angleterre est le chef suprême de l'église anglicane.

***

La reine peut être ou reine règnante, ou reine épouse, ou reine douairière.

La reine règnante est celle qui tient la couronne de son propre droit, comme la reine Elizabeth, la reine Anne, et la reine Victoria.

La reine par mariage, l'épouse du roi, est une personne publique, jouissant de certains priviléges civils, consistant à ne pas être considérée comme femme mariée dans les procédures.

Le viol ou l'adultère commis sur sa personne est un crime de haute trahison, car un tel acte met la succession du trône en danger.

La reine douairière est la veuve du dernier roi et jouit des mêmes privilèges que ceux qui lui sont conférés du vivant de son mari.

***

Le mari d'une reine régnante (comme autrefois le prince Albert, mari de la reine Victoria) est son sujet et peut être jugé coupable de haute trahison contre elle. Mais en matière d'infidélités conjugales il n'est pas soumis aux mêmes dispositions pénales.

***

Le prince de Galles, l'héritier présomptif de la Couronne, son épouse, la fille aînée du roi, sont tous placés sous la protection spéciale de la loi.

***

La première loi fondamentale de l'Angleterre fut la *Grande Charte* par le roi Jean à ses sujets en 1225.

***

Une clause singulière de la Grande Charte est celle-ci :

" Si quelqu'un a emprunté de l'argent à des Juifs et qu'il meure avant que la dette soit payée, l'héritier s'il est mineur, ne payera point d'intérêt pour cette dette, tant qu'il demeurera en âge de minorité, de qui que ce soit qu'il relève ; que si la dette vient à tomber entre nos mains, nous nous contenterons de garder le gage livré par le contrat pour sûreté de la même dette."

***

Ce que c'est que le conseil privé en Angleterre.

Les conseils du prince en Angleterre sont les pairs du royaume, les juges, le conseil privé.

Les pairs sont par droit de naissance, conseillers de la Couronne ; ils peuvent, en cette qualité, être admis à soumettre leur avis sur toute matière de quelque importance.

Les juges sont les conseillers du prince en matières légales.

Les principaux conseillers de la Couronne sont les membres du Conseil Privé, dont le nombre est illimité et subordonné au bon plaisir du roi ou de la reine.

Ce conseil privé est divisé en trois comités, à la tête desquels est le *cabinet*, les deux autres sont le *comité judiciaire* et le *comité de commerce*.

Le titre de conseiller privé, en dehors de ces comités, est purement honorifique.

NOS VOISINS

Le Connecticut

Ce nom indien veut dire la Rivière Longue.

Les premiers colons furent des anglais. Il s'établirent en 1635 à Hartford.

Le Connecticut est un des treize états originaires. Il couvre une superficie de 4,990 milles carrés, Sa longueur moyenne est de 86 milles : sa largeur de 55 milles. Les côtes du côté de la mer couvrent à peu près 100 milles. Les principales rivières de cet état sont la Tamise, le Connecticut et la Housatonic. Les ports principaux sont Bridgeport, New Haven, New London, Saybrook et Stonington. Il y a huit comtés.

La température moyenne à New Haven est en hiver de 27° à 40° ; en été de 68" à 74". La chûte moyenne de la pluie est de 44 pouces.

Hartford est la capitale de l'état. Cette ville est renommée par ses banques et par ses compagnies d'assurances. Sa population est de 42,015. New Haven, la cité des Ormes, est célèbre par ses maisons d'éducation : sa population est de 62,882. Bridgeport a une grande réputation comme fabriques d'armes à feu et de machines à coudre, et Waterbury est un centre manufacturier des plus importants. La population de Bridgeport est de 27,343 ; celle de Waterbury de 17,806.

Fairfield, Middletown, New-Haven, New London et Stonington sont des ports d'entrée.

Le Connecticut compte 30,578 fermes. La terre faite a une valeur de $29 l'âcre ; la terre boisée de $24.50 l'âcre.

La moisson en 1884 a donné les résultats suivants :

Maïs.....	1,767,790	boisseaux
Blé.....	36,200	do
Avoines....	1,112,000	do

Les produits laitiers se divisent comme suit :

Lait.....	12,289,893 gallons
Beurre.....	8,292,360 livres
Fromage....	1,028,015 do

Voici un état des traitements des principaux officiers de cet état :

Gouverneur.....	$2,000
Lieutenant-gouverneur..	500
Secrétaire d'état.....	1,500
Trésorier.....	1,500
Controleur.....	1,500
Surintendant de l'Instruction Publique.....	3,000
Adjudant général.....	1,200
Commissaire des assurances.....	3,500
3 Commissaires de chemins de fer.....	3,000
Juge en chef.....	4,500
4 juges.....	4,000
1 juge de district.....	3,500
2 collecteurs du revenu de l'Intérieur.....	3,000
14 députés collecteurs....	800 à 1,775
Ingénieur en chef.....	2,500

Il y a dans cet état 4,488 fabriques. Le capital inscrit se repartit comme suit :

Caoutchouc.....	$ 1,681,600
Tapis.....	$ 3,085,000
Horlogerie.....	$ 1,816,400
Cotons.....	$21,104,200
Lainages.....	$ 7,907,452
Machines à coudre	$ 6,490,650

Le Connecticut arrive bon premier comme horlogerie : troisième comme soieries ; quatrième comme cotons ; huitième comme tabac.

La population totale de l'Etat est de 622,700 repartie ainsi :

Population masculine..	305,782
" féminine...	316,918
Nés dans l'Etat.....	492,708
Etrangers.....	129,992
Blancs.....	610,769
Mulâtres.....	11,547
Chinois.....	123
Japonais.....	6
Indiens.....	255

Le Connecticut est représenté par 2 sénateurs et par 249 députés. Leur traitement est de $300 et leurs frais de voyage. La législature siège annuellement le premier mercredi de janvier. Les sénateurs sont élus pour deux ans, les députés pour un an.

Il y a dans l'Etat 177,291 voteurs. Les forçats et ceux qui ne savent pas lire perdent le droit de voter.

Il y a trois grands colléges ayant des bibliothèques où l'on compte à peu près 160,000 volumes. Le collége de Yale, à New Haven, a été créé en 1701. L'âge des élèves fréquentant les écoles varie de 4 à 16 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 6%. L'usure n'est pas punie ; mais devant les tribunaux on ne peut pas exiger plus de 6%

LES PÊCHERIES AMÉRICAINES

Le *New-York Herald* fait du mauvais sang.

Il s'emporte contre nous, il blâme les autorités canadiennes qui ne font que sauvegarder nos intérêts en interdisant aux américains la pêche dans nos rivières et nos fleuves.

Le *Herald* va plus loin. Il qualifie de *brutalité* le fait que les pêcheurs américains, pris en flagrant délit de contravention à la loi, sont éconduits et renvoyés les mains vides chez eux.

Nous ne nions point que notre loi soit sévère, mais les américains qui ont fait preuve de tant de mauvais vouloir dans le règlement de la question des pêcheries, ont-ils bien raison de s'en offenser ?

On dit que M. le Dr Baxter, M. P. P., pour Haldimand va sans doute être nommé orteur pour la législature d'Ontario, comme successeur du colonel Blarke.

Le Dr Baxter et l'honorable T. B. Pardee sont les deux seuls membres de la Législature qui jouissent de la distinction d'avoir toujours siégé en Chambre depuis la Confédération.

HENRY GEORGE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE

"Les rapports de Henry George avec ses partisans ont changé depuis l'attaque véhémente pour ne pas dire violente qu'il a faite dans le *Standard* contre l'Eglise Catholique.

Il a fait là une lourde bévue, qu'il lui sera difficile de réparer. Il a été ni aussi prudent ni aussi sage que M. Parnell le fut sous les mêmes circonstances.

Comme tout le monde le sait Parnell est protestant ; ses partisans sont presque tous catholiques ; et cependant, Parnell, le protestant, dirige les partisans catholiques du *home rule*, et la question religieuse n'a jamais été soulevée.

Sans doute la religion n'a rien à faire avec le *home rule*, et, de plus, on ne lui permet pas de s'y immiscer.

M. George avait soixante huit mille hommes enrégimentés sous ses ordres durant la dernière campagne électorale pour la mairie. Il y en a peut-être la moitié de catholique.

Ce chef protestant d'une phalange d'ouvriers, qui représente toutes les formes de religions sans avoir de religion propre, voulait forcer la société à prêter attention au salarié. La société lui a prêté volontiers cette attention et lui a ajouté même sa sympathie.

Les principaux résultats que l'on avait en vue étaient l'augmentation des gages, la diminution des heures de travail, la création de rapports plus intimes entre les patrons et les employés, et tout ce qui peut adoucir les peines de la vie ouvrière.

En un mot, M. George et ses partisans étaient partis pour accomplir beaucoup de bien.

Et voilà qu'un coup violent vient d'être porté à l'organisation des ouvriers, non par les capitalistes et les monopolistes, mais par M. George lui-même.

Le résultat pratique de ce qu'il dit est qu'un ouvrier, s'il est catholique, doit abandonner sa religion et que c'est là le premier pas vers la réalisation de son idée.

C'est ce que les catholiques ne feront pas. Et nous n'aurions pour eux que bien peu de respect s'ils le faisaient. Personne n'a le droit de leur demander semblable chose. Si la théorie de M. George sur la vie sociale comprend le renoncement d'un chacun à sa religion, cette théorie est radicalement mauvaise, et la grande partie de ses adeptes l'abandonnera plutôt que d'abandonner son Eglise.

Nous regrettons vivement que M. George ait introduit l'élément religieux dans sa campagne. Il n'en recevra aucun aide, et d'un autre côté, lui-même se verra entraîner à des conséquences désastreuses.

Ce pays est assez vaste pour donner accès à toutes les religions, qui sont toutes sous la protection égale des lois.

La politique qui tend seulement à faire abandonner à un chacun ses préférences religieuses est par là même et nécessairement une politique de suicide."

Nous nous sommes amusé et trop attardé peut-être à traduire ces lignes du *New-York Herald*, non pas parceque nous nous croyions intimement sollicité d'en accepter tous les enseignements, mais parceque, à part certains détails intéressants sur la désorganisation naissante du parti ouvrier socialiste des Etats-Unis, nous y trouvons des idées de tolérance qui nous désennuient quelque peu des prédications de certains journalistes anglo-canadiens.

Ces associations ouvrières, qui ont pour but de sauvegarder les droits, le travail et la liberté de la classe la moins bien partagée sous le rapport des avantages de ce monde, ces associations, si elles tendent désormais à enlever à cette foule l'indépendance de sa foi et les consolations qu'elle peut trouver dans ses croyances religieuses, ne manquent-elles pas leur but ?

Les ennuis, les embarras dissolvants, qui atteignent aujourd'hui la *Chevalerie du travail* et le parti ouvrier de Henry George, ne prouvent-ils pas que c'est le propre de ces ligues de ne pouvoir longemps marcher avec ensemble ?

Ces intérêts particuliers, que l'on se donne mission de protéger, manquent assez rarement de se réveiller comme le serpent de la fable, et, dans leur haine de tout contrôle, de se retourner aussi contre leurs prétendus protecteurs.

Si ces derniers, non contents d'entraver la volonté de celui qui vit de son travail, dans le choix même de ce travail, veulent encore lui apprendre qu'avec ses bras il leur a livré son âme et sa liberté de conscience, ils se font les auteurs d'une tyrannie qui vaut bien en oppression les rigueurs du monopole; ils jettent sur la société altérée de liberté et d'indépendance le joug le plus écrasant.

On apprendra donc encore une fois que sous le masque de tous ces émancipateurs des sociétés souffrantes se cache la figure d'un petit despote, de ces despotes qui surgissent des nations par eux-mêmes bouleversées, et dont la généalogie compte à peine cent ans.

Combien de révolutions sociales ou politiques, depuis cent ans, n'ont eu pour résultat que de retourner sur son lit de souffrances ce grand malade, le peuple moderne, qui peut être encore guérissable, mais qu'il faut toucher d'une main moins rude que celle du socialisme !

M. Henry George n'a pas encore le secret de cette cure.

E. C.

A BERLIN

Le fameux bill de l'armée, qui a tant occupé depuis quelque temps le chancelier Bismark, le vieux soldat Von Moltke, le Reichstag, l'empire allemand et toute l'Europe, vient d'être rejeté par les députés germaniques, ainsi qu'on a dû le prévoir.

Cette action de résistance à la volonté du chancelier de fer a ceûté la vie au Reichstag, qui a été de suite dissous.

Le châtiment, si l'on peut dire que c'est un châtiment, n'a pas tardé ; car à la suite du vote, un décret impérial est venu annoncer et décider que, le 21 février prochain, l'électorat allemand sera appelé à revenir sur cette décision de la chambre qui n'est plus, en jugeant s'il importe à la sûreté de l'empire d'augmenter l'armée. Sans être imbu d'esprit germanique, nous sommes pourtant tenté de nous rendre à la logique du prince Bismarck, dont le regard pénètre peut-être plus sûrement l'avenir que celui de tout autre homme d'état européen.

Le peuple allemand, qui gémit il est vrai sous le poids déjà si lourd d'un budget insatiable, entendra-t-il les appels de son chef politique et de son chef militaire, plus patriotiquement,—nous allions dire plus généreusement,—que n'ont voulu les entendre ses représentants à l'assemblée de la nation.

Ils viendront eux-mêmes, ces mandataires à reconstituer, lui demander s'ils avaient bien reçu mission et pouvoir d'appauvrir le pays, afin de parer à des dangers imaginaires pour un si grand nombre, à des dangers dont les signes avant-coureurs ne logent peut-être tous que dans l'esprit de M. Bismarck.

Cet électeur devant prononcer en dernier ressort pour approuver ou condamner ce qui a été fait, devient donc, durant cette campagne électorale qui s'ouvre, l'homme intéressant.

Si la presse des pays étrangers fait parvenir à son oreille ce qu'elle dit un peu partout des hautes visées du chancelier et de Von Moltke, l'électeur aura peine à se défendre de les croire encore l'un et l'autre les mieux intéressés à l'honneur de l'empire, dont ils en ont été, l'un d'eux, disons le fondateur, l'autre, le plus brave défenseur.

Ces élections allemandes feront beaucoup parler ; attendons-nous donc, sans en jamais oublier la cause, à bien des rumeurs de guerre, qui, dirigées d'abord sur l'esprit de l'électeur allemand, viendront prêter sujet à bien des racontars, des alertes de journalistes et des préparations diplomatiques sans lendemain.

E. C

M. W. D. Perley, membre du Conseil du Nord-Ouest, a été prié de se présenter aux Communes dans les intérêts conservateurs pour le district d'Assiniboine.

Il a accepté.

NOTES POLITIQUES

L'*Electeur* ne pardonne pas à Sir John Macdonald d'avoir désavoué le *Mail*.

La campagne anti-française et anti-catholique de ce journal était un cheval de bataille que les écrivains de la gazette libérale comptaient pouvoir monter indéfiniment.

Cette bonne aubaine leur échappe avec la protestation de Sir John.

Pour continuer leur campagne contre le parti conservateur les libéraux devront s'enquérir d'une nouvelle monture !

Le *Star* et après lui le *Morning Chronicle* demandent à la *Justice* ce qu'elle prétend gagner à ce système de personnalités qu'elle a inauguré depuis quelque temps.

Ne peut-elle se défendre de Sir A. P. Caron et du général Middleton sans leur jeter l'outrage à pleines mains ?

Nous doutons fort que la leçon de convenance que donnent le *Star* et le *Chronicle* produise quelqu'effet.

Il y des gens qui ne sont pas susceptibles d'être corrigés.

Les nationaux et les libéraux—afin de cimenter leur union—se sont donné rendez-vous à Québec pour le 26 janvier.

Le chef commun, M. Mercier, leur fera, du haut d'une galerie quelconque, des exhortations.

Il engagera surtout les nationaux à ne pas le lâcher d'un pouce. C'est en leur grimpant sur les épaules qu'il escalade le pouvoir. Il est donc important que les nationaux soient là à l'instant décisif.

Les libéraux de Winnipeg se sont réunis hier soir pour faire le choix d'un candidat.

On parle de M. Duncan McArthur ou M. Isaac Campbell.

Le décompte dans Glengarry a laissé le siège à M. J. Rayside, M. P. P.

La convention conservatrice du comté de Chambly a choisi M. Isaïe Jodoin comme son prochain candidat pour les Communes.

M. Philippe Pelletier, avocat de Montréal, est sollicité de se présenter à Beauharnois.

Contestations d'élections

COMTÉ D'HOCHELAGA

Dans la cause de Saint Denis, M. Pagnuelo étant occupé aux examens du barreau, les plaidoiries ont été remises au 20 courant.

VERCHÈRES

Son Honneur le juge Mathieu a rendu jugement, ce matin, dans les plaidoyers produits par le défendeur, dans la contestation d'élection de Verchères.

Deux plaidoyers étaient présentés.

L'un à fin de non recevoir, demandait le renvoi de la pétition attendu qu'une première requête avait été déjà présentée par M. Alphonse Favre et que le défendeur ne pouvait être tenu de plaider à moins que les deux pétitions ne soient confondues en une seule.

La loi dit que les deux requêtes doivent être liées, mais rien n'ordonne qu'on ne plaide comme s'il n'y avait qu'une seule pétition.

Des précédents prouvent au contraire qu'on procède séparément dans les cas de ce genre.

Plaidoyer renvoyé.

Le second plaidoyer se composait des objections préliminaires.

Toutes ces objections ont été renvoyées.

COMTÉ DE JACQUES-CARTIER

Dans la cause de Provost vs Boyer, le défendeur a présenté à peu près les mêmes objections préliminaires que celles présentées dans la contestation de l'élection de Verchères.

M. Geoffrion, avocat du défendeur, a cependant insisté davantage sur ce point que le pétitionnaire n'était qu'un prête-nom, qu'il ne possédait rien et qu'on lui avait garanti qu'il ne perdrait rien.

Ces objections ont été prises en délibéré.

M. ROYAL

M, Joseph Royal, M. P., se présente de nouveau dans le comté de Provencher

Il déclare qu'il n'y a aucun fondement dans la nouvelle annonçant qu'il était sur le point d'être nommé lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

LA PAIX OU LA GUERRE

Le parlement allemand a commencé la discussion en seconde lecture du projet de loi sur l'augmentation de l'armée. C'est le maréchal de Moltke qui a le premier porté la parole. Son discours a été plus solennel encore que celui qu'il avait prononcé lors de la première présentation du projet de loi. Il a déclaré qu'en présence des éléments inflammables accumulés de toutes parts, l'Allemagne pouvait plus que toute autre nation travailler efficacement au maintien de la paix, mais que pour cela il fallait qu'elle fut forte et préparée à la guerre. Jusque-là il n'y a que la réaffirmation platonique des intentions pacifiques de l'Allemagne. Mais plus loin la pensée du maréchal s'obscurcit et devient inintelligible. Que veut dire ceci : " Si ce projet de loi est rejeté, nous aurons très certainement la guerre." Il semble y avoir là un mystère et cela suffit pour laisser en suspens toute opinion sur la portée et la sincérité des protestations pacifiques du vieil homme de guerre. C'est le point saillant de ce discours.

M. de Bismark a été moins nuageux et plus explicite. C'est contre la France et contre la France seule qu'il entend augmenter les forces de l'Allemagne. La paix de Francfort, a-t-il dit, a été difficile à conclure, et elle est plus difficile à maintenir. Il n'y a pas là d'équivoque possible.

La situation est ainsi bien clairement définie. C'est bien clairement en prévision d'une guerre à peu près inévitable avec la France que M. de Bismark arme l'Allemagne dans toute la mesure de son pouvoir. S'il existait encore quelque doute cet égard, ses déclarations fixeraient toutes les incertitudes. Un seul point reste obscur. Une guerre est à prévoir ; il faut la considérer comme ajournée à un terme plus ou moins éloigné ; voilà tout. Cela admis, on se demandera : Bismark déclarera-t-il la guerre à la France, ou attendra-t-il que la France la lui déclare ? Il affirme que l'Allemagne n'attaquera la France dans aucune circonstance ; mais la note est probablement forcée dans l'intérêt de la cause. Il y a mille manières de forcer un adversaire à la guerre sans l'attaquer, et un jour ou l'autre M. de Bismark pourrait très bien, s'il n'avait plus les mêmes motifs qu'aujourd'hui pour désirer la paix, provoquer une explosion d'hostilités dont il répudie hautement l'intention présente.

L'AMIRAL DE GUEYDON.

Le Cardinal Lavigerie vient d'adresser, de l'oasis de Bisfera, une longue lettre à son coadjuteur, l'archevêque de Damas, pour lui demander un service funèbre en mémoire de l'amiral de Gueydon. Après avoir rappelé que l'amiral de Gueydon arriva en Algérie à l'heure où la France était occupée par l'étranger et Paris par la Commune, le Cardinal Lavigerie ajoute :

L'insurrection était préparée depuis le jour où nous avions donné aux indigènes, à Alger, le spectacle de nos dissensions intérieures.

L'amiral de Gueydon fut chargé d'y tenir tête au moment même où la France, après ses désastres, reprenait peu à peu possession d'elle-même.

Contre l'insurrection qui éclatait, il fallait un homme de guerre. Mais, avec les impressions du moment et tout ce qui était mis hors de combat, on ne trouvait pas de général libre pour une telle œuvre.

—Eh bien ! messieurs, dit M. Thiers à son conseil, puisque nous n'avons pas un soldat, prenons un marin !

—En ce cas, dit l'un des ministres, c'est l'amiral de Guerdon qu'il nous faut.

—Mais il arrive à peine de la Baltique ; acceptera-t-il cette mission difficile ?

—J'en réponds, dit le ministre qui avait parlé.

En effet, M. de Gueydon, mandé, mis au courant de la situation périlleuse où l'insurrection qui s'annonçait plaçait l'Algérie, se contenta de dire :

—Et les troupes ?

—On va chercher à vous en envoyer.

—Et en attendant ?

—La France compte sur vous, amiral.

—J'accepte, dit le vieux soldat.

Deux jours après, il partait. C'est de lui que je tiens ces détails et ce dialogue, que je rapporte à son honneur et pour que l'histoire puisse, un jour, le recueillir.

L'Algérie sait comment il a tenu sa parole.

Quand il arriva, contre les cinq cent mille habitants de la Kabylie qui commençaient à descendre, il avait à mettre en ligne *six cents hommes de troupes régulières*. Il les envoya barrer le chemin à l'Alma. La milice d'Alger accompagnait courageusement les soldats. Mais quels moments d'angoisses !

Bientôt l'insurrection fut vaincue ; l'amiral de Gueydon put s'occuper alors de colonisation.

Je me rappelle, non sans émotion, que, dès le début de son gouvernement, il a voulu venir un jour lui-même nos missionnaires de la Maison-Carrée. La démarche était délicate, mais elle n'en montre que mieux son caractère et ses idées. " Messieurs, leur dit-il en quelques mots exquis de simplicité, de vaillance et de sagesse, il en est qui vous combattent, mais moi, en ma qualité de vieux marin français je vous approuve et vous loue, à la condition que vous suivrez les règles de réserve et de prudence que votre chef vous impose. Je vous approuve, parce qu'en cherchant à rapprocher les indigènes de nous par l'instruction des enfants, par la charité envers tous, vous faites l'œuvre de la France. Vous la faites sans froisser les préjugés, sans exciter les passion du fanatisme, et en préparant l'avenir de la colonie. La France ne fait pas assez d[illegible] pour peupler l'Algérie. Il faut y [illegible] en francisant nos deux millions de Berbères arabisés. Je le repète, si vous y mettez toujours la même prudence, vous pouvez compter sur moi.

C'est, en effet, sous son gouvernement que nous avons fondé nos écoles de Kabolie.

Le cardinal Lavigerie termine sa lettre en abordant un point délicat.

L'amiral, dit-il, avait gardé au fond du cœur sa foi de Breton. Mais, il ne faut rien taire, il ne la pratiquait pas au dehors. Il en parlait néanmoins et ne manquait jamais de dire qu'un peuple sans foi touche à sa fin. Il le disait avec tristesse, en pensant à la France qui la perd, et quelquefois avec colère, en pensant à ceux qui travaillent à l'enlever partout aux peuples.

—Et vous, cher amiral, lui disais-je en souriant, où en êtes-vous avec d'aussi belles théories ?

—Moi, me dit-il, un jour, avec ce sens pratique dont j'ai déjà parlé, je ne comprend pas, il est vrai, la manière dont s'est fait la Création, et on pourrait m'embrouiller là-dessus ; mais, en ma qualité de vieux marin, je sais vous dire qu'un navire sans pilote ne tarde pas à sombrer, et que, s'il n'y avait pas un pilote pour guider tout ça, ajoutait-il avec un geste qui embrassait le monde, il y a longtemps que tout ça aurait sombré !

—C'est un commencement, ajoutai-je ; mais, avec un esprit logique comme le vôtre, il faut aller jusqu'au bout.

—Jusqu'au bout ? J'irai, soyez-en sûr. Je veux mourir en humme digne de ce nom et reconnaître avant de partir que j'ai des comptes à revoir devant Celui qui m'a mis ici-bas. Si vous êtes près de moi, je vous appellerai pour m'y aider.

Carte

A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causés par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous même au Révd. Joseph T. Inman, Station du New-York City.—12m. c. e.

LE JUBILÉ DE LA REINE

La cinquantième année de règne de Sa Majesté la reine Victoria sera marquée par de grandes démonstrations déjà en préparation dans tout le Royaume-Uni de la Grand Bretagne et d'Irlande, mais surtout chez les sujets de Sa Majesté qui ne sont pas seulement britanniques.

Ceux-là vont se lever de toute la hauteur de leur loyauté et se glorifier, à la face du monde, de n'avoir pas, cinquante années durant, trahi leur allégéance à la royauté, qui n'est, il est vrai, chez eux, qu'une royauté fantôme.

Mais c'est beaucoup, pour notre temps, qu'un règne d'un demi siècle, même d'une royauté de simple apparat. Et les anglais, qui s'en sont si heureusement contentés, ne pourraient laisser passer ce demi centenaire sans témoigner dignement de leur satisfaction à la stabilité de la constitution anglaise, et de leur respect à la personne qui a si longtemps présidé à son maintien.

La fête sera grandiose et il y a de quoi.

Toutefois, quand nous avons dit que l'on préparait déjà la démonstration, nous aurions peut-être dû ajouter que les journaux s'occupaient surtout d'un projet d'amusement, tout britannique, qui fait le bonheur des *sportmen* des trois royaumes.

La commission du *Royal Yhames Yacht Club* a pris décision au sujet de la grande régatte internationale qui doit se faire au mois de juin prochain.

Le prix offert à l'heureux concurrent, à part l'honneur qui lui en reviendra nécessairement aussi, est une somme de mille guinées.

Les nations étrangères, oubliant à cette occasion leurs antipathies politiques, seront conviées à cette joûte de paix qui rappellera peut-être à certains classiques celle qu'Enée fit faire pour honorer la mémoire de son père Anchise. Les Gyas, les Cloanthes et les Ménètes des deux mondes iront donc, près des côtes de la vieille Albion, non pas sans doute s'enorgueillir de leur victoire ou pleurer de leur défaite à la façon des héros virgiliens, mais montrer à ce monde modernel altéré de progrès, le perfectionnement de l'art nautique ; le tout à la plus grande gloire de la souveraine d'une nation, qui se flatre aussi d'être la reine des mers.

L'Amérique, la France, l'Allemagne, le Danemark s'uniront à l'Angleterre et à l'Irlande dans ce concours, et les rapprochements ne laisseront pas d'être assez curieux.

Quand les vaisseaux de ces nations, après avoir, de l'embouchure de la Tamise, côtoyé l'Angleterre et l'Ecosse, contourné les îles Hébrides, Orkney, et l'Irlande, relâcheront à Douvres, le monde saura à qui doit revenir la gloire de ce *sport* britannique, et le jubilé de la Reine en aura reçu un éclat et un cachet que l'Anglais ne pourra manquer de se rappeler longtemps.

E. C.

LES FAILLITES EN 1886.

(Du Moniteur du Commerce.)

MM. Dun, Wiman & Co. et MM. E. Russel & Co. viennent de publier, selon leur habitude, le relevé des faillites survenues au Canada pendant l'année écoulée. Ce tableau, dans son ensemble, est satisfaisant et s'il ne témoigne pas d'un état beaucoup meilleur que celui de l'année précédente, il marque du moins une moyenne fort acceptable, ainsi qu'on en peut juger par le résumé suivant :

	Nombre de faillites.	Passif.
1886.....	1,256	$10,386,884
1885.....	1,256	8,861,609
1884.....	1,327	19,191,306
1883.....	1,384	15,949,362
1882.....	787	8,587,657
1881.....	635	5,751,207
1878.....	1,697	23,408,677

Le nombre des faillites est le même que celui de 1885 ; mais le chiffre du passif est un peu plus considérable. Il est vrai qu'il est moitié moindre que celui de 1884 et de un tiers au dessous de 1883 et qu'il nous ramène à peu près au chiffre de 1882, avant que la crise dont nous sortons n'eût acquis toute son intensité.

Ce serait d'ailleurs une vue inexacte et incomplète que celles qui se bornerait à comparer le nombre des faillites. Il faut aussi considérer le nombre des commerçants et l'état général du marché. Or, le nombre des commerçants, qui était en 1878, de 56,437 et en 1884 de 65,994, s'élève en 1886 à 72,680. En huit ans il a augmenté de 29 p. c. ; et par conséquent, dans le cas même ou le nombre de faillites serait resté stationnaire, ce serait encore un bénéfice de 29 p. c. Etant donné la décroissance dans le chiffre des pertes, c'est un bénifice de plus de 50 p. c. en 8 ans ; ce qui revient à dire que la sécurité de nos opérations commerciales a doublé.

Les faillites sont moins nombreuses, en proportion, dans le Nouveau-Brunswick, où l'année a été bonne ; et même dans la Nouvelle-Ecosse où il y a eu cependant des embarras financiers que chacun connaît. Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont un très petit nombre de faillites ; mais il est vrai que cela tient plutôt à l'atonie des affaires qu'à l'amélioration de la place. On pourrait en dire autant, à l'inverse, de Québec et d'Ontario où le nombre des faillites a augmenté relativement aux autres provinces ; car cette augmentation est tout simplement le résultat d'une augmentation corelative dans le nombre des commerçants et dans le chiffre général des affaires.

Somme toute, la situation est bonne, et comme il arrive lorsqu'une situation est réellement solide, tous les chiffres concordent. Le tableau des faillites, les états de situation de banques, les accroissements dans le mouvement du port de Montréal sont autant de faits qui constituent un ensemble, de nature à ne laisser aucun doute.

LE BÉTAIL.

Il est maintenant admis que le gouvernement est tellement convaincu que tout danger d'infection par la pleuro-pneumonie n'existe plus à la quarantaine de Lévis, qu'ordre va être donné incessamment d'expédier à leurs propriétaires ces animaux. Au 1er mars les quatre-vingt-dix jours de quarantaine expireront et les animaux seront envoyés à ceux qui les ont achetés. Nous félicitons M. Couture, surintendant de la quarantaine, de l'énergie dont il a fait preuve. C'est grâce à lui si les importateurs ne se sont pas vus forcés de subir des pertes considérables.

AU BARREAU

Nous apprenons avec plaisir que nos amis MM. Bélanger et Belley, élèves de l'Université Laval, viennent d'être admis à la pratique du droit après de brillants examens. Ce sont deux jeunes gens de talent ; nous leur souhaitons tout le succès possible. M. G. Belley va s'établir à Chicoutimi où il ne tardera pas à se créer une bonne clientèle. Chose digne de remarque, ce sont les étudiants de l'Université Laval qui apparaissent les premiers sur la liste des candidats heureux.

M. LE DOCTEUR BRODEUR

Une dépêche de Paris annonce que M. le docteur Brodeur a été proclamé lauréat de la faculté de médecine, à Paris et décoré de la croix de la Légion d'honneur par le gouvernement français.

LES GRÈVES DE 1886

Le *Bradstreet* de New-York s'occupe à son tour des grèves qui ont lieu en 1886.

Il indique—dans ses tableaux—le nombre d'ouvriers qui se sont mis en grève dans chacun des mois de l'année.

Janvier.....	47,000
Février.....	10,000
Mars.....	50,200
Avril.....	22,600
Mai.....	216,200
Juin.....	16,000
Juillet.....	10,700
Août.....	13,700
Septembre.....	3,400
Octobre.....	23,500
Novembre.....	20,000
Décembre.....	10,000

M. J. S. Clarke fait de l'opposition à M. Royal, dans le comté de Provencher.

LES HURONS DE LORETTE

(De l'*Evénement.*)

Un journal anglais de Montréal emprunte ce qui suit à une lettre adressée à un particulier de cette ville par les hurons de Lorette.

" Depuis grand nombre d'années que nous travaillons pour la subsistance de nos familles, nous n'avons jamais fait aucune plainte, parce que nous étions les seuls à fabriquer ce que l'on appelle les ouvrages de sauvages, travail qui suffisait à nous faire vivre.

Mais la grande concurrence que nous rencontrons de la part des blancs, dans cette industrie qui est la nôtre, nous force maintenant à demander du secours pour nos familles.

Nous avons des enfants qu'il vaudrait beaucoup mieux garder à l'école que de les tenir à un travail ruineux, si leurs pères et leurs mères pouvaient pourvoir à leur subsistance. Mais nous sommes obligés d'imposer à ces enfants un travail manuel qui puisse aider au soutien de la famille. Si vous venez à la jeune Lorette, vour verrez à l'ouvrage des enfants de huit à dix ans qui travaillent presque tous les jours jusqu'à minuit.

On a obtenu pour nous quarante arpents de terre dans notre seigneurie, et c'est la partie la plus pauvre de la seigneurie ; Trois familles trouveraient difficilement à vivre sur cet emplacement, et nous sommes soixante à qutre-vingt familles.

Comment tous peuvent-ils vivre ?

On nous a alloué à chacun de nous un demi minot de patates tous les printemps, et cela, en compensation de la perte de notre terre.

Autrefois, nous avions des fusils pour faire la chasse, mais à présent on nous refuse le droit de chasser.

Nous sommes actuellement réduits à la misère, notre industrie est perdue, nous n'avons pas de terre à cultiver et nous n'avons plus la permission de chasser ; voilà pourquoi nous demandons qu'on nous donne ce qui nous est dû. Nous donnons ici la date d'une seigneurie :

" Titres de Sillery accordés aux sauvages chrétiens de la Jeune Lorette, par Louis XIV, roi de France, en l'an 1651, le 13 mars, une lieue de front sur quatre de profondeur.

Et en 1699 les Jésuites ont demandé au roi une lieue et demie de notre seigneurie, que le roi leur accorda ; par conséquent, il nous reste encore deux lieues et demie de terrain, et nous sommes les premiers propriétaires du sol, nous demandons une indemnité."

Votre, etc.

(Signé) STANISLAS SIONI.

La situation de l'Europe il y a cent ans d'après Boulgakow, ministre de Russie à Constantinople en 1781 :

L'Amérique anime tout ;
La France entreprend tout ;
L'Espagne ne fait rien du tout ;
L'Angleterre se bat contre tout ;
La Hollande paiera tout ;
La Prusse guette tout ;

LES PANIQUES

Le maréchal Bugeaud, qui avait combattu en Espagne contre l'armée britanique commandée par le duc de Wellington, disait que l'infanterie anglaise était la plus solide qui fût au monde. " Heureusement, ajoutait-il, il n'y en a pas beaucoup. "

S'il faut en croire les articles publiés dans un journal de Londre par un ancien officier, le tempéramment britannique s'est modifié. Il paraît que nos voisins d'outre-Manche sont sujets maintenant à d'effroyables paniques.

Quiconque a fait campagne, dit-il, sait avec quelle rapidité foudroyante un accès de crainte s'empare subitement d'un corps de troupes, se communique de proche en proche, se répand si vite qu'il est impossible d'en rechercher la cause ou même le point de départ. Ces paniques sont naturellement plus fréquentes avec de jeunes troupes inexpérimentées, dont le sentiment du devoir militaire ne relève pas le moral ; ce qui est le cas actuel de l'armée anglaise, recrutée à prix d'argent parmi la partie la moins estimable de la population.

De tout temps, l'Angleterre a employé ce procédé pour former ses régiments. Mais jadis les engagements étaient de dix ans au moins, et les hommes acquéraient, au service, des aptitudes militaires.

Aujourd'hui, grâce au développement industriel, les recruteurs ne trouvent plus d'hommes consentant à signer pour de longues années. La durée moyenne est de trois ans, ce qui ne laisse pas le temps d'inspirer l'amour du drapeau aux pauvres diables que l'armée anglaise réussit à faire entrer dans ses rangs.

*** Quelques mois après la terrible insurrection des Indes, qui suivit la guerre de Crimée, un régiment anglais changeait de garnison et traversait une des régions les plus tranquilles du pays.

A cause de la chaleur, les marches se font aux Indes pendant la nuit.

On était presque arrivé à l'étape, quand on constata soudain un mouvement ondulatoire parmi les troupes. Les hommes se poussaient. Puis, tout à coup, ils rompirent les rangs et se jetèrent comme des fous, éperdus, dans les jungles, à droite et à gauche de la route.

La panique avait été telle et certains soldats s'étaient sauvés si loin que, vingt-quatre heures après, ils n'avaient pas tout rallié le corps.

L'enquête démontra que cette terreur contagieuse avait été causée par le galop de trois chevaux échappés, dont le bruit avait troublé le silence de la nuit. L'imagination avait tout fait.

Plus récemment lors de la campagne du Zouzouland, au sud de l'Afrique, le système nerveux des soldats était si surexcité qu'il y avait, presque chaque nuit, des alertes sans motif et des coups de fusil tirés au hasard. Comme les Zoulous avaient réussi parfois à enlever des sentinelles, brusquement saisies sans avoir aperçu un ennemi qui arrivait en rampant, les factionnaires faisaient feu à tort et à travers. Ils avaient peur de l'ombre d'un arbre, de la chute d'une feuille, du murmure d'un ruisseau.

*** Des faits analogues se sont produits en Egypte dans ces dernières années.

Après l'affaire de Tel-el-Kébir, l'armée anglaise tout entière se réveilla en sursaut et saisit ses armes, en criant que " les Arabes étaient dans le camp," sans qu'aucun incident pût donner lieu à une alarme.

L'origine de cet émoi avait été quelques cris poussés par un soldat qui rêvait. Cela avait réveillé ses voisins qui s'étaient mis à crier à leur tour sans savoir pourquoi.

La caractéristique des paniques est, du reste, les actes inconscients qu'elles font faire.

*** Paris a été témoin, pendant une nuit de la guerre civile de juin 1848, d'une panique qui est restée légendaire.

La place de Carrousel était remplie de gardes nationaux venus de province à l'appel du général Cavaignac pour combattre l'insurrection. L'un d'eux, vers deux heures du matin, fit partir par mégarde son fusil.

Le bruit de la détonation effraya ces soldats improvisés, qui se mirent à tirer au hasard. Pendant dix minutes, il se produisit une fusillade effroyable, en l'air heureusement, sans quoi tout le monde eût été tué. Il y eut, toutefois, de nombreux blessés.

Une légion de la garde nationale, qui était campée de l'autre côté de la Seine, sur le quai Voltaire, entendant faire feu suivit l'exemple et commença, à son tour, à décharger ses fusils dans l'obscurité. On eut toutes les peines du monde à la calmer.

*** Sur mer, les paniques sont aussi fréquentes, quoiqu'elles ne se manifestent pas de la même façon, puisqu'on ne peut pas fuir.

On a vu cependant des matelots affolés se jeter à l'eau par-dessus le bord pour échapper à un danger imaginaire. Dans beaucoup de naufrages, des faits de ce genre ont été signalés.

Mais, depuis l'invention des torpilles, le moral des marins est soumis à une dure épreuve en temps de guerre ; car la pensée que le navire peut s'abîmer dans les flots en quelques minutes, sans résistance, sans lutte, sans combat, est faite pour agiter les nerfs.

On a pu le constater en 1870 dans la flotte française qui croisait dans la mer Baltique, sous le commandement de l'amiral Bouet-Willaumez.

Une nuit que l'escadre avait jeté l'ancre dans la baie de Dantzig, le vaisseau-amiral s'éclaira tout à coup de signaux ordonnant le branle-bas de combat.

Tout le monde, à bord de chaque navire, courut à son poste de bataille, interrogeant avec avidité le silence et l'obscurité. Les matelots étaient dans un état d'effervescence impossible à décrire. Ces mêmes hommes, si braves en face d'un danger visible, étaient vraiment timides en présence du péril inconnu.

Voici ce qui était arrivé. La corvette allemande le *Nymphe* était sortie de la Vistule pour tenter une surprise contre nous. La corvette cuirassée française la *Thétis*, placée en grand'garde et prévenue par la chaloupe à vapeur de ronde, près de laquelle avait passé le *Nymphe*, avait appareillé aussitôt sans lever son ancre, et en filant sa chaîne. Elle avait forcé le navire ennemi à rentrer au port.

Mais dans l'escadre, on ne sut cela qu'au jour ; et la panique fut grande dans les équipages, qui croyaient à chaque instant apercevoir des torpilleurs. Il fallut de sérieux efforts pour empêcher les canonniers de tirer au hasard.

L'officier anglais, qui vient de publier des articles sur les paniques de l'armée britannique, est d'avis qu'on devrait habituer les troupes à surmonter ces surprises morales en les soumettant systématiquement à des alarmes subites.

C'est un exercice qui peut être utile, et le conseil semble bon en tout pays.

JEAN FROLLO.

L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LE COLLEGE DE MONTRÉAL

Nous traduisons ce qui suit du *Star* de Montréal :

" M. l'abbé Colin, Supérieur du Collège de Montréal, est revenu de Québec où il est allé compléter, avec les autorités de Laval, les arrangements qui ont rapport à l'affiliation de l'institution qui est sous son contrôle avec l'Université Catholique Romaine du Canada.

A une réunion qui eut lieu récemment dans l'ancienne capitale au sujet de ce qui précède, M. l'abbé Colin a promis à Laval de l'aider des capitaux de l'ordre de St. Sulpice.

En retour, les élèves du Collége de Montréal auront accès aux dégrés ès lettres et ès-arts de l'Université Laval, et ceux qui aux examens des arts, à l'expiration de chaque année, obtiendront les quatre cinquièmes du nombre total des points, pourront suivre gratuitement les cours des facultés professionnelles de l'Université.

Le projet d'établir une faculté des arts à l'Ecole Polytechnique et relevant de Laval a été le plus favorablement accueilli par les commissaires qui ont cette institution sous leur contrôle.

Les cours de la faculté des arts à l'Ecole Polytechnique seront donnés dans l'édifice de l'Ecole Archambault, en attendant que l'édifice de l'Université sur la rue St. Denis soit construit.

Les professeurs de la nouvelle faculté seront nommés dans quelques jours."

PETITES NOTES

Chose incroyable et rigoureusement vraie pourtant : le prince impérial Rodolphe et le duc Philippe de Cobourg-Gotha ont chassé l'ours à Saxenbourg, près de Vienne. Comment les ours, ces habitants des contrées froides, se trouvaient-ils là ? On aura le mot de l'énigme quand on saura que le prince impérial avait daigné accepter au printemps dernier de M. Tatartzy, le directeur du Carlthéâtre, un présent consistant en deux jeunes ours de Sibérie. C'est contre ces animaux qu'une chasse avait été organisée samedi dans les fourrés de Saxenbourg.

On vient de vendre au Tattersall de Newmarket les chevaux ayant appartenu en propre au célèbre jockey Fred. Archer, récemment décédé. Le total de la vacation s'est élevé à 3,585 livre, soit 88,620 francs.

Le jury de l'Oise a acquitté M. Lacaille, journaliste républicain, qui avait tué en duel l'un de ses confrères républicains.

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le parlement est dissout et les élections fédérales fixées à une date assez rapprochée : le 22 février.

C'est la meilleure preuve que le gouvernement ne redoute aucunement d'affronter le suffrage populaire.

C'est aussi la plus éloquente réponse aux vantardises des journaux libéraux qui ont répété jusqu'à ces derniers temps que les ministres fédéraux s'efforceraient de gagner du temps et d'éloigner autant que possible la date des élections.

Le gouvernement de Sir John MacDonald se présente avec la plus entière confiance devant l'électorat. Sa politique en est une de réforme et de progrès.

Il a eu l'honneur de mettre une dernière main à cette entreprise colossale—le chemin de fer du Pacifique—qui relie aujourd'hui les deux océans, et sa politique nationale, inaugurée au lendemain d'une crise que l'administration des Mackenzie et des Cartwright s'avouait impuissante à enrayer, eut l'effet de faire revivre l'industrie qui étaient aux abois et d'imprimer un nouvel essor au commerce.

L'agriculture, laissée jusque-là à elle seule, sans protection, sans stimulant, se ressentit elle-même des avantages du nouveau tarif. N'ayant presque pas de concurrence à soutenir, le cultivateur put vendre dès lors, avec des profits raisonnables, ses denrées.

Cette politique a déjà reçu, une première fois, la sanction du pays. Appelé à se prononcer de nouveau sur son mérite, le peuple—nous en avons la conviction—comprendra assez bien ses intérêts pour ne pas se déjuger à quatre ans d'intervalle.

Il est possible, il est même probable, que dans la lutte qui va s'engager tout à l'heure, l'on exploitera largement dans cette province, contre le gouvernement de Sir John MacDonald, les préjugés qui ont été soulevés dans les dernières campagnes.

Tout cela est prévu.

A défaut de programme, à défaut d'une politique fixe et déterminée, le parti libéral n'a d'autre ressource, pour grossir ses chances de succès, que d'amadouer l'électorat avec des phrases retentissantes et que de se rabattre sur les questions de race et de religion.

Nous ne songeons point à déplorer que la lutte se fasse sur ce terrain. Nos regrets, d'ailleurs, ne corrigeraient aucunement nos adversaires qui utilisent la seule arme qui soit à leur disposition. Nous dirons seulement à ceux qui se flattent d'égarer l'opinion en caressant les passions populaires et en introduisant dans le débat des éléments étrangers, qu'ils assument un rôle et une responsabilité dont les conséquences ne peuvent être que désastreuses.

Que l'on sache bien une chose : c'est que les succès obtenus par de tels moyens sont toujours éphémères. L'on n'a pas d'exemple, en effet, qu'un peuple se soit laissé berner indéfiniment. S'il lui arrive quelquefois de prêter l'oreille aux discours mielleux des démagogues, il ne tarde pas non plus à se venger de leurs hypocrites déclarations lorsque la vérité se fait jour dans son esprit.

Et la vérité ici, vérité incontestable dont ne triompheront pas même les appels aux passions, c'est que depuis 1878 le gouvernement de Sir John Macdonald a travaillé avec efficacité à l'avancement et au bien être du pays.

CONGRÈS D'AGRICULTURE

Le premier congrès des cercles agricoles de St-Isidore le laboureur aura lieu à Trois-Rivières, à l'Hôtel de ville à 7 p. m. jeudi le 20 janvier. Il se continuera le 21, à la suite des réunions de la société d'industrie laitière qui se tiendront au même endroit, mercredi et jeudi 20 et 21.

Tous les amis de la cause agricole y sont invités.

Ils n'ont qu'à en faire la demande aux Trois-Rivières à M. Barnard, secrétaire et au révérend M. Garon, prêtre et président du premier congrès. Ils leur enverront immédiatement des documents qui leur permettront de profiter de la réduction d'un tiers sur les prix de passage sur les chemins de fer.

LE CARDINAL A ROME.

Dimanche, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec a reçu de l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat un télégramme l'invitant, de la part du Saint Père, à se trouver à Rome pour la tenue du prochain consistoire qui aura lieu vers la fin de février ou le commencement de mars prochain.

En conséquence, Son Eminence quittera notre ville le 27 du courant pour New-York, où Elle s'embarquera sur le paquebot *La Bretagne*, de la ligne transatlantique, pour se rendre à Rome. Son Eminence sera accompagnée de son secrétaire, M. l'Abbé C. A. Marois.

MINES de la NOUVELLE-ECOSSE

EXPORTATION DE CHARBON

Le *Trades Journal* de Stellarton nous donne un état complet des exportations de charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton, pour l'année 1886 :

CUMBERLAND

	1886	1885
Spring Hill	445,000	312,000
Chignecto	7,532	4,768
Minudie, (est)	5,000	7,000
Joggin (est)	16,000	15,000
Autres mines	2,000	2,500

PICTOU

	1886	1885
Intercolonial	121,000	98,000
Acadia	92,532	90,428
Halifax	60,501	14,061
Vale	95,136	93,634

CAP BRETON

	1886	1884
Bridgeport (est)	12,500	12,500
Block House	5,300	7,300
Caledonia	73,300	48,200
Glace Bay	28,950	40,985
Gowrie	89,000	77,500
International	105,000	87,487
Lingan	13,000	18,860
Ontario	6,000	7,500
Reserve	84,500	75,200
Sydney	122,000	103,000
Victoria	46,750	40,600

CHASSE ET PÊCHE.

II

LES CANONS DE LA VÉNERIE

Le prince du sport en Amérique, Frank Forester, a émis des maximes et établi en matière de chasse des distinctions qui ont fini par se faire accepter de tous ceux qui s'enrôlent sous la banière de St. Hubert, bien qu'il en est qui semblent au premier abord, assez arbitraires.

Par gibier *gance* dit-il, on aurait tort de désigner toute créature portant fourrure, écaille ou plume *Fur-Fin ou Feather* vivant à l'état de nature *ferœ naturâ*, dans les bois, les rivières ou sur les grèves. S'il en était ainsi, celui-là pourrait prétendre au titre de Veneur, dont les exploits se résumeraient à pourchasser des hiboux, des éperviers, à occire des Grives, des Merles, des Pigeons, des Ecureuils, même de la vermine comme les Putois, les Belettes, les Blaireaux, etc.

Si d'un côté, l'on ne saurait séparer de l'idée du gibier, l'attribut de servir d'aliment à l'homme, de l'autre, l'exercice de la vénerie ne peut admettre chez la gente emplumée, par exemple, comme gibier que les volatiles que les chiens de race poursuivent par pur instinct et sans les avoir préalablement rencontrés. A ces nobles espèces, s'appliquent certaines règles du tir, imprescriptibles, à demi chevaleresques, bien qu'il y ait encore ici exceptions à la règle.

C'est sans doute sous cette inspiration que M. Robert Roosevelt, l'ancien Président du Club pour protéger le poisson et le gibier, à New-York, a écrit deux beaux volumes " *Game Birds of the North* " et *Game Fish of the North.*"

Le gibier proprement dit comme l'entend Frank Forester ne comprend pour les Etats-Unis et les provinces Britanniques que certaines familles fort limitées : six familles de quadrupèdes : le Bison, *Bos ;* la Chèvre, *Capra :* (1) le bouquetin, *Antilope ;* le cerf, *cervus ;* le lièvre, *lepus* et l'ours, *ursus.*

Dans la première, la seconde et la troisième famille on compte :

* Le Bison, *Bos americanus.*

* La Chèvre des montagnes, *Capra montana.*

* Le Mouton des montagnes, *Ovis montana.*

* Le Bouquetin, *Antilope.*

La famille des *Cervedae* comprend cinq variétés :

L'orignal, *Cervus alces.*

* Le Wapite, *Cervus Canadensis.*

Le Caribou. *Cervus Tarandus.*

Le Chevreuil, *Cervus Virginianus.*

* Le Cerf à queue noire, *Cervus Macratis.*

On compte deux sortes de lièvres :

Le Lièvre commun, *Lepus americanus.*

* Le Lièvre du nord, " *virginianus.*

Deux variétés d'Ours :

L'Ours noir, *Ursus americanus.*

* L'Ours Grezzly, " *horribilis.*

Les volatiles qui d'après Frank Forester constituent en Amérique le gibier proprement dit, se rangent sous trois ordres : les espèces terrestres sous un ordre, et les oiseaux aquatiques appartiennent à deux autres ordres, bien que certains individus de chaque ordre empiètent sur le domaine de leurs voisins.

1er ordre : les Pulverisateurs. Deux familles, *Pavonidae* et *Tetraonidae.* Ils renferment le Dindon—*Meleagris ;* la Caille—*Ortyx* et le Tetras ou Perdrix—*Tetras.*

Des six variétés de cailles connus en Amérique, la Caille de Virginie est la seule qui se présente aux chasseurs dans nos climats, encore faut-il pénétrer jusque dans l'ouest du Canada. La famille *Tetraonidae* nous offre six espèces :

1o. La Gelinotte à Fraise—*Ruffed Grouse*—la Perdrix des Bois francs.

2o. Le Tetras du Canada—*Spruce Grouse*—la Perdrix de Savanne.

3o. La Gelinotte à queue aigue—*Sharp-tailed Grouse.*

4o. Le Lagopède des Saules—*Willow Ptarmigan.*

5o. Le Lagopède des Rochers—*Roch Ptarmigan.*

Des oiseaux aquatiques fort nombreux, deux groupes, et une infinité de sous-ordres :

La Poule d'eau—ou Foulque d'Amérique.

Trois variétés de Râles.

L'innombrable essaim d'Echasseurs :

Becasses—Becassines—Barges—Chevaliers—Phalerophes—Pleuviers—Vanneaux—Canolis—Tournepièvre—Maubesches, etc.

L'ordre, *Natatores*, offre au chasseur chasseur quelques-unes de ses plus belles pièces.

Deux variétés de cygnes superbes. Cinq variétés d'oies etc.

1o. L'oie à cravatte, outarde—*Canada Goose.*

2o. La Bernache—*Brant Goose.*

3o. L'oie à front blanc—*White Fronted Goose.*

4o. L'oie sauvage. *Snow Goose.*

Le genre *Anas:* Canards d'eau douce compte dix variétés de canards y inclus les trois espèces de Sarcelles.

Le genre *Fuligula* : Gibier de mer, renferme seize variétés.

On trouve au Canada trois espèces de Merles.

Blase nomme Chasse au chien d'arrêt le genre de chasse que Frank Forestier a si bien décrit sous le titre de *Upland Shooting* : c'est-à-dire le tir du gibier avec l'aide de *pointers*, chiens d'arrêt, de *setters* chiens couchants ou épagneuls, muni du fusil ordinaire, tandis que l'autre chasse, la chasse au gabion ou à l'affût, se fait en se blottissant des heures entières, dans des caches ou troux creusés dans le rivage, pour y leurrer au moyen d'appelants le gibier qui passe, ou bien en faisant l'approche au moyen de légers canots masquées d'herbes ou de feuilles, et en le tirant de loin, avec de grosses pièces, chargées de postes, etc. Il va sans dire que la chasse au chien d'arrêt requiert beaucoup plus de vigueur physique, de savoir-faire pour chercher et tirer le gibier, d'habileté pour contrôler les mouvements de ses chiens ; c'est là le noble exercice du Veneur, l'autre mode est celui plutôt du braconnier ou du charcutier qui désire approvisionner ses étaux de provisions de bouche, et pourtant c'est difficile de faire chez nous la chasse aux oies sauvages, sans avoir recours à ce mode, tant ce gibier est farouche et peu abordable.

L'on aurait bien tort de croire que la chasse au Canada se résume à entasser une pyramide de volatiles de toutes espèces, mêlés à de la vermine de basse-cour.

Binedut Revail, decrit comme suit une battue colossale, opérée dans l'intérêt de l'agriculture : procédé que nous n'admirons qu'à demi.

" La chasse est si belle, dit-il, en Amérique du Nord, que ce n'est point ordinairement le gibier qui manque sur le passage du chasseur, mais la poudre et le plomb dans son sac. Il me suffit pour prouver ce que j'avance, de citer un passage de journal que j'ai tout lieu de croire fort authentique. C'est le récit d'une chasse faite dans le comté de Shefford (Canada), près d'un village nommé Frost.

Les habitants de cet endroit s'étaient rassemblés à la taverne de "l'Aigle d'Or" afin de détruire le gibier qui menaçait le produit des récoltes du pays. Il fut résolu que les oiseaux et les animaux pillards, devenus trop nombreux, seraient frappés dans une grande Saint-Barthélémy. Les chasseurs nommèrent deux chefs pour organiser le massacre, et les deux élus convinrent entre eux de se faire accompagner chacun par soixante-quinze camarades qui, dans l'intervalle d'un samedi à celui de la semaine suivante, chasseraient sous leurs ordres.

MM. Asa B. Foster et Augustus Wood partirent donc et le 19 avril 1856 on compta les pièces, qui se divisaient dans la manière suivante :

Chasse de M. Foster	Pièces	Chasse de M. Wood	Pièces
Renards	50	Renards	50
Eperviers	50	Eperviers	25
Corbeaux	60	Corbeaux	100
Pies glousseurs	720	Pies glousseurs	420
Putois	270	Putois	120
Ecureuils noirs et gris	660	Ecureuils gris et noirs	673
Ecureuils rouges et zébrés	40,620	Ecureuils rouges et zébrés	33,150
Belettes	80	Belettes	20
Geais et piverts	2,570	Piverts et geais	1,860
Chouettes et hiboux	160	Chouettes et hiboux	110
Merles	3	Merles	2
		Pigeons	1
Total	46,283	Total	36,561

Qu'aurait pensé d'une telle tuerie le grand saint Hubert et son ardent disciple Frank Forestier !

J. M. LeMoine.

Sillery, janvier 1887.

(1) Les espèces ainsi marquées * ne se rencontrent pas dans la province de Québec.

UNE EXÉCUTION A MEXICO

Le *Petit Gaulois*, de Mexico, nous apporte les nouveaux détails que voici sur une exécution qui vient d'avoir lieu dans cette ville, et que le télégraphe nous avait signalée sommairement :

" Après plus de deux ans et demi, le sinistre drame de l'ancien couvent de San Geromino vient enfin d'avoir son sanglant dénouement dans la cour de la prison de Belem. Le meurtrier du vieux français Pierre Eymin, Francisco del Moral, a été passé par les armes. Il était âgé de 26 ans.

" Tous les moyens avaient été employés pour le sauver. Démarches, supplications, menaces, influences puissantes, recours en grâce, sursis, tout avait été mis en œuvre par la femme, la sœur, les amis et les défenseurs du condamné qui, pendant dix-huit mois, ont employé une énergie, un dévouement, une habileté vraiment dignes d'une meilleure cause. Le ministre de France lui-même, touché des larmes des deux femmes qui venaient à genoux, solliciter son intercession, n'avait pas craint d'intervenir, non pas officiellement, mais en son propre nom.

" La veille de l'exécution, M. O'Horan, défenseur de Léon, l'un des complices du condamné, était allé trouver son ancien client pour le supplier de dire la vérité et de ne pas laisser mourir un innocent. Léon avait été condamné à cinq ans de prison pour complicité dans l'assassinat d'Eymin, et il subit en ce moment sa peine dans la même prison que Belem. C'est lui qui faisait le guet tandis que del Moral et Palomino garrottaient, étouffaient et jetaient le malheureux vieillard dans un grand coffre.

A l'audience, Léon avait avoué sa participation dans le crime qu'il avait vu commettre sous ses yeux : il avait remis à del Moral la corde dont celui-ci s'était servi pour ficeler l'octogénaire. Des deux mille cent piastres volées à Eymin, Léon avait reçu $100 pour sa part. Aux prières, aux supplications de M. O'Horan, qui fait appel à son cœur, à sa conscience Francisco Léon répond avec calme et tranquillité : " J'ai dit la vérité devant mes juges ; je la dis encore en ce moment solennel devant mon défenseur à qui je dois la vie : Del Moral est l'auteur du crime."

" Le condamné continuait à jouer le rôle d'innocent persécuté qu'il s'était tracé depuis le jour du jugement. Mais lorsqu'il a vu que tout espoir était bien perdu, après s'être confessé, après avoir prié une grande partie de la dernière nuit, del Moral est allé à la mort d'un pas ferme, sans trembler, mais sans forfanterie, non plus comme la victime d'une erreur judiciaire, mais comme un criminel sincèrement repentant et résolu à offrir courageusement sa vie en expiation de son crime.

" Il est six heures du matin lorsque le condamné sort de la chapelle entre les deux prêtres qui doivent l'accompagner jusqu'au dernier moment. Il est vêtu d'un costume noir, d'un pardessus gris et chaussé de bottines neuves. En passant devant le secrétaire du gouverneur, del Morel retire son chapeau qu'il garde ensuite à la main. Une centaine de personnes environ ont obtenu la permission d'assister à l'exécution. Del Moral se retire pénétré, d'un pas toujours ferme, dans le carré formé par les soldats d'une compagnie d'infanterie. Derrière lui, vient le peloton d'exécution composé de huit soldats, deux caporaux et un premier sergent, sous les ordres d'un capitaine.

" Le condamné donne son chapeau à l'un des gardiens qui l'accompagnent, retire tranquillement son pardessus dont il fait présent à l'alcade de la prison ; puis il embrasse avec effusion le crucifix, les deux prêtres et l'officier qui doit commander le feu. Bien qu'il ait demandé à mourir debout et à voir la mort en face, il se rend docilement aux observations, se laisse bander les yeux et sort de la poche intérieure de sa jaquette une croix grossièrement faite de deux morceaux de bois ; puis, après avoir une dernière fois embrassé l'un des prêtres, il s'agenouille lentement.

" L'officier lève son épée, l'abaisse rapidement et cinq coups de feu retentissent tirés par les soldats du premier rang. Del Moral tombe foudroyé, la face en avant, baigné dans une mare de sang. Il a reçu deux balles dans la poitrine et une dans chaque épaule ; le cinquième projectile, après avoir brisé l'une des branches de la croix que le condamné tenait à la main, a frappé l'artère temporale droite et est allé se perdre dans le mur.

" Le médecin s'approche pour faire les constatations d'usage et se voit forcé d'ordonner un premier, puis un second coup de grâce qui sont tirés successivement dans la région du cœur par deux soldats désignés à tour de rôle. Del Moral avait demandé et obtenu qu'on ne lui tirerait pas à la tête, mais dans ces terribles circonstances, le plus habile tireur n'est pas maître de son coup, même à une distance de cinq pas.

" Deux détenus s'avancent pour soulever le cadavre et le déposent dans une bière provisoire dont le fond est garni de quelques débris de vieux paillassons, et le funèbre cortège s'achemine vers le greffe de la prison où doivent avoir lieu les dernières formalités légales."

Les évictions

DUBLIN, 17.—Un nombreux contingent de constables est arrivé à Letterkenny, comté de Donegal et cela pour protéger les shérifs devant évincer 50 fermiers

Expédition Stanley

LONDRES, 17.—M. Stanley a dit aujourd'hui que l'expédition qui doit aller au secours d'Emin Bey ira par voie de Zanzibar et que cette entreprise coûterait $1,000,000.

Tremblement de terre

MARSEILLE, 17.—Il y a eu aujourd'hui des secousses de tremblement de terre à Montpellier et dans plusieurs autres villes du sud de la France.

LES ÉLECTIONS

Quand toute la Nouvelle-France ne relevait politiquement que de son gouverneur français ou de son Conseil Souverain, nous ne dirons pas, certes, que le peuple était mieux ou plus gouverné qu'aujourd'huipuisqu'il y avait bien moins de gouvernements, mais c'était peut-être mieux pour la tranquillité de ce peuple qu'il le fut moins.

Il allait droit son chemin sans trop s'occuper de la chose publique, et quand il avait pu se protéger, quelques mois durant, contre les incursions des sauvages ennemis, contre les contrariétés qui lui venaient de ses voisins anglais ; quand il avait pu obtenir de France des secours si nécessaires et si ardemment demandés, il dormait alors satisfait et comptait une bonne année.

Le voteur était alors un être inconnu, et le *cabaleur*, donc, eût été aussi difficile à supposer que la lumière électrique et la mélinité.

Mais deux siècles ont passé sur ces premiers efforts de la France celonisatrice et sur le pays nouveau qui était l'objet de ses soins languissants ; deux siècles, c'est si long pour les institutions politiques !

On nous parle bien encore de sauvages et d'anglais, mais comme tout est changé pour eux et pour nous.

Aussi, le peuple canadien se donne-t-il tout le loisir possible de s'occuper de ses gouvernants ; et des gouvernants, l'on sait s'il en a !

Gouvernement fédéral, gouvernement provincial, gouvernement municipal : rarement douze mois s'écoulent sans que l'électeur,—l'édificateur de tous ces gouvernements,—devienne au moins durant cette période le souverain d'un jour, l'homme de la situation. Il vient à peine d'affirmer son avis sur l'administration politique des provinces, et il lui faut prendre maintenant une vue d'ensemble.

Le parlement du Dominion est dissous ; les élections générales se feront dans un délai déterminé. La course au voteur, qui dispose du sort redevenu problématique de nos gouvernants, va donc recommencer avec ses alternatives d'espérance et de découragement, d'appels aux bons principes et de tentations, du côté des mauvais.

Toutes les provinces canadiennes, à la fois, auront à prononcer ; et sans nous associer aucunement à la façon de penser des partisans, nous pouvons dire, pour l'avoir plus d'une fois constaté, que chacune de ces provinces a son petit chagrin au cœur, dont elle tient le gouvernement central responsable, comme aussi peut-être certain devoir de reconnaissance envers lui, dont lui parlent certaines exigences satisfaites.

Il serait difficile, en effet, qu'une des provinces de la confédération canadienne n'ait eu qu'à se plaindre de ce cinquième parlement. On le jugera donc, sévèrement sans doute, parceque les griefs tiennent toujours beaucoup plus à la mémoire que les bienfaits, parceque les gouvernements en faisant le bien n'accomplissent que leur devoir, et trahissent les droits du peuple qui les fait, quand ils s'écartent quelque peu de leurs promesses.

Sous ces circonstances, on ne laisse pas de se demander pourquoi le parlement fédéral, dont les pouvoirs ont encore quelques mois de durée, s'en vient ainsi remettre son existence à l'épreuve et jeter dans la balance de l'électorat ses mérites et démérites.

La raison qui nous en apparait la première c'est que, durant la dernière administration, une extension de la franchise électorale est venue refaire l'électorat. Et s'il n'est pas de principe ou de nécessité, il est du moins d'usage, dans la constitution britannique, qu'un parlement, en détruisant et remaniant, par un bill de réforme, l'électorat qui lui a donné ses pouvoirs constituants, se porte volontairement à lui-même un coup qui compromet momentanément son existence. Il n'émane plus du corps électoral remanié ; il est lui-même à reconstituer.

Les grands politiques de l'Angleterre ont bien voulu qu'il en fut ainsi en 1832, en 1868 et en 1885, et des hommes d'état comme Sir Robert Peel, lord Cairns, lord Stanley et M. Gladstone nous ont appris qu'il importait à la souveraineté du peuple qu'il en fut ainsi.

Le cinquième parlement fédéral en adoptant le dernier bill de franchise électorale ne songeait pas sans doute à se dérober à un usage si bien accrédité, et si jusqu'à présent il ne lui a pas été donné de s'y soumettre activement, il ne faut pas l'accuser aujourd'hui de brusquer les événements.

E. C.

DE TOUT UN PEU

L'*Almanach Gotha* publie le nombre d'hommes que les différents pays d'Europe pourraient mettre sous les armes, en cas de mobilisation :

La Russie pourrait mettre sous les armes 2,400,000 hommes, plus 1,600,000 de troupes principales, soit 4,000,000.

L'Allemagne : 1,520,000 hommes, plus 600,000 hommes du landsturm, et 400,000 de la seconde classe de la réserve, soit 2,520,000.

La France : 1,030,000 hommes, plus 1,400,000 hommes de l'armée territoriale, soit 2,430,000 sans compter les dispensés s'élevant à plus d'un million d'hommes pour les vingt classes.

L'Autriche : 806,000 hommes, plus 130,000 hommes de la landwehr autrichienne, 130,000 de la landwehr hongroise, et 6,000 hommes de troupes spéciales, soit 1,077,000.

L'Italie : 881,200 hommes de l'armée permanente, plus 362,300 de la milice mobile, et 1,156,500 de la milice orientale, soit 2,400,000.

La Turquie : 160,000 hommes de l'armée permanente, plus les rédifs du premier et du deuxième ban, environ 800,000 hommes.

Soit un total général de treize millions d'hommes sous les armes. Evidemment il est à désirer que ces vingt-six millions de bras ne soient jamais occupés que pour le développement et la prospérité du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

PETITES NOTES

Le *Monde* dit que les minstres fédéraux devraient avoir des bureaux publics à Montréal, où les visiteurs pussent les rencontrer.

+

M. Chs Thibault, depuis longtemps l'ami des Canadiens des Etats-Uns, auxquels il a rendu d'éminents services, a reçu, la semaine dernière, des Canadiens de Meriden, une riche amphore en argent, véritable chef-d'œuvre d'orfèverie sortiv des ateliers de la "Silver Meriden Co."

+

Pendant le mois de décembre, le C.P.R. a vendu entre quatre et cinq mille acres de terrain dans les environs de Calgary.

+

L'ordre des Jésuites compte 350 années d'existence.

Il a fourni 248 saints à l'Eglise, 1,500 martyrs, 13 papes, 60 cardinaux, 4,000 archevêques, 6,000 écrivains et compte maintenant 2,500 missionnaires.

+

Le millionnaire Jay Gould paie $1,800 pour un banc à l'église et le double pour une loge à l'Opéra.

+

Le célèbre tueur de lions, Ahmed Ben Ahmar, a été décoré de la Légion d'Honneur, à cause de sa bravoure.

Ahmed a tué en Algérie, en 26 ans, 200 lions.

+

Sir Edward Watkin doit publier un ouvrage sur le Canada avant et après la Confédération.

+

Dans l'année 1886, Mgr Cleary a envoyé comme souscription de son diocèse, £606. 9s. 6d. pour le fonds de secours de la cause irlandaise au Parlement anglais.

+

Les souscriptions des marchands de nouveautés à Montréal pour les fêtes du carnaval s'élèvent à la somme de $2,267.50.

BRAVO !

La part de nos compatriotes de Minneapolis, Minn., dans les charges publiques et autres :

Un Canadien à la législature de l'Etat ;

Deux échevins canadiens ;

Un agent de la police secrète, M. Roy ;

Un officier de la police montée, M. Marcel Guimond.

LE "TRAVAILLEUR"

Le *Travailleur* de Worcester nous apprend que la succession de feu M. Ferdinand Gagnon a été déclarée insolvable.

Après treize années de dévouement à la cause des canadiens-français des Etats-Unis ; après treize ans de services d'une grande valeur, le *Travailleur* se trouve aujourd'hui dans une position financière embarrassée.

Le *Travailleur* entretient cependant l'espoir de triompher des difficultés qui se présentent. Il compte pour cela sur le patriotisme et la bonne volonté de nos compatriotes des Etats-Unis.

Cet appel mérite d'être entendu.

Le *Travailleur* est l'un des meilleurs journaux des Etats-Unis, l'un des plus fermes défenseurs de la cause française. Les canadiens des Etats-Unis se doivent à eux-mêmes de ne pas laisser périr une œuvre qui leur a été si précieuse dans le passé et qui peut encore leur être utile dans l'avenir.

LES AMBASSADES PRÈS LE SAINT-SIÈGE

EN CAS DE GUERRE.

Advenant une guerre européenne, au printemps prochain, il est permis de croire, et l'on croit assez communément, que l'Italie ne pourrait rester neutre, au milieu des alliances internationales qui se préparent et qui entraîneront ces intérêts.

Or, l'Italie étant en guerre, qu'adviendra-t-il des rapports du Saint-Siège avec les autres puissances de l'Europe ?

Pour la première fois, depuis que le pouvoir temporel des Papes n'est plus, l'événement s'en sera produit, et il mérite bien que les catholiques s'en émeuvent d'avance.

Nous reproduisons, à ce propos, l'excellent article suivant du *Moniteur de Rome* :

"Les plaintes de Léon XIII trouvent tous les jours leur justification dans l'attitude du gouvernement et de la presse libérale. Celle-ci annonce que le projet de loi sur la *propriété ecclésiastique* est prêt. Mais nous tenons à signaler aujourd'hui un article plus grave que tous les autres de la *Riforma* sur l'éventualité d'une guerre, au point de vue des rapports du Vatican avec les gouvernements étrangers.

Evidemment, dit-elle, le Pape croit à la guerre et il tend à se poser dans les prochaines complications européennes, en puissance belligérante. Or il serait bon que le Vatican fut informé des intentions du gouvernement italien, dans le cas d'une guerre dans lequelle l'Italie serait engagée pour ce qui peut concerner l'attitude du Vatican lui-même, et ses rapports avec le Cabinet italien et les Cabinets étrangers.

A ce sujet, le gouvernement ne devrait pas tarder à se poser une question et à la résoudre avec tact...

"Dans l'hypothèse d'une guerre de l'Italie avec un des gouvernements étrangers, son ambassadeur près le Quirinal s'en irait. Mais celui près le Vatican pourra-t-il rester ? Selon nous, la réponse ne saurait être douteuse. La logique la plus élémentaire veut qu'elle soit négative, parce qu'il serait ridicule de faire la guerre, avec le cheval de Troie dans la place, en sachant ce que le cheval signifie.

"Nous savons tous ce que nous pouvons attendre du Vatican, en cas de complications."

La *Riforma* continue sur ce ton froidement odieux. Il serait inutile de s'attarder à un débat sur la question de droit. Nous nous abstiendrons de même de repousser les insinuations perfides contre Léon XIII et le Saint-Siège. Ce que nous voulons et devons relever, c'est l'hypothèse soulevée par notre confrère.

Elle intéresse les Cabinets autant que la Cour de Rome. La solution qu'en donne la *Riforma* n'est pas seulement une violation flagrante de la loi des garanties, elle est une atteinte directe portée à la liberté et la dignité des gouvernements, du monde catholique et du Saint-Siège. Depuis 1870, les esprits sagaces ont envisagé les conséquences probables entre l'Italie et une autre puissance, sous le rapport de la situation du Pape.

Eh bien, la *Riforma* nous dévoile d'avance les préoccupations de son parti et peut-être du gouvernement.

Or, nous le demandons, que devient, dans cette hypothèse, l'indépendance du Saint-Siège ? Que devient la liberté de ses rapports avec les divers Cabinets ? N'y a-t-il pas là la preuve irréductible de la nécessité de sortir de la situation fausse où nos adversaires se sont engagés ?

De plus, que sera l'avenir réservé au Pape lui-même, en cas de guerre ? Du moment que nos adversaires regardent le Vatican comme un foyer de dangers pour l'Italie, l'expulsion des ambassadeurs ne serait pas suffisante, la logique commanderait d'aller plus loin. Eh bien, que verrions-nous ? Qu'arrivera-t-il si l'Italie est vaincue, ou si elle est victorieuse ? Que sera-ce, si les sectes ameutent les susceptibilités nationales contre la Papauté, si elles les conduisent à l'assaut de cette demeure, que l'on a déjà menacé de faire sauter ? Les passions une fois déchaînées, le Pontife serait-il sûr de garder le dernier lambeau de sa liberté dérisoire ?

Nous nous contentons pour le moment d'attirer l'attention sur ces graves éventualités.

L'horizon est sombre. L'orage gronde dans le lointain. La dernière sauvegarde de l'indépendance pontificale est à la merci d'une surprise, et, dans la première tourmente, les événements se chargeront de montrer à l'Europe et à l'Italie les efforts de l'Italie officielle vis-à-vis le Saint-Siège. Si la situation ne mûrit pas sous le rayonnement des idées, elle mûrira peut-être sous l'éclair des orages. La *Riforma* soulève un coin du voile qui cache l'avenir. Il nous aura été permis de le constater.

LE CURÉ DE PLANAY

(Conte bourguignon)

Planay est un joli village de la Côte d'Or, comptant 165 habitants,—ainsi l'affirme l'Indicateur châtillonnais de notre ami, Ernest Leclerc,—doté de dix conseillers municipaux et faisant partie du canton de Laignes, un riche canton, je vous assure !

Planay, Plaanetti, Plaanoy, Plannoy, La Grange de Planay, les Grangiers de Planois. J'espère qu'en voilà des "étymologies" sans compter qu'en patois le nom du pays se prononce : Piéna.

D'abord, Planay appartient aux seigneurs de Savoisy, pays voisin. Le fief de Planay fut vendu à l'abbaye de Fontenay, en 1189, par Adam de Savoisy. Une charte de 1222 confirma cette vente. Planay faisait partie du bailliage de l'Auxois, prévôté de Montbard. Planay fut érigé en village en 1527. Jusqu'à cette date les habitants portaient le nom de Grangiers.

Divers actes et baux établissent les redevances et impôts que les habitants devaient payer aux bénédictins de Fontenay. La Grange de Planay fut vendue par l'abbaye au sieur Heylier le 16 juillet 1791. Deux beaux arbres de la liberté ornent la place publique du village : l'un planté en 1698, lors de l'Edit de Nantes ; l'autre après la Révolution de 1830. Le tilleul planté du temps de Sully a aujourd'hui plus de 6 mètres de tour.

Les habitants de Planay sont parfois appelés : "lai courlis de Piéna." Ce sobriquet se rencontre dans plusieurs villages de la Côte d'Or. Est-ce une raillerie, ou une simple observation ? Les courlis, oiseaux de la famille des échassiers, aiment les terrains chauds et calcaires. On les entend souvent, à la tombée de la nuit, les soirs de printemps et d'été, lancer leur chant plaintif qui a peut-être servi à les désigner sous les noms de courlis :

"Courlis de Piéna
"Tire lai paite au Diabe
"Tire l'en hô, tire l'en bas
"Jusqu'ai lai patte de Piéna."

"Tire lai paite au Diabe", cette expression date de bien longtemps, depuis l'aventure qu'eut avec le Diable un certain curé de Planay nommé Saturnin.

En ce temps-là, le curé Saturnin disait sa messe dans une grange, faute d'un meilleur lieu. Un beau soir que Saturnin se chauffait près d'un bon feu, réfléchissant au moyen d'avoir une véritable église et pas trop cher, il s'écria tout à coup :

—Décidément, il n'y a que le diable qui puisse me tirer d'embarras !

Au même instant, on frappa à la porte du curé.—Entrez ! fit celui-ci. Et un homme correctement vêtu de noir, la figure blâfarde, les yeux rouges, le menton pointu et le nez pointu s'avança poliment vers le prêtre, qui offrit un siège à son visiteur.

Le diable,—car c'était le diable en chair et en os,—s'assit sans façon et posa ses pieds sur les charbons ardents.

Le pauvre curé, interloqué, demanda à qui il avait l'honneur de parler.

—Mais au diable lui-même, cher monsieur, puisque tout à l'heure vous avez bien voulu dire que, seul, je pouvais vous tirer d'embarras.

On a beau être curé ou incrédule par état, quand à brûle-pourpoint un monsieur, venu subitement on ne sait d'où, vous dit : Je suis le diable ! cela ne laisse pas de jeter un froid. Et déjà le curé de Planay esquissait un signe de croix quand son étrange visiteur, lui arrêtant le bras :

—Ah ! pas de bêtise, mon cher curé, ou je vous laisse en plan et sans retour.

—Mais monsieur le diable, répliqua Saturnin, que pouvez-vous faire pour l'église qui me manque ?

—Vous la construire en une nuit !

—Et.. à quel prix ? Nous ne sommes pas riches, à Planay..

—Oh ! qu'à cela ne tienne, répliqua messire Satan. Je ne vous demande pas d'argent. Tenez..

Ce disant, le diable tendait à Saturnin un morceau de charbon ardent.

—Prenez sans crainte, curé, c'est de l'or !

Effectivement, un beau lingot d'or tomba dans la main du curé, qui le mit prestement dans sa poche.

—Mais alors, reprit le desservant, que vous offrirai-je pour vos bons soins, puisque vous ne voulez pas d'argent ?

—Peu de chose ! Demain matin la chapelle sera contruite, elle durera cent ans, et pour ma peine, l'âme du premier qui franchira le seuil m'appartiendra.

Le curé se grattait la tête, hésitant..

—Et, dit-il, sera-t-elle complètement achevée, au moins ? Car, à Cologne, vous n'avez pas tenu toute votre parole.

—Cologne ! Ne me parlez pas de Cologne, hurla le diable en grinçant des dents ; là, j'ai été refait par une tête carrée qui s'est précipitée du haut du clocher qui ne sera jamais achevé. Mais en Bourgogne, pays de bons compagnons, je compte bien que vous me tiendrez parole.

—Oh ! certainement, répondit Saturnin, qui avait réfléchi. C'est dit. Ma chapelle pour cent ans sera construite demain matin, et l'âme du premier qui en franchira l'entrée vous appartiendra.

—Parfait ! monsieur le curé. Jurez sur votre part de paradis.

—Je le jure !..

Et le diable disparut aussitôt.

Le lendemain matin, dès l'aube, le curé Saturnin sortit pour voir si le diable avait tenu parole. En effet, tout à côté du presbytère s'élevait une jolie chapelle. De l'autre côté de la rue, un monsieur tout noir attendait : c'était le diable qui guettait sa proie.

—Diable ! se dit le diable en voyant le curé s'avancer tout près de la porte de l'église, est-ce que mon curé pousserait l'abnégation jusqu'à se dévouer pour ses ouailles ?

L'attente de Belzébuth dura peu. Brusquement, le curé Saturnin sortit un sac de dessous son manteau, en tira un petit cochon de lait vivant que d'un vigoureux coup de pied il envoya de la porte jusqu'au milieu du chœur, puis, se retournant vers le diable tout ahuri :

—Messire Satan, vous m'avez demandé en toute propriété l'âme du premier qui franchirait le seuil de l'église. J'ai juré, je tiens ma parole. Prenez l'âme de mon petit cochon, elle vous appartient.

Furieux d'être ainsi joué par un curé bourguignon, le diable s'apprêtait à démolir d'un coup de griffe l'église construite par lui, lorsque le malin Saturnin, quittant son manteau, parut revêtu d'un surplis, d'une étole, tenant d'une main un crucifix, de l'autre un goupillon, et, prononçant les paroles sacramentelles, aspergea d'eau bénite les murs du temple, même qu'une goutte tomba sur la tête du diable qui s'était approché de trop près. Lucifer hurla de douleur, et disparut dans une crevasse, laissant après lui une forte odeur de soufre.

Préparatifs de guerre

VIENNE, 17.—Le gouvernement continue à hâter les préparatifs de guerre. Il a donné ordre à la société de la Croix Rouge de lever un personnel de guerre sous sa direction et qui devra être quadruple du nombre de ses membres. Des contrats ont été faits pour la livraison d'une grande quantité de provisions au département de la guerre en mars prochain.

Les gérants de chemins de fer ont été récemment mandés à Vienne pour s'entendre avec le gouvernement à propos du transport des troupes, dans le cas de mobilisation de l'armée.

LE GOUVERNEMENT MACDONALD ET L'ÉVÊQUE DE KINGSTON.

Dans leurs gazettes, les écrivains du parti libéral se prévalent des sympathies ouvertement manifestées par Mgr Cleary, évêque de Kingston, pour le gouvernement Mowat, pour en conclure que le clergé catholique d'Ontario est hostile à l'administration de Sir John Macdonald.

Les politiciens libéraux oublient un point important : c'est que Mgr Cleary, qu'ils mettent si complaisamment en cause, ne s'est jamais posé en ennemi de la cause conservatrice. Dans cette même lettre pastorale où il souhaitait succès au gouvernement Mowat, l'évêque de Kingston parlait aussi en termes flatteurs du premier ministre de la Puissance. Voici ses paroles :

" J'ai l'honneur d'être en parfaite connaissance avec sir John A. MacDonald, " Premier du Dominion, et nous avons " souvent fait échange de politesse entre " nous, par des visites amicales. Je ne " veux pas dire un mot contre lui, ou " contre son gouvernement. Il n'a jamais été à ma connaissance l'ennemi " des catholiques. Il a souvent bien " parlé de nous, et nous a rendu de bons " services : et dans la croisade actuelle, " au cri de *No Popery*, il a publiquement " et ouvertement, à plusieurs reprises, " répudié le principal organe de la politique de mensonges atroces et de persécution légale contre la religion catholique. Comprenez-moi bien, par conséquent, il n'y a rien dans cette pastorale " qui concerne le gouvernement de sir " John ou les élections pour le gouvernement du Canada."

Est-ce assez explicite ?

UN MARINGOUIN

L'*Electeur* se trompe et trompe le public en traitant haut la jambe M. Chrysologue Roy, ancien maire d'Armagh. Tout ce qui est conservateur cesse d'être respectable devant la rédaction de cette feuille. Or, M. Roy est un des nombreux conservateurs qui font honneur à leur parti. Ceci met l'*Electeur* en colère, et voilà pourquoi messire Maringouin fait sonner sa trompe si haut.

NOUVELLES POLITIQUES

Les deux partis politiques se déclarent prêts à entrer en lice.

La *Gazette* estime qu'il y a actuellement sur les rangs 156 candidats choisis dans l'un et l'autre camp.

÷

La Chambre des Communes qui vient d'être dissoute se composait de 211 députés.

La nouvelle chambre—celle qui se réunira après les élections—en comprendra 215, c'est-à-dire quatre de plus.

Ces quatre députés nous sont fournis par les territoires du Nord-Ouest.

÷

Le *Journal des Trois-Rivières* dit que ces jours derniers une requête signée par environ 1,000 électeurs a été présentée à Sir Hector L. Langevin par des représentants du Conseil-de-ville, des professions libérales, de la Commission du Havre, du grand commerce de bois, des manufacturiers, des marchands et de la classe ouvrière, le priant de vouloir bien accepter de nouveau la candidature pour la Chambre fédérale aux nouvelles élections.

Sir Hector vient de répondre officiellement aux signataires qu'il se rend avec plaisir à la demande de la population trifluvienne et qu'il accepte la candidature qu'on veut bien lui offrir.

÷

Il n'y a point lieu de s'étonner de la dissolution du parlement fédéral.

Le gouvernement n'a fait que suivre la pratique constitutionnelle reconnue en Angleterre et qui veut que l'on en appelle au peuple chaque fois que l'on apporte d'importantes modifications au cens électoral.

÷

Dans notre pays, le nombre des voteurs ayant été considérablement augmenté par l'acte de franchise de 1885, Sir John Macdonald n'a fait que se conformer à la doctrine constitutionnelle en demandant un appel au peuple aussitôt après la réception de toutes les listes révisées.

÷

Le parti conservateur, dit le *Monde*, se présente devant le peuple après neuf années d'une administration signalée par une prospérité sans égale dans l'histoire du pays.

Lorsqu'il arriva au pouvoir, le Canada traversait une crise terrible que les libéraux s'étaient reconnus impuissants à enrayer. Quelques années suffirent à Sir John et ses collègues pour faire disparaître toutes traces de dépression.

C'est alors que commença une ère de progrès, de développement commercial, de colonisation et de chemin de fer.

La politique nationale et la construction du Pacifique suffisent à elles seules pour mériter au gouvernement la confiance du peuple.

La commission chargée de régler les réclamations des Métis se rendra à la fin du mois à Westbourne, Manitobaville, etc., pour examiner les réclamations des Métis établis près du Lac Manitoba.

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT

Pourquoi le Parlement en appelle au peuple

Ottawa, 18.—Un extra de la *Gazette du Canada* est publié ce matin contenant la proclamation de la dissolution du Parlement Fédéral. La présentation des candidat est fixée au 15 et la votation au 22 février prochain. La raison de la dissolution du Parlement avant plutôt qu'après une autre session est évidente pour tout le monde.

L'immense augmentation dans le nombre des votants sous l'empire de l'acte des Franchises de 1885 faisait que, à véritablement parler, la dernière chambre ne représentait pas un corps très nombreux d'électeurs, et il est strictement conforme à la pratique constitutionnelle bien reconnue et telle qu'établie en Angleterre qu'aussitôt que possible après une extension considérable de la franchise un appel soit fait au nouvel électoral.

Sir John a suivi cette pratique et la chambre a été dissoute au premier moment possible après la réception de la dernière liste électorale de la part des avocats réviseurs, qui est arrivée à Ottawa dans la dernière semaine de décembre, c'est-à-dire il y a deux semaines.

SON ÉMINENCE EN VISITE

Son Eminence le Cardinal Archevêque a fait lundi Sa visite pastorale à l'Hospice St. Charles, dirigée par les Dames religieuses du Bon Pasteur. Déjà par le passé Son Eminence a donné des preuves nombreuses de l'attention qu'Elle porte à ce charitable établissement. Ses largesses ont souvent causé la joie et le bonheur des enfants de l'Hospice, dans les épreuves Ses paroles encourageantes ont soutenu les âmes affligées, aujourd'hui nous avons eu une marque nouvelle de la bonté toute paternelle dont le cœur de notre premier Pasteur brûle pour toutes ses ouailles, mais surtout pour les petits et les délaissés.

L'ivresse dans tous les cœurs, l'allégresse se voit sur tous les fronts. L'Hospice avait revêtu ses habits de fête, décorations, musique, chant, adresse, rien ne laissait à désirer ; l'illusion était complète on se serait cru dans une de nos premières et grandes institutions dont on se plait à vanter, et avec raison, la beauté et la délicatesse de leurs démonstrations.

L'Hospice St. Charles appelé vulgairement *Maison de Réforme*, ne mérite plus en réalité ce dernier nom, si jamais il l'a mérité, car les enfants qui y sont admises n'ont pas plus besoin d'être *réformées* que les élèves de toutes nos autres intitutions ; aussi le gouvernement de Québec, créateur de cette maison, a-t-il compris la défectuosité du nom lorsque, il y a deux ans, il octroya une branche d'industrie : maintenant on dit avec plus de vérité *Maison d'Industrie* que *Maison de Réforme*.

NOS VOISINS

Le nouveau Jersey

Ce fut sir George Carteret, ancien gouverneur de l'île de Jersey, qui donna ce nom à cet état. Il est un des treize originaires. Les premiers colons furent des Hollandais, ils s'établirent à Bergen en 1620.

Le nouveau Jersey couvre une superficie de 7,815 milles carrés. Son extrême longueur est de 157 milles ; sa largeur varie de 37 à 70 milles. D'un côté cet état a 120 milles de côte sur l'Atlantique et à peu près la même distance sur la baie de Dalaware. Vingt un comtés forment cet état.

A Altlantic City la température moyenne l'hiver est de 32o à 42o ; l'été elle est de 66o à 73o. La moyenne de la chûte de la pluie à Newark est de 45 pouces.

Les ports d'entrée sont Newark, Perth Amboy, Great Egg, Harbour, Tuckerton, Bridgeton et Lumberton. La métropole est Newark : population 136,508. Jersey cité est un des faubourgs de New York : population 120,722. Trenton est la capitale : population 29,910 Paterson est une ville manufacturière : population 51,031. La population des autres villes se repartit ainsi.

Elizabeth	28,229
Hoboken	30,999
Camden	41,659

A Newark et à Jersey City on fait un grand commerce de zinc.

Le nouveau Jersey possède 34,307 fermes : la terre faite a une valeur de $32.52 l'acre ; les terres boisées une valeur de $56.82 l'acre. Il y a dans cet état 59,214 agriculteurs.

Le foin est la meilleure récolte. En 1883 on a récolté :

Pommes de terre	4,275,857 boisseaux
Blé	2,022,000 "
Maïs	10,992,032 "

La canneberge (*atoca*) y est d'un bon rapport : on la cultive surtout dans les comtés de Burlington, de l'Océan et de l'Atlantique. Toute la région centrale du nouveau Jersey est un vaste jardin où l'on se livre avec succès à la culture maraîchère.

Les traitements des officiers se repartissent ainsi ;

Gouverneur	$ 5,000
Secrétaire d'Etat	6,000
Trésorier	4,000
Contrôleur	4,000
Procureur général	7,000
Surintendant de l'Instruction publique	3,000
Adjudant général	1,200
Bibliothécaire	1,500
Juge en chef	7,500
Huit juges	7,000
Chancelier	10,000
Juge de district	3.500
Surintendant du service de sauvetage	1,800
39 gardiens de côtes	700

Les statistiques constatent que dans cet état on a travaillé l'an dernier 20,569 balles de coton. Il y a dans le nouveau Jersey 108 fabriques où l'on travaille la soie : elles employent 12,549 ouvriers. Les bijoutiers donnent de l'ouvrage à 2,234 personnes. On compte aussi dans cet état 481 moulins et 107 fabriques de tuiles et de briques.

Le fer a rapporté l'an dernier $757,372, les pêcheries à la mer $1,115,154, la pêche aux huîtres $2,080,625. En 1882 on a extrait 1,080,000 tonneaux de marne.

Le nouveau Jersey arrive bon premier pour la marne, le zinc et les soiries ; quatrième pour le minerais de fer ; cinquième pour le fer et l'acier ; sixième pour le sarrazin et le savon ; septième pour l'orge.

La population totale du Nouveau Jersey est de 1,131,116 ainsi repartie.

Population masculine	559.922
" féminine	571,194
Nés dans l'Etat	909,416
Blancs	1,092,017
Mulâtres	38,853
Chinois	142
Indiens	74

Les élections ont lieu annuellement. Les chambres se composent de 21 sénateurs et de 60 députés. Ils ont un traitement de $500 par année. La Législature s'assemble le deuxième mardi de janvier.

Les sénateurs exercent leurs fonctions pendant trois ans, les députés pendant un an.

Au nouveau Jersey il y a 300,635 voteurs. Les pauvres, les idiots, les aliénés et les forçats n'ont pas le droit de voter.

L'état compte quatre colléges. 209,526 élèves fréquentent les écoles publiques : leur âge varie de 5 à 18 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 6%. L'usure perd tout droit à l'intérêt.

HONORIFIQUE

Notre estimable concitoyen M. Charles Baillairgé, ingénieur de la cité, qui était déjà porteur de plusieurs décorations et titres étrangers, vient de recevoir d'Europe un diplôme de membre honoraire de la Société des sciences, des lettres et des arts de Londres.

Nos félicitations à M. Baillairgé, à qui sa science profonde des mathématiques vaut un tel accumulement d'honneurs.

AU JOUR LE JOUR

Dans le Sud du Texas où la sécheresse s'est fait sentir, 30,000 personnes sont dans la détresse. On a besoin immédiatement de $500,000 pour les empêcher de mourir de faim.

+

Le *Progrès de l'Est* dit qu'à Sherbrooke il est question de l'élévation de M. le juge Brooks à la cour d'appel. En ce cas, M. Hall, député actuel, lui succéderait à la cour supérieure.

On parle aussi sérieusement de M. White, le maire actuel de Sherbrooke, comme devant remplacer le juge Buchanan, à Bedford.

BILLS PRIVÉS

Parmi les bills privés qui seront soumis à la prochaine session de la Législature nous remarquons les suivants :

Acte incorporant la compagnie du chemin de St. Gabriel de Brandon.

Acte incorporant la compagnie de chaux du Dominion.

Acte amendant la charte du " *Québec Young Men's Association.*"

Acte amendant la charte de la compagnie de chemin de fer de la vallée d'Ottawa et de la Gatineau.

Acte admettant à la profession d'avocat après examen ordinaire, bien qu'il ne soit pas sous brevet, Gonzalve L. Désaulniers.

Acte amendant la charte d'incorporation de la ville de Montréal pour les fins suivantes :

1o modifier le cens électoral ; 2o étendre les pouvoirs du bureau des réviseurs ; 3o faire certains changements dans le mode de cotisation ; 4o faire un emprunt pour certains objets ; 5o faciliter le mode de perception des taxes ; 6o amender la 1re section de l'acte 48 Vict., Chap. 67 ; 7o amender la section 4 de l'acte 48 Vic., Chap. 51 ; 8o amender la section 26 de l'acte 41 Vict., Chap. 6 ; 9o pour adopter un mode de réduction d'évaluation pour une période limitée dans le cas des usines de la compagnie du Pacifique Canadien, à Hochelaga.

Acte amendant l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Colonisation d'Ottawa.

Acte incorporant à Montréal la compagnie de Prêts.

Acte autorisant Hugh Paton à construire un pont sur la rivière des Prairies, paroisse St Martin, comté de Laval.

Acte amendant la charte d'incorporation de la ville de Nicolet.

Acte pour faire revivre la charte de la Compagnie du chemin de fer des Comtés Unis.

Acte amendant la charte d'incorporation de la ville de St. Hyacinthe.

Acte autorisant l'augmentation du fonds social de la Compagnie du Cimetière Mount Hermon.

Acte amendant l'acte incorporant le Collège théologique Wesleyien de Montréal, dans le but d'accorder à ce collége le pouvoir de conférer des degrés en théologie, et pour d'autres fins.

Acte incorporant le " Club des Trappeurs " (raquettes) de Montréal.

Acte amendant la charte de l'Union St. Pierre de Montréal.

Acte incorporant "*The People's Electric Railway Company and Water Power.*"

Acte amendant la charte de l'Union St. Joseph de Montréal.

Acte incorporant l'Association des commis voyageurs de la province de Québec.

Acte amendant l'acte pour faciliter le paiement de la dette encourue et des dépenses à faire pour la construction de l'église catholique de Saint Jean-Baptiste de Montréal et pour amender l'acte 43-44 Victoria chapitre 37.

Comme on le voit, nos députés ne manqueront pas de travail. D'autres bills viendront s'ajouter à la liste que nous donnons.

AFFAIRES D'IRLANDE

Les évictions.—Grande assemblée d'indignation.—Les fermiers chassés au bout de la baïonnette.—Scènes émouvantes—Un fermier barricade sa maison—La police s'en empare après trois heures de combat.—Plusieurs sont blessés.

LONDRES, 18.—Les clubs libéraux et nationaux irlandais de Londres se préparent à tenir une grande assemblée publique à St James Hall pour protester contre la cruauté et l'inhumanité dont on a fait preuve dans les dernières évictions sur la propriété Wynne à Glenbergh, Kerry, en Irlande. L'hon. James Stanfelt présidera.

Un correspondant spécial à Glenbeigh, comté de Kerry, qui s'enquiert à propos des évictions sur les terres Winn, télégraphie que 150 hommes de police et huissiers sont partis pour Comashorn, endroit presque inaccessible, pour évincer neuf maisons, qui sont les seules dans les alentours.

Les fermiers ayant entendu dire que ces hommes de police et huissiers approchaient, enlevèrent les moyens de traverser la rivière près de Glen. Cette rivière a été gonflée par les dernières tempêtes. Cela retarda les *évinceurs*. La police préféra faire un long détour plutôt que de se mouiller les pieds.

Les femmes et les fermiers qui se réjouissaient des embarras qu'ils avaient causés à la police et aux huissiers, traversèrent la rivière, emportant sur leurs épaules les *reporters* et les autres personnes amies des fermiers.

La police entra dans les maisons la baïonnette au bout de leurs carabines et ordonna, au milieu du plus grand trouble, aux occupants de déloger.

On ne met plus le feu aux maisons évincées, parce que le gouvernement a exercé une pression sur les *landlords* pour faire cesser ce mode barbare.

DUBLIN, 18.—Il s'est passé des scènes émouvantes aujourd'hui près de Caherconlish, comté de Limerick ; et cela à propos de l'éviction d'un fermier nommé Emond Ogrady.

On informa ce dernier que 180 hommes de police et huissiers venaient pour l'évincer de sa ferme. Il se prépara avec l'aide des voisins à leur faire une rude réception. Il coupa des branches d'arbres et de petits arbrissaux dont il se servit pour barricader sa demeure. Ensuite Ogrady avec 20 de ses amis monta dans le haut de sa maison, coupa l'escalier en arrière et se mit en ambuscade dans les fenêtres.

Les *évinceurs* arrivèrent et se mirent à l'assaut de la maison. On essaya d'escalader les murs au moyen d'échelles ; mais nos fermiers versèrent sur la police et les huissiers de l'eau bouillante et jettèrent à bas les échelles. A plusieurs reprises les *évinceurs* furent repoussés.

La lutte dura trois longues heures. A la fin la police perça une ouverture dans le plancher supérieur et se mit à faire feu à la carabine sur les occupants.

On parvint ainsi à pratiquer l'éviction et à opérer plusieurs arrestations.

Pendant la lutte grand nombre de personnes se réunirent autour de la maison et acclamèrent les défenseurs. La police fit feu sur la foule à diverses reprises afin de faire cesser ses démonstrations. Un certain nombre de citoyens et d'hommes de police ont été blessés.

QUESTION D'ORIENT

BERLIN, 18.—Le baron Cradsheim, ministre des affaires étrangères bavarois, est arrivé à Berlin.

Le *Tagblatt* dit que la mission de baron a pour but le règlement du plan qui a été discuté à l'occasion de la dernière visite à Berlin.

CONSTANTINOPLE, 18.—Le Grand Vizir a invité les délégués bulgares à visiter cette ville.

VIENNE, 18.—Le *Deutsche Zeitung* dit qu'à l'occasion du premier de l'an russe, l'empereur François-Joseph a adressé au Czar une lettre lui exprimant la conviction que toutes les difficultés politiques étaient réglées et que la paix serait maintenue.

POLITIQUE ANGLAISE

LONDRES, 18.—La circulaire lancée par Gladstone demandant à tous les libéraux de se trouver présents à la prochaine session du parlement a été envoyée à lord Hartington et à M. Chamberlain et leurs partisans.

Sir Dyke a été nommé vice-président du conseil en remplacement de Sir Holland nommé secrétaire des colonies.

Le gouvernement attendra le débat aux Communes sur les malles océaniques avant de décider quelles soumissions il acceptera pour le transport à dater du premier mars prochain.

La principale réforme apportée par le gouvernement dans son *bill* de procédures parlementaires est d'enlever au président des Communes l'initiative de la clôture pour la donner au chef des Communes et dont la motion si elle obtient une simple majorité suffira pour clore les chambres.

Il existe une divergence de vues marquée entre Sir Harcourt et Morley au sujet des négociations avec Chamberlain. Sir Harcourt veut que Gladstone consente à une espèce de compromis acceptable par Chamberlain. Morley est opposé à une semblable concession. Harcourt menace d'abandonner les négociations si elles ne réussissent pas.

Un vol de $40,000

PARIS, 18.—L'un des maîtres de la poste de Paris a volé $40,000 et mandats d'argent et a pris la fuite.

Lord Campbell

LONDRES, 18.—Lord Campbell a abandonné l'idée d'instituer une nouvelle poursuite pour divorce contre son épouse.

Exportation de chevaux

BRUXELLES, 18.—Le gouvernement a prohibé l'exportation des chevaux de Belgique tant que les besoins militaires n'auront pas été satisfaits.

Emprunts russes

ST. PÉTETSBOURG, 18.—Des financiers français ont proposé plusieurs projets d'emprunt au ministre des finances russes pour un prêt qui serait fait à la Russie.

Naufrage

LONDRES, 18.—Le canonnier anglais *Firm* a fait naufrage aujourd'hui sur les côtes du Northumberland. 19 hommes de l'équipage se sont sauvés. On ne connait pas le sort des autres.

Services funèbres

LONDRES, 18.—Des services funèbres ont été célébrés aujourd'hui à l'abbaie Westminster, pour feu lord Iddesleigh. Le duc de Cambridge, lord Salisbury, un grand nombre de représentants de la noblesse et une foule d'hommes politiques de tous les partis y assistaient.

Un dynamitard

BERLIN, 18.—Un socialiste du nom de Sparre qui a été expulsé de Berlin, mais qui est revenu avec une permission spéciale qui devait rester en vigueur tant que sa conduite serait satisfaisante, a été arrêté hier, sous accusation d'avoir dans sa maison de la dynamite.

Faux prétextes

LONDRES, 18.—George Franklin Anderson, âgé de 37 ans et qui se donne pour un avocat américain, a comparu en Cour de Police, aujourd'hui, sous accusation d'avoir obtenu de fortes sommes d'argent, par des moyens frauduleux, de Charles Dreakin, de Sasquehanna, Pennsylvanie.

Anderson prétend qu'il a été chargé de recouvrir en Angleterre une propriété appartenant aux ancêtres de Dreakin. Il a réussi a escroquer à ce dernier une somme de $20,000.

Constructions navales

PARIS, 18.—A la séance du cabinet aujourd'hui, l'amiral Aubé, ministre de la marine, a retiré son projet de loi demandant un crédit spécial pour les constructions navales et les fortifications des havres.

Il a annoncé qu'il ne demanderait aux chambres pour son département un crédit pour plusieurs années et n'excédant pas quatre millions de francs ($80,000) par année.

La tempête.

WABASH, IND., 18.—Un terrible ouragan se fait sentir depuis hier. Sur le chemin de fer Chicago et le Grand-Tronc deux trains de passagers et 18 convois de fret sont bloqués entre Valparaiso et Battle Creek.

En mer

NEW-YORK, 18.—Le steamer *State of Pennsylvania*, qui est arrivé de Glasgow hier, a été frappé le 11 janvier par une vague immense qui a emporté quatre chaloupes et causé d'autres dégâts. Personne n'a été blessé.

TERRIBLE ACCIDENT

Panique dans un théâtre—17 pertes de vie

LONDRES, 18.—Un terrible accident a eu lieu ce soir au Club dramatique juif. On y donnait une représentation à laquelle assistaient 500 personnes. Tout à coup quelqu'un dans la galerie, probablement affaire de s'amuser, cria "Feu." La panique s'empara des assistants et dans le tumulte 12 femmes et 5 jeunes gens ont été tués et un grand nombre d'autres blessés.

AFFREUSE TRAGÉDIE

Huit personnes assassinées et brûlées ensuite

LOUISVILLE, KY., 18.—Il y a eu ici le 22 octobre dernier la plus affreuse tragédie qui se soit jamais vue au Kentucky. La maison d'un nommé Poe fut incendiée et dans les ruines on trouva les cadavres calcinés de huit personnes. Il fut découvert que ces dernières avaient été assassinées et qu'ensuite on avait mis le feu à la maison. Sept voisins fut arrêtés comme complices et auteurs de cette affreuse boucherie. La femme qui est probablement le chef de toute cette affaire aurait dit: "Dieu merci, nous avons tout brûlé de sorte qu'il ne restera pas de traces de meurtre."

LA TEMPÊTE

Trains en retard sur l'Intercolonial

(Dépêches spéciales au CANADIEN)

RIVIÈRE-DU-LOUP, (en bas), 18.—La tempête de neige qui a commencé à sévir hier soir, a augmenté considérablement en vigueur. Tous les trains sont cancellés. Le train qui devait partir pour Lévis à 7.45 heures ce matin est encore ici, et il ne partira pas avant que l'ouragan ait diminué. L'express d'Halifax est maintenant 3 heures en retard. On s'attend que l'express de Québec ne quittera pas Lévis avant 2 heures p. m., attendant le convoi du Grand-Tronc.

LE SERPENT DE MER SOUS LA GLACE

Un des nombreux serpents de mer, dont l'existence a été constatée, l'été dernier par des hommes d'une sobriété et d'une véracité à toute épreuve, paraît avoir établi ses quartiers d'hiver dans l'Hudson entre Tivoli et Kingston Point, aux portes même de New-York.

Aussi sobre et aussi honorable que tous ceux qui avaient déjà vu le serpent de mer avant lui, un pêcheur des environs de Tivoli, du nom de Brown, vient de se trouver face à face avec le monstre et de faire une découverte qui pourra être de la plus grande utilité pour maintenir la navigation sur le fleuve pendant l'hiver.

Etant allé tendre ses filets, ces jours derniers, Brown a été tout surpris de trouver une grande crevasse toute faite dans la glace. Il était occupé depuis quelques instants à y tendre ses filets, lorsque tout à coup il lui a semblé que la glace se soulevait sous ses pieds, et en même temps il a entendu au-dessous un gros bouillonnement. Il n'était pas encore revenu de sa surprise qu'il a entendu un craquement soudain à quelque distance de lui; puis il a vu le serpent de mer passer sa tête monstrueuse à travers la glace, avec la même facilité que, dans un cirque, un écuyer passe au travers d'un rond de papier.

Le serpent, qui de sa queue faisait bouillonner l'eau et tomber la glace sous les pieds du pêcheur atterré, s'est mis à fixer Brown avec ses yeux grands comme des assiettes et étincellants comme deux lampes électriques. Après avoir fixé le pêcheur pendant quelques minutes, le serpent a rentré la tête dans son trou, et d'un vigoureux coup de queue a fait sauter en l'air d'énormes blocs de glace faisant ainsi une grande ouverture au milieu du fleuve sur plusieurs pieds de long.

Brown est le premier qui ait vu un serpent de mer dans l'Hudson pendant l'hiver, et il est convaincu que si l'on trouvait le moyen de s'emparer du monstre et de le dresser, on l'employerait avec succès pour ouvrir un chenal à travers la glace pendant l'hiver.

Le chemin de fer du lac St. Jean

Chose qui a trompé toutes les prévisions, lors de l'ouragan de vendredi et de samedi, il n'y a que la ligne du chemin de fer Québec et lac St. Jean qui n'a pas été bloquée par la neige. Si les trains de cette compagnie n'ont pu atteindre la ville, c'est parce que les deux ou trois milles de la ligne du Pacifique Canadien qu'ils doivent franchir pour y arriver étaient obstrués.

Incendie à l'Ile Verte

Vers onze heures samedi soir, le feu a détruit la maison dans laquelle se trouvait le magasin de M. Elie Marceau, à l'Ile Verte. Une partie du fonds de commerce a été sauvée. On ne connaît pas encore le montant des pertes, qui doit être assez élevé mais qui est couvert par les assurances, dit-on. L'origine de l'incendie est aussi inconnue.

Election d'officiers

La Société St. Jean-Baptiste de Burlington, Vermont, a fait l'élection de ses officiers comme suit:

Président.—Léon H. Beaupré; 1er Vice-Prèsident.—A. A. Nantel; 2e Vice-Président.—O. Lambert; Secrétaire.—Wm. Cayer; Asst.-Secrétaire.—A. Antil; Sec. Correspondant.—C. Hallaire, père; Trésorier.—F. Labrecque; Collecteur Trésorier.—F. Mercier; Asst. Collecteur Trésorier.—H. Hamelin; Commissaires Ordonnateurs.—A. Dyette et F. Bédard; Comité d'Enquête.—G. Moisan, E. Latulippe, P. Martel, N. Mercier et P. E. Bérard.

Caissier.—Philippe Giroux.

Voici le résultat de l'élection des officiers de la société St. Pierre de Winooski, Vermont:

Pierre Courci, président; Samuel Picher et Vincent Thuat, vice-présidents; Octave Cormier, secrétaire-archiviste; Sifroy Hatain, assistant; A. Thnot, secrétaire-correspondant; M. Benoît, trésorier; Noé Lavallée, percepteur; Janvier Plouffe, assistant; J. E. Lavallée, caissier; A. Cormier, commissaire-ordonnateur; Théop. Léveillé, assistant.

Comité d'enquête: Louis Gauthier, A. Poisson, J. Pâquet, J. B. Lefebvre et V. Picher.

Le feu au couvent.

Dimanche au matin, le 9 du courant, à St. Guillaume, au moment où l'on sonnait l'*Angelus*, à 5 heures, les religieuses du couvent s'aperçurent qu'il s'échappait de la fumée entre les planchers. On fit vite des recherches et l'on découvrit que le feu s'était communiqué aux planchers par les conduits de la fournaise. Des citoyens se portèrent en foule, M. l'abbé Doth à leur tête, sur le lieu de l'incendie, et grâce à leur courage et à leur énergie, l'on put vite le maîtriser. MM. Jas. Maher et A. Lapointe ont droit à une mention pour leurs courageux efforts.

M. l'abbé Doth remercia, du haut de la chaire, les citoyens de la ville pour leur dévouement, et tout le monde s'agenouilla pour remercier Dieu d'avoir épargné le couvent qui donne l'éducation à une centaine d'élèves.

Les pertes s'élèvent à environ deux ou trois cents piastres. Pas d'assurance.

Des mesures ont été prises afin que les réparations soient faites immédiatement et que le retard dans les classes ne soit que d'une huitaine de jours.

Tué sur la voie ferrée

On nous informe que dimanche matin, un serre-frein nemmé Joseph Blais, s'est fait tuer à la jonct'on de la Beauce, sur le chemin de fer Québec Centrale. Comme le malheureux respirait encore après l'accident, on est allé avec une locomotive chercher un prêtre à St. Joseph, mais quoiqu'on eût dévoré l'espace et marché tout le temps à raison d'un mille à la minute, le blessé avait cessé de vivre, lorsqu'arriva M. l'abbé Boissinot.

Examens du Barreau

Aux examens du Barreau qui ont eu lieu la semaine dernière à Montréal, les messieurs dont les noms suivent ont été admis:

A la pratique:—J. B. Bélanger, Québec; J. Viau, Meredith, Larose, Boisclair, L. O. Beaubien, Québec; Cyrias Roy, Québec; G. Belley, Chicoutimi; A. Bruneau, H. Gervais, Franchères, Claxton, Archambault, Chauvin, Bachand et Noël.

A l'étude: MM. L. N. Demers, Montréal; Désiré Girouard, Québec; A. E. Harvey, Stanstead; Adrien Desrosiers, Vaudreuil; J. N. Demers, Berthierville; J. A. W. Labelle, Québec; G. de la Durantaye, Vaudreuil; J. C. G. Langlois, Ste. Scholastique.

Un des candidats pour l'admission à la pratique, a essayé d'un truc pour être admis plus facilement.

Dès qu'on eut mis devant lui la liste des questions, il en fit une copie à la hâte qu'il mit dans une pomme, et sous prétexte d'avoir de l'air, il ouvrit une fenêtre et jeta le fruit à un jeune membre du barreau, qui devait lui faire parvenir par quelque autre moyen les réponses écrites. Malheureusement, on s'aperçut du tour et le candidat intrigant a été refusé.

La pomme a été encore une fois fatale à l'homme.

Fabriques de chaussures

Deux compagnies à fonds social, dont les membres sont presque tous des ouvriers cordonniers, viennent de se former à Québec et demandent d'être constituées légalement pour exploiter la fabrication des chaussures.

La Compagnie canadienne de chaussures de Québec, a un capital de $8,000, et ses fondateurs sont MM. D. Guay, marchand de cuir, M. Hamel, J. B. Lamontagne, J. Beaupré, L. Binet, L. Shink, J. E. Comtois, E. Bédard, J. Laforte, E. Filion et L. Bédard, cordonniers.

La Compagnie de chaussures du Canada a un capital de $10,000, et ses fondateurs sont MM. P. E. Lane, comptable, J. H. Lachance, commis, J. S. Dion, J. A. Langlois, P. Boissonneault, O. N. Shink, U. Trépanier, Z. Crépault et O. Poitras, cordonniers.

Un traitement précieux

Un refroidlssement subit, ou le froid enduré longtemps. produit: 1o les irritations, rhumes, bronchites, toux; 2o les douleurs, névralgies, rhumatismes, coliques; 3o les inflommations, pleurésie, péritonite, inflammation d'intestins, etc. Les cris et le manque de sommeil d'un enfant cruel ne sont rien autre chose qu'un de ces effets du froid. Le plus court moyen de prévenir ces funestes effets, on d'y mettre fin, c'est de prendre le *Rob-Bonhomme*, le grand remède contre le froid, le grand calmant, le grand réchauffant. Le *Rob-Bonhomme*, en réchauffant, déracine les dangereux effets du froid, et calme toute souffrance. Incomparable pour les enfants cruels. c. c. cl.

Echos de l'ouragan.

Le directeur de l'observatoire de la citadelle, M. W. A. Ashe, dit qu'il est tombé vendredi et samedi une moyenne de 12½ pouces de neige, et qu'à 3 heures vendredi après midi, le vent avait une vitesse de 56 milles à l'heure. Le thermomètre était alors à zéro. C'est certainement la plus forte tempête de neige, de vent et de froid combinés qu'on ait eue à Québec.

L'hiver dernier, les chasse-neige du Grand Tronc ont fait un parcours de 30,000 milles, tandis que cet hiver ils ont déjà parcouru une distance de 80,000 milles, sans compter le dernier ouragan.

Cette épouvantable tempête n'a pas empêché le doyen de la magistrature de Québec de faire sa marche quotidienne. De son côté, un ancien négociant retiré de la rue St Pierre, qui passe d'ordinaire l'hiver en chapeau, a prouvé qu'il avait encore des muscles d'acier, en faisant à la raquette une marche de dix milles.

Des charretiers et des cultivateurs qui se sont aventurés par les grandes routes, ont failli périr.

Vers onze heures vendredi soir, M Thomas Ross fils, qui demeure sur le chemin St Louis, a été tiré de son sommeil par un charretier dont l'équipage était perdu dans la neige et qu'il a aidé à sortir de ce mauvais pas.

Un autre charretier qui a conduit vendredi matin deux pratiques à Lorette, n'a été de retour à la ville que samedi soir.

MM. Savard père et fils et Durand, de St. Ambroise de la Jeune Lorette, qui font le commerce des viandes à la halle Montcalm, sont partis de chez eux à cinq heures samedi matin pour venir à leurs étaux, et ne sont arrivés à la ville qu'à onze heures, tant les chemins étaient mauvais et la tempête grande encore. Le cheval de MM. Savard s'est même cassé une patte, et il a fallu abattre l'animal en chemin.

Elections municipales

M. Israël Hammond. cultivateur, a été élu conseiller de la municipalité de St. Fabien, après une élection de deux jours, par une majorité de 45 voix, en remplacement de M. Jos Danjou, marchand, qui était maire depuis près de vingt ans. Ont été aussi élus conseillers de la même municipalité et par acclamation, MM. J. Bte. Gagné et Johnny Goudreau, en remplacement de MM. Nap. Roy et Louis Cloutier.

Les élections municipales à Ste. Anne de Beaupré, ont eu lieu les 10 et 11 du courant. M. François Sylvain a été élu par acclamation. MM. Elzéar Fortier et Maxime Bolduc ont été élus, le premier par 60 voix et le second par 56 voix de majorité sur leurs concurrents.

M. J. E. Bédard, préfet du comté de Québec, a été réélu conseiller municipal à Ste Foye, et M. Antoine Laberge et Joseph Blais ont été élus à la même charge, tous par acclamation.

Un emploi de représentant

est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à Lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit-foncier de France, etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'EPARGNE et de CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1881, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

Le Kent House

Cet édifice, qui est situé à l'angle des rues St. Louis et Haldimand, vient de changer de propriétaire. L'honorable M. McGreevey l'a vendu pour la somme de $9,000 à l'hon. Juge Jean Thomas Taschereau, qui va le faire restaurer pour en faire une résidence privée et des bureaux.

Cour de police

Son Honneur le juge Chauveau a pris en délibéré, comme il avait fait de la première, les deux autres causes qu'il a entendues au sujet du conflit survenu entre les conseillers municipaux de Beauport et des habitants de cette paroisse.

MARIAGE

LABRANCHE-FOURNIER.—Le 11 du courant, à Portneuf, M. Syfroid Labranche, conduisait à l'autel, Mlle Hélène Fournier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Cinq Mars. L'heureux couple est parti pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

BLONDEAU-ST-LAURENT. — A Fraserville, P Q., au couvent de cette ville, le 10 courant, A. Blondeau, Ecr., N. P., à Melle Marie Anne Philomène St-Laurent.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd. M. Blais, curé de cette ville.

L'heureux souple est parti immédiatement pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DÉCÈS

CORRIVEAU.—A St-François, Rivière-du-Sud, le 10 courant, à l'âge de 25 ans, après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Sieur Alfred Corriveau, premier teneur de livres.

CHABOT.—Hier, à St. Charles de Bellechasse, M. Louis Chabot, à l'âge de 91 ans.

MARTEL.—Au faubourg St. Jean, le 14 du courant, à l'âge de 76 ans et sept mois sieur Isidore Martel, ancien charretier, décédé après une longue maladie.

NOEL.—Le 14 janvier, à l'âge de 18 ans et 10 mois, Marie Thelcide Eudoxie, fille aînée de Lazare Noel, Ecr.

DUGAS.—Au faubourg St. Jean, le 12 du courant, à l'âge de 1 ans, Marie Victoria Emélina, enfant de M. Hercules Dugas, ferblantier.

GRENIER.—Hier soir, à 11½ p. m., à l'âge de soixante-huit ans, Sieur Thomas Grenier, charretier de cette ville, décédé après une longue maladie.

BLONDEAU.—A St. Sauveur, le 10 du courant, à l'âge de 67 ans, sieur Joseph Blondeau.

BOUCHER.—A St-Sauveur, le 12 du courant, à l'âge de 3 ans et 8 mois, Marie Louise, enfant de M. Napoléon Boucher, cordonnier.

TANGUAY.—Hier matin, à l'âge de soixante-quatre ans et dix mois, Sieur Bénoni Tanguay, décédé après une courte maladie de deux heures.

PICARD.—A St. François Isle d'Orléans, le 27 décembre dernier, Julie Lepage, épouse de Moïse des Trois Maisons dit Picard, à l'âge de 74 ans.

VÉZINA.—M. Pierre Vézina. menuisier, décédé au Sault Montmorency le 8 du courant à l'âge de 35 ans.

DUPRAS.—A St. Roch de Québec, le 16 du courant, est décédée, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 73 ans, Dame Julienne Canaque dit Marquis, épouse de Sieur Stanislas Dupras, charpentier.

DROUIN.—Le 15 du courant, à l'âge de deux ans et deux mois, Joseph Elzéar Hilaire Wilfrid, enfant bien-aimé de sieur Elzéar Drouin, confiseur.

CAMPEAU—Dimanche matin, le 16 janvier, après une longue maladie, à l'âge de 37 ans, sieur Alphonse Campeau, fils de sieur Pierre Campeau, ex-Inspecteur des chemins. Il laisse une veuve et cinq enfants.

CHARLAND.—A St. Romuald, le 15 du courant, est décédée, à l'âge de 23 ans, Dame Emma Bergeron, épouse de M. Albert Charland, marchand, du village Lauzon, Lévis.

Over 6,000,000 PEOPLE USE
FERRY'S SEEDS
D. M. FERRY & CO. are admitted to be the LARGEST SEEDSMEN in the world.

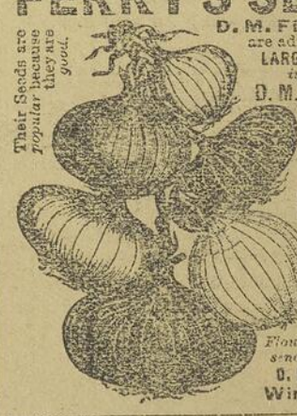

Their Seeds are popular because they are good.

D. M. FERRY & CO'S Illustrated, Descriptive & Priced SEED ANNUAL For 1887 will be mailed FREE to all applicants, and to last season's customers without ordering it. Invaluable to all. Every person using Garden, Field or Flower SEEDS should send for it. Address D. M. FERRY & CO. Windsor, Ont.

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, la Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. NOYES, 140 Powers Block, Rochester, N. Y.
13 octobre 1886—19f 2fpm

LES ÉMIGRATIONS.

" Dif-neuf millions d'individus sont, à l'heure actuelle, hors de leur pays natal.

Une récente statistique établit exactement ce chiffre, fort intéressant au point de vue d'équilibre futur.

Cette question intéresse d'ailleurs vivement la France, car c'est le pays du monde le plus envahi par les étrangers, et, par contre, celui qui compte le moins d'émigrants.

En ce moment, il n'y a pas moins de 1,001,000 étrangers sur notre sol, alors que nous n'envoyons à l'étranger que 482,662 Français.

L'Angleterre compte 203,000 étrangers ; la Russie, 344,000 ; Finlande seulement ; le gouvernemont refuse des renseignements sur le reste de l'empire ; Suisse 211,035 ; l'Autriche, 182,676 ; la Belgique, 145,665 ; la Hollande, 69,971 ; l'Italie, 59,956 ; la Scandinavie, 50,968, l'Espagne, 41,703.

Enfin, l'Amérique du Nord reçoit 7,300,042 étrangers ; l'Amérique du Sud, 6,033,105 ; l'Asie, 1,548,344 ; l'Afrique, 140,383.

Comme chiffre d'émigrants, c'est l'Allemagne qui est à la tête. Elle a en ce moment 2,601,000 de ses enfants à l'étranger, entr'autres 82,000 en France seulement. Les Etats-Unis en reçoivent " deux millions."

L'Autriche envoie en dehors 337,000 citoyens, dont 118,000 en Allemagne.

La Belgique, 497,000 ; la Scandinavie, 795,070 ; l'Angleterre, 4,200,000 (y compris ses colons en Australie, en Egypte, etc., etc.) ; l'Italie, 1,000,000 ; l'Espagne, 453,000.

On a vu que la France ne compte que 482,663 émigrants, sur 38,000,000 d'habitants. C'est-à-dire que notre pays est encore le plus agréable à habiter, et que nos compatriotes se font difficilement à l'idée de s'expatrier."

A ces chiffres et à ces remarques, il n'est peut-être pas déplacé d'ajouter, que s'il est beau pour la France de garder si bien ses enfants, il faut penser quelque peu différemment du Canada français qui, à lui seul, envoie aux Etats-Unis *seulement*, plus de 800,000 émigrants.

Il faut dire aussi que ce n'est pas en France que le patriotisme nouveau,—celui que prêchent MM. Boland et les autres—est le mieux connu.

DES EXÉCUTIONS

La journée de vendredi n'a pas vu moins de cinq exécutions aux Etats-Unis. La première a eu lieu en Virginie, à Richmond, où on a pendu un jeune avocat du nom de Thomas Cluverius, condamné à mort pour avoir assassiné, le 13 mars 1885, sa cousine, Mlle Fannie Lilian Madison. On n'a pas oublié les détails de cet horrible crime : le corps de l'infortunée jeune fille avait été retrouvé dans le réservoir de Richmond et on avait d'abord cru à un suicide. Mais, peu après, diverses circonstances ayant fait soupçonner un crime, on a ouvert une enquête qui a amené l'arrestation de Cluverius.

Malgré ses protestations d'innocence, Cluverius a été condamné à mort et devait déjà être pendu en novembre 1885. On a remué ciel et terre pour le sauver, mais on n'a pu obtenir que des sursis successifs qui ont reculé jusqu'à hier l'exécution de l'assassin.

Finalement, le gouverneur de la Virginie, auquel les amis de Cluverius s'étaient adressés en dernier ressort, ayant refusé d'intervenir, le condamné a été informé qu'il devait se préparer à mourir. Il était midi. Cluverius n'a pas paru ému et a tranquillement revêtu un costume noir qu'on avait apporté pour lui à la prison ; puis il s'est entretenu quelques instants avec le révérend Hatcher qui était venu lui donner les consolations de la religion.

Vers une heure, le cortège funèbre s'est dirigé vers la cour de la prison où l'échafaud avait été dressé ; Cluverius avait les mains liées par devant et était enveloppé de la tête aux pieds dans un vieux *waterproof* de femme. Il a gravi d'un pas ferme les degrés de l'échafaud et a écouté sans faiblir la lecture de l'arrêt de condamnation. Comme on lui demandait s'il n'avait rien à dire, il a répondu d'une voix faible : " Non, monsieur, rien du tout." Le révérend Hatcher a dit les dernières prières, a échangé quelques mots à voix basse avec Cluverius et s'est retiré en disant aux personnes présentes que jusqu'au dernier moment le condamné avait protesté de son innocence.

Quand la trappe a basculé, Cluverius est tombé d'une hauteur de dix pieds, mais il n'est mort qu'au bout de seize minutes, après une lutte atroce pendant laquelle ses membres se tordaient et un formidable cris s'échappait de sa poitrine.

Les quatre autres exécutions ont eu lieu à Fort Smith (Arkansas) ; les nommés O'Dell, Lamb, Echolz et Stevens, tous quatre condamnés à mort pour crimes commis dans le Territoire indien, ont été pendus en présence d'une centaine de personnes. Il n'y a pas eu le moindre [illegible]

TRIBUNAUX

Il y a pilules et pilules. Il y a les émollientes, les humectantes, les rafraichissantes, les lénifiantes, les lubréfiantes ; il y a les soporatives, les préservatives, les dépuratives, il y a les astringeantes et les purgatives ; les alcalines et les ferrugineuses ; les opaques et les transparentes ; les rondes et les ovales ; les noires et les blanches ; les Suisses et les Ecossaises ; les efficaces et les nuisibles ; il y a celles que l'on prend à table et celles que " l'on peut prendre en voyage " ; il y a celles que les électeurs avalent avec candeur et celles que les élus ne digèrent pas ; il y a.. bref, d'espèces, de tant de familles, de tant de variétés, que si, par hasard, vous me disiez quelque jour que je vous fais l'effet d'une pilule, je ne me formaliserais véritablement pas.

Au surplus, le ferais-je, que j'aurais tort ; et le tribunal vous donnerait entièrement raison.—Voici, en effet, qui va nous l'apprendre à tous deux.—Non, monsieur le président, répond la femme Ernestine Roussel, voiturière à Montreuil, non, jamais, au grand jamais, je n'ai traité l'agent de " pilule." D'abord, ce langage-là n'est pas dans mes habitudes, et puis j'ai trop de respect pour la pharmacie !

—Cependant, objecte M. le président, le mot a sûrement été dit.

La prévenue.—Sans doute, mais c'est l'agent qui l'a prononcé.

M. le président.—Comment cela.

La prévenue.— Voici : Je conduisais une petite voiture attelée d'un âne et stationnais près des Halles, quand l'agent vint à moi pour m'accuser de contravention. C'était son droit, car je n'avais celui de stationner là.—" Quittez votre siège, me dit-il, et venez au poste avec moi."—" Au poste ? répondis-je, ce n'est pas la peine ; vous pouvez bien me dresser ici procès verbal."—"Non, répliqua-t-il, et puisque vous osez me dire que je vous fais l'effet d'une pilule, vous allez m'accompagner. "—" Moi, je vous ai dit ça ? ah ! ça, êtes vous saoûl ou fou pour entendre ce qu'on ne vous dit pas.."— Et ce fut tout, je n'ajoutai pas un mot de plus et je fus conduite au poste.

Mr le président — Asseyez-vous ; les renseignements fournis sur votre compte sont favorables, mais ce que vous nous racontez-là est bien invraisemblable. Nous allons entendre l'agent.

Celui-ci raconte alors les circonstances dans lesquelles il est intervenu : — La femme Roussel contrevenait aux règlements sur la circulation aux abords de la Halle, et c'est lorsqu'il a voulu dresser procès-verbal qu'elle lui aurait répondu : Vous me faites l'effet d'une pilule !

M. le président.—Mais il y en a de mille espèces, des pilules ! (Sourire dans l'auditoire.)

Le témoin.—Oui, mais la prévenue n'a pas précisé. (Hilarité prolongée.)

M. le président.—Et vous l'avez arrêtée sur ce mot ?

Le témoin.—Oui, M. le président.

M. le substitut.—Mais la prévenue avait-elle refusé de vous donner son nom quand vous lui avez parlé de contravention.

Le témoin.—Pas du tout.

M. le substitut.—Ce nom n'était-il pas d'ailleurs sur sa voiture ?

Le témoin.—C'est possible ; je n'ai pas regardé ; il y avait trop de monde autour de la voiture.

M. le président.—Alors, pourquoi vouloir tout de suite conduire cette femme au poste ?

Le témoin.—Parce que la rédaction du procès-verbal y était plus facile.

M. le président.—Plus facile pour vous ; mais très désagréable pour elle.

En conséquence, le Tribunal acquitte la femme Roussel du chef d'outrages à l'agent, et, pour la contravention, la douane a trois francs d'amende.

Vous voyez bien, lecteurs, qu'il ne faut pas être susceptible à l'excès et que j'aurais grand tort de me formaliser si, par hasard, vous m'appeliez.... mais je vous ai dit ça, n'en parlons donc plus.— Un point : c'est tout.

LA MAIRIE DE MONTRÉAL

Bon nombre de citoyens influents de Montréal se sont réunis vendredi dernier dans les bureaux de M. Nolan Delisle. Le but de ces messieurs est de former une association chargée de surveiller les affaires de la ville et aussi de faire en sorte que des reformes devenues depuis longtemps nécessaires soient accomplies.

Etaient présents : M. Delisle, représentant la succession Delisle, M. G. N. Moncel, représantant la succession Masson, M. J. C. Beauchamp, l'échevin Hamelin, M. Joel Leduc M. S. Pagnuelo, F. D. Monk, C. J. Doherty et bon nombre d'autres. Un sous comité, composé de MM. Pagnuelo, Lachance et Doherty, a été nommé, chargé de s'aboucher avec l'hon M. G. J. Abbott afin de savoir si ce monsieur, advenant son élection à la mairie, favoriserait le transfert de la gare du Pacifique de la partie est à la partie ouest de la ville.

Le sous-comité a eu une entrevue avec M. Abbott samedi matin. Ce monsieur a dit à la députation qu'il partageait ses vues et que loin de favoriser le transfert en question, il mettrait en jeu toute l'influence dont il pourrait disposer afin d'empêcher qu'aucun changement ait lieu. Du reste la loi oblige le Pacifique Canadien à laisser la gare là où elle est. M. Abbott ajouta qu'il ne croyait pas que le Pacifique avait l'intention de faire aucun changements, mais qu'il croyait que les compagnies de chemins de fer alliées au Pacifique fixeraient probablement leurs gares respectives dans la partie ouest.

Le sous-comité ayant fait rapport, il a été décidé de supporter M. Abbott.

Actions de Banques. etc.

Montréal, 17 janvier, 4 h. p. m.

ACTIONS	Valeur des actions	Vendeurs p. $100.	Acheteurs p. $100.
Banque de	$		
Montréal	200	242½	242
Ontario	50	117	115¾
Du Peuple	50	101	98½
Molson	50	145	140
Toronto	100	217	215
Jacques-Cartier	25	....	....
Marchands	100	131	130
Québec	100	....	....
Union	50	92	....
Commerce	50	127	126
Impériale	100	....	....
Fédérale	50	110	....
Cie du Chemin de fer Pacifique Canadien	100	68¼	67½
Télég. de Montréal	40	100¼	99½
Télé. de la Puissance	50	....	....
Nav. du Richelieu	100	64	63
Chars Urbains de la Cité	40	275	245
Gaz de Montréal	100	223½	222¾
Coton du Canada	....	97	92½
Coton Dundas	....	75	67½
Ontario Investment	....	....	....
Terres du N.-Ouest	£10	....	60 0
St-Paul, M. et M	100	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Banque de Montréal, 25 a 242, 10 a 242½, 13 a 243, 25 a 242½, 50 a 243.
Banque des Marchands, 175 a 131.
Banque du Commerce, 100 a 127½, 225 a 127¾, 50 a 127½, 8 a 126.
Cie du Télég. de Montréal, 250 a 101, 100 a 100½, 225 a 100.
Cie du Gaz de Montréal, 275 a 223¾.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Banque de Montréal, 25 a 242¼, 25 a 242.
Banque Ontario, 10 a 116.
Banque des Marchands, 10 a 130½.
Banque du Commerce, 25 a 126½.
Cie du Pacifique Canadien, 25 a 68¼, 25 a 68.
Cie. du Télég. de Montréal, 300 a 100, 10 a 99.
Cie du Gaz de Montréal, 100 a 222¾.

ACTIONS QUÉBECQUOISES

Québec 17 janvier 1887.

		Dividende des derniers six mois.
Banque de Québec	$105 @ $106	3½
" Union	95 @ 100	3
Quebec & Gulf Ports	70 @ 75	2½
Société de Prêts et Placements	72 @ 75	3
Société des Artisans	65 @ 70	2
Société Permanente de Construction	68 @ 70	2
Chars urbains de St Roch	200 @ 200	
Banque Nationale	62 @ 63	2
Quebec Fire Assurance	15 @ 20	

Marchés de New-York

(Par dépêche)

New-York, 17 janvier, 1 h. p. m.

Actions.

Marché languissant et lourd.

Echange Américain	107
Pacifique Canadien	68
Canada Southern	61½
Delaware et Hudson	103
Michigan Central	92¼
Northern Pacific	27
Do Préférentielles	60
New-York Central	113¾
St-Paul	90
Union Pacific	59⅝
Western Union	73⅝

Grains, etc.

Coton, ferme ; Uplands, 9½ ; Orléans, 9 11/16. Farine, tranquille : Superfine de l'Etat, $2.68 à $3.45 ; Superfine de l'Ouest, $2.65 à $3.45 ; recettes, 33,000 ; ventes, 11,000. Farine de seigle, ferme ; $2.90 à $3.10. Blé, plus élevé ; recettes, 40,800 mts ; ventes, 180,000 mts No 2, février, 92⅞ à 93¼ ; 48,000 do mars, 94⅜ a 94⅝c ; 40,000 do avril, 95⅛c ; 672,000 do mai, 96¼ à 97⅛c ; 40,000 do juillet, 97⅞ a 98c. Seigle, ferme. Orge, ferme. Blé-d'inde, tranquille ; mêlé de l'Ouest, 47½ a 48¼c ; prix anticipés, 47½ à 50⅞ ; recettes, 21,542 ; ventes, 160,000. Avoine, tranquille ; de l'Etat, 38 à 41c ; de l'Ouest, 36 à 40c ; recettes, 27,262 mts ; ventes, 30,000 ; No 2, février, 35½c. Lard, ferme, nouveau mess, $12.75. Saindoux, plus fort ; $6.85. Beurre, ferme ; de l'Etat, 18 a 28. Fromage, ferme ; 10 a 13¼. Sucre, languissant ; écrasé, 6¼c ; en poudre, 6⅛ a 6⅜c ; granulé, 5⅞ à 6c

Marché en gros de Montréal

(Par dépêche)

Montréal, 17 janvier.

FARINES—Recettes, 700 bls. Ventes, aucune.

Le marché est tranquille et ferme. Prix sans changement. Cotations :

Patent	$4 20	@	$5 00
Supérieure Extra	4 00	@	4 10
Extra Superfine	3 80	@	3 85
Extra du printemps	3 50	@	3 55
Superfine	3 15	@	3 25
Forte à boulanger	3 90	@	4 50
Fine	2 75	@	2 85
Middlings	2 00	@	2 25
Pollards	1 75	@	2 10
Sacs d'Ontario	1 00	@	1 90
Sacs de la Cité (sacs de 140 lbs) pour Forte à boul. par 196 lbs.	4 35	@	4 40
GRAINS—Blé, nominal.			
Blé Roux d'hiver	0 86	@	0 87
Blé blanc	0 85	@	0 86
Blé du printemps	0 86	@	0 87
Blé-d'Inde (droits payés)	0 55	@	0 56
Pois (par 66 lbs	0 64	@	0 65
Avoine	0 27	@	0 28
Orge	0 50	@	0 55
Seigle	0 45	@	0 50
Earine d'avoine	4 00	@	4 50
Farine de Blé-d'Inde	2 90	@	3 00
Lard	14 50	@	15 00
Saindoux	0 09	@	0 09½
Bacon	0 10	@	0 11
Jambon	0 11	@	0 12
Fromage	0 11	@	0 12½
Beurre des Crèmeries	0 21	@	0 25
Beurre des Townships	0 17	@	0 22
Beurre de Morrisburg	0 16	@	0 20
Beurre de l'Ouest	0 15	@	0 18
Beurre de qualités inférieures	0 12	@	0 14
Œufs conservés	0 18	@	0 21
Œufs très frais	0 25	@	0 30

Effets en magasin : Blé, 269,251 minots ; Blé-d'Inde, 61,108 ; Pois, 162,4 9. Avoine, 68,113 ; Orge 5,181½ ; Seigle, 21,676. Farines ; 40,147 barils ; Farine d'avoine, 62 ; Farine de blé-d'Inde, 118.

Les marchés de Québec

PRIX EN GROS

SAMEDI, 14 janvier 1887.

FARINES

	$ cts.		$ cts.
Patente	$4 50	@	$6 00
Supérieure extra	4 10	@	4 30
Extra superfine	4 00	@	4 20
Fancy	3 90	@	4 00
Extra du printemps	3 80		
Superfine	3 40	@	3 50
Forte du Canada pour boulangers	4 30	@	4 50
do Manitoba do	4 50	@	4 70
do Etats-Unis do	4 75	@	4 90
Fine	3 00	@	3 25
Middlings	2 75	@	2 80
Poliards	2 50	@	2 60

ONTARIO EN SACS

Medium	$1 90	@	$1 95
Extra du printemps	1 80	@	1 85
Superfine	1 70	@	1 75
Fine	1 50	@	1 60
Middlings	1 40	@	1 45
Farine d'avoine par quart	4 50	@	4 75

GRAINS

Avoine—34 lbs	0 31	@	0 33
Pois —66 lbs	0 75	@	0 85
èves blanches—60 lbs	1 25	@	1 40
Sarrazin—48 lbs	0 50	@	0 55
Mais —56 lbs	0 65	@	0 70

FOIN

Foin pressé, par 100 bottes	9 00	@	9 50

LARD ET BŒUF

Lard—Canada—coupé court—par quart	$16 00	@	$16 50
Mess de l'ouest	13 50	@	14 00
Coupé court—de l'ouest	0 00		0 00
Thin mess	0 00		0 00
Bœuf—mess	0 00		0 00
Bœuf—India mess	0 00		0 00
Jambons—City cured, la livre	12c.	@	14c.
do Couvert en toile	0 00		0 00
Saindoux, de l'ouest en seau	9½	@	9½
do canadien	9	@	9½
Lards en carcasse, par 100 lbs	6 00	@	6 50
Bœuf, par 100 lbs	5 00	@	8 00

POISSON

Saumon No 1—par baril	$18 50	@	$18 50
do No 2— do	17 00	@	17 50
do No 3— do	15 00	@	15 50
Anguille, par livre	6c.	@	6½c.
Hareng No 1, Labrador, par quart	5 75	@	6 00
do No 2, do do	5 00	@	5 25
do No 3, do do	4 50	@	4 50
do No 1, d'Anticosti do	4 69	@	4 75
do No 1, Cap Breton do	0 00		0 00
Morue No 1, Grande do	4 50	@	4 60
do No 1, do	4 25	@	4 40
do No 2, do	3 00	@	3 75
Flétant No 1, do	4 75	@	5 00
Truite No 1, do	12 00	@	12 00
do No 2, do	10 00	@	10 50
Morue sèche, par 112 lbs	3 00	@	4 50

HUILES

Huile de Loup marin Pâle	0 40	@	0 45
" " Paille	0 35	@	0 38
" de morue	0 35	@	0 37
" de marsouin, Pâle	0 60	@	0 70
" " " Paille	0 40	@	0 40

SEL

Liverpool, commun, le sac	47½	@	50
Factory, (sal fin) do	$1 40	@	$1 50

FRUITS

Poires de Californie, par botte	4 50	@	5 00
Citrons de Malaga, do	4 50	@	5 00
do Messine, do	5 00	@	5 00
do do caisse	8 00	@	9 00
Atacas, par baril	8 00	@	9 00
Raisins de Malaga, par quart			4 25
Noix de Coco, par cent	7 50		
Citrons de Tripoli, par boîte	4 50	@	5 00
Oranges de Valence, la caisse	5 50	@	6 00
Dattes nouvelles, la livre	0 06½	@	0 07
Citrons de Palerme, la caisse	5 00		
Figues, par boîtes de 1½ livre	0 12½	@	0 13

FROMAGES

Montréal, 8 janvier.

Les beurres et les fromages continuent à être en assez bonne demande, sans changement dans les prix.

Première qualité, (coloré)	12¼	@	12½c
Do Do (blanc)	11¾	@	12¼c
Bonne qualité	11½	@	11¾c
Qualité moyenne	10½	@	11 c
Inférieur	9½	@	10½c

Québec, 8 janvier.

Prov. de Québec—Sept. et oct. par livre	13 c.
Prov. d'Ontario—	12 c.

BEURRES

De Kamouraska, No. 1 par livre	16½ c.
" " " 2 " "	15 c.
" " " 3 " "	14 c.
" " " 4 " "	12½ c.
Des Cantons de l'Est, par livre	13 c.
Sucre d'érable, par livre	7 c.

GIBIER

Perdrix blanches, au lot, le couple.	30 c.	@	31 c.
" grises " "	35 c.	@	40 c.
Lièvres "	15 c.	@	16 c.
Plumes de poules, la livre	14 c.	@	15 c.
" " Gibier de mer			40 c.

LEGUMES

Oignons jaunes ou rouges le quart.	$3.00	@	$3.50

LE FER

Fer en barre, grandeurs ordinaires	1 65	@	1 70
Tôle en boîtes—1ère qualité	2 40	@	2 55

FERBLANC

I C W 10 x 14	4 00	@	4 25
" 14 x 20			
I C 10 x 14	4 25	@	4 50
" 14 x 20			
I X 10 x 14	6 50	@	6 75
" 14 x 20			
Piques—douzaine	8 00	@	8 50
Haches, "	7 10	@	7 30

CLOUS COUPES

Par 100 livres

3 à 6 pcs—$2.60	2½ pcs—$2.80	2¼ pcs—$3
2 à 1½ pcs—$2.10	1¼ pcs—$3.75 par cent livres	

VERRES A FENÊTRES

25 pouces et au-dessous	$1.65
26 x 40	2.00
51 x 60	3.00

Clous à cheval : pointés et polis

Nos 7 et 8	3 60	@	3 75

PEINTURE

Blanc de plomb, Decorator	$1.70 par 25 lbs
Do Genuine	1.65 "
Do No 1	1.60 "
Huile de lin, par gallon impérial	0.65
Térébenthine	0.70

PRIX EN DETAIL

Samedi, 14 janvier.

BEURRE

	$ cts.		$ cts.
Le plus beau	0 22	@	0 25
Beau	0 00	@	0 20
Inférieur	0 16	@	0 18

PATATES

Early Rose, les plus belles	0 00	@	0 40
Do belles	0 00	@	0 35
Chili	0 00	@	0 30
Snow Flake	0 00	@	0 40

CAROTTES

De table, les plus belles	0 30	@	0 35
Do belles	0 00	@	0 25
Choux de Siam	0 25	@	0 30

ŒUFS

Absolument frais	0 30		
Frais	0 18	@	0 20

MOUTON

Par quartier de derrière, le plus beau	0 80	@	0 95
Do Do beau	0 70	@	0 80
Do de devant, le plus beau	0 70	@	0 75
Do Do beau	0 50	@	0 60
Do Do Inférieur	0 40	@	0 45

VOLAILLES

Par couple, les plus belles	0 70	@	0 80
Do belles	0 60	@	0 70
Do moins belles	0 50	@	0 60
Do inférieures	0 40	@	0 45

DINDES

Par couple, les plus beaux	3 00	@	3 50
Do beaux	2 00	@	0 50
Do moins beaux	1 50	@	1 75
Oies, par couple	1 30	@	1 40

BŒUF

Quartiers de devant, la livre	0 04	@	0 05
" " derrière "	0 05	@	0 06

LES CUIRS

Samedi, 8 janvier 1887

	$ cts.		$ cts.
Cuir à semelle B. A. No. 1	0 24	@	0 25
do 2	0 20	@	0 21
do ordinaire No. 1	0 22	@	0 23
do do 2	0 20	@	0 21
China No. 1	0 00	@	0 21
do No. 2	0 00	@	0 19
Buffalo No. 1	0 21	@	0 22
do 2	0 19	@	0 20
Cuir à semelle, (slaughter) No 1	0 26	@	0 28
Semelle anglais	0 43	@	0 48
Brut léger	0 23	@	0 26
A harnais	0 25	@	0 32
Vache cirée, légère	0 36	@	0 40
do do	0 33	@	0 37
do à grain	0 35	@	0 37
Buff	0 13	@	0 14
Vache piquée	0 11½	@	0 14
Cuir fendu, medium	0 22	@	0 28
do junior	0 18	@	0 22
Cuir fendu de veau	0 32	@	0 35
Vache fendue	0 21	@	0 24
Veau léger	0 55	@	0 65
do épais	0 75	@	0 85
do français	1 00	@	1 40
Kid glacé	0 11½	@	0 13
Kip anglais	0 60	@	0 70
Vache patente	0 15	@	0 16
Kid français	18 00	@	20 00

LES PEAUX

	$ cts.		$ cts.
Toronto, No. 1	0 03½	@	0 08¾
do No. 2	0 08	@	0 08½
Hamilton, No. 1	0 08½	@	0 08¾
do No. 2	0 07½	@	0 07¾
Buff de l'ouest, No. 1	0 08½	@	0 09
do B No. 2	0 06½	@	0 07½
Bovillon pesant, Chicago	0 08¾	@	0 09
Taureau	0 06	@	0 06½
Peaux sèches	0 15½	@	0 16
do de veau, Chicago	0 12	@	0 13

Peaux vertes (butchers) à Québec.

No. 1	0 08	@	0 08½
No. 2	0 07½	@	0 07¾
No. 3	0 06½	@	0 06¾
Peaux de veaux	0 00	@	0 10
do d'agneaux	0 75	@	0 80
do de moutons	0 80	@	0 90

UNE OPINION ALLEMANDE

On ne croit pas à Berlin à une guerre avec la France

Le correspondant du New-York Herald lui télégraphie ce qui suit :

Je viens d'avoir une conversation intéressante avec un officier supérieur que sa position et son expérience mettent parfaitement au courant de la situation.

—Croyez-vous que la guerre soit imminente, lui demandoi-je ! Et s'il en est ainsi, sera-ce une guerre franco-allemende?

—La situation change si souvent, m'a-t-il répondu. Nous vivons à une époque où le monde va si vite qu'il est dangereux de prophétiser à propos de semblables questions, Il m'est difficile de croire que le printemps puisse se passer sans guerre, mais je ne pense pas qu'il y ait de guerre franco-allemande cette année. Tôt ou tard une guerre de ce genre se fera.

Toute l'affaire pivote sur la question d'Orient, en d'autres termes, sur la Bulgarie. Je n'ai jamais connu l'époque, sauf peut-être le printemps et l'automne derdiers, où nous semblions plus près d'avoir la guerre, où l'agitation et la tension fussent aussi grandes dans les cercles militaires d'Europe. Mon impression est que nous sommes menacés d'une guerre austro-russe, dans laquelle l'Angleterre, l'Italie et les Etats des Balkans pourraient entrer. L'Allemagne pourrait également y être entraînée, car elle ne peut pas laisser l'Autriche être même sérieusement affaiblie, encore moins écrasée. Et si l'Allemagne intervenait, la France serait sur son dos en un instant.

—Quelles chances croyez-vous qu'aurait l'Autriche contre la Russie, si elle était seule ?

—Je crois que seule elle serait battue.

—L'armée russe a donc fait de grands progrès ?

—La discipline dans l'armée russe est admirable. Les soldats obéissent aveuglément et l'artillerie russe a la force du nombre, si les artilleurs russes sont inférieurs aux artilleurs allemands. La cavalerie russe est nombreuse et facilement mobilisable. En somme, l'armée russe n'est pas si formidable qu'on veut bien le dire.

—D'après vous, l'Allemagne pourrait-elle lutter seule contre la France et la Russie ?

—L'armée allemande est dans un état magnifique et à même de se mesurer heureusement avec l'armée de l'une ou de l'autre de ces puissances. Mais il ne serait pas juste d'attendre qu'à elle seule elle puisse résister à ses deux voisines les plus puissantes, et si l'Europe, j'entends par là l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, permettaient jamais que l'Allemagne fut écrasée, elles mériteraient largement d'être écrasées à leur tour, ce qui leur arriverait certainement. La force de l'Allemagne est une nécessité pour l'Europe qui tient à la paix.

—Est-il vrai que les garnisons allemandes sur la frontière de Pologne aient été renforcées ?

—Si elles ne le sont déjà, elles le seront certainement lorsque le projet de loi sur l'armée aura été voté. Ici, on appréhende quelque peu que la cavalerie russe envahisse la Silésie et les provinces adjacentes. Mais les routes lui seraient bien vite fermées par l'infanterie allemande, contre laquelle elle serait impuissante,

—Que signifient les nouvelles d'origine française disant que l'Allemagne masse des forces énormes en Alsace-Lorraine ?

—Ces nouvelles sont exagérées. Les seules forces, qui se trouvent sur la frontière de France et qui pourraient entrer immédiatement en ligne, sont le 15e corps d'armée, qui est sur le pied de paix et compte environ 30,000 hommes, et le 14e corps d'armée badois, fort d'environ 24,000 hommes.

—L'artillerie française n'est-elle pas supérieure à l'artillerie allemande ?

—Oui, aussi bien sous le rapport du nombre que sous le rapport du calibre des pièces. Les Allemands sont parfaitement au courant de cet état de choses et en comprennent la gravité. Dans la prochaine guerre, l'artillerie sera sans aucun doute un facteur très important. Sur le pied de paix, les Français ont six batteries contre les Allemands quatre, ce qui est un grand avantage. Ce n'est qu'une affaire d'argent. L'Allemagne ne peut pas faire plus, et j'ai entendu dire à des officiers allemands que, même si la loi sur l'armée est votée, on n'augmentera pas la force ou le nombre des batteries. Mais je crois, en revanche, que les artilleurs allemands sont mieux instruits, meilleurs tireurs et plus disciplinés. La discipline est la grande force de l'Allemagne ; le manque de discipline est la grande faiblesse des Français. Aussi longtemps que leurs ennemis n'auront pas de discipline, les Allemands ne les craindront pas.

—Mais les Français n'ont-ils pas un autre avantage, avec cette merveilleuse matière explosible qu'ils ont inventée, la mélinite ?

—Certainement, les Allemands le savent très bien aussi ; mais, entre nous, je ne serais pas étonné qu'ils eussent découvert eux-mêmes quelque chose de ce genre.

—Croyez-vous que la Russie tentera un mouvement dans l'Asie centrale au printemps ?

—Non ; elle aura les mains pleines avec la Bulgarie. Il peut y avoir cent mille soldats Russes dans l'Asie centrale, mais c'est à peine si cinquante mille arriveraient dans l'Inde après en avoir fini avec l'Afghanistan.

—Que croyez-vous que ferait le Grand Turc en cas de guerre ?

—Oh ! il temporiserait, comme à l'ordinaire, et marcherait avec la première puissance qui lui glisserait dans la main la somme voulue.

—Si je ne me trompe, le sentiment à Berlin est moins aigre pour la France que contre la Russie; les Allemands semblent disposés à laisser la France tranquille, si elle ne les ennuie pas, mais seraient heureux d'avoir un prétexte pour marcher contre la Russie ?

—Oui, je crois que c'est cela.

—Et quand pensez-vous que la guerre éclatera, si elle éclate ?

—Vers le mois de mai. Il serait difficile aux Russes de se mettre en mouvement plus tôt.

LA CRISE EN ALLEMAGNE.

Les journaux de Paris et le chancelier Allemand.—Les Allemands de New-York font des souscriptions

Paris, 17—Les divers discours prononcés par M. de Bismark au reichstag, et qui ont été suivis du rejet du projet de loi sur l'armée allemande, causent un grand émoi à Paris. Tous les journaux, sans exception, approuvent la franchise de M. de Bismark ; ils discutent les arguments qu'il a présentés et les considèrent comme complètement rassurants pour la paix générale de l'Europe. Dans les hautes régions politiques, on se montré également très rassuré.

Le *National* est d'avis que le danger signalé par M. de Bismark d'une guerre, que pourrait chercher éventuellement un ministre français comme dérivatif aux préoccupations intérieures, est réel. "Tant que la chambre des députés, ajoute ce journal, renversera les ministres qui ont le sentiment de la dignité du pays, des ambitieux pourront venir qui chercheront à abritée leur popularité sous le drapeau sacré de la revanche. "

La *Liberté* ne redoute pas cette éventualité ; elle déclare que la masse des intérêts qui commandent la paix est telle que sauf le cas où il faudrait défendre le territoire de la patrie, le sentiment public est opposé à une lutte et éclaterait avec violence contre tous ceux qui voudraient nous lancer dans une guerre d'agression.

Le *Temps* dit que M. de Bismark suppose, non sans apparence de raison, que la France ne marchanderait pas les récompenses à celui qui lui rendrait ses frontières perdues, et qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas consolé ses douleurs en réparant ses défaites, rien n'aura été fait.

"La justesse de cet argument, ajoute le *Temps*, est incontestable au point de vue étranger ; mais pour nous, français, nous voyons autrement. Le second argument de M. de Bismark, à savoir que la République pourrait chercher dans une guerre un dérivatif pour échapper à des troubles intérieurs, est vrai, logique et spécieux. Mais, en réalité, les radicaux français ont horreur de la guerre, et à cela, il y a une bonne raison, c'est que le sabre n'a jamais été tendre pour eux. La France actuelle est pacifique, aussi bien par ses instincts que par ses institutions militaires qui demandent à chaque famille un soldat."

En terminant, le *Temps* dit qu'il sait gré à M. de Bismark de n'avoir pas contesté à la France le droit de continuer ses armements, car la force défensive d'une nation constitue pour elle un gage certain de liberté et de dignité.

La *Pall Mall Gazette* estime que l'éventualité d'une guerre, dans laquelle l'Angleterre pourrait être impliquée, constitue actuellement le seul espoir des pauvres fermiers irlandais que le gouvernement anglais maintient, par la force sous un régime inique. Or, ajoute ce journal, le ciel devient menaçant. Le général Boulanger et l'amiral Aube demandent, pour le printemps prochain, cinq cents millions pour l'armée et la marine de France. Il semble qu'on voit déjà briller les baïonnettes et une guerre prochaine est de plus en plus probable. Plus l'Angleterre devient anxieuse, plus l'Irlande se sent soulagée. Pour conjurer le danger qui menace la Grande-Bretagne de ce côté, la *Pall Mall Gazette* conjure le gouvernement de mettre fin aux injustices dont les irlandais sont les victimes. En même temps, elle engage M. Parnell à s'employer, sans retard sans retard, à l'œuvre d'apaisement.

New-York, 17.—Les socialistes allemands de cette ville collectent de l'argent qui sera envoyé en Allemagne pour servir à l'élection de ceux qui sont opposés au bill de l'armée de Bismark. Plus de $1000 ont été prélevées.

PROFONDE SENSATION PARMI LES CATHOLIQUES A WASHINGTON

Déclarations socialistes d'un prêtre

New-York, 17—Une dépêche de Washington annonce que le révd. M. Chapelle, pasteur français de l'église St. Mathieu, église catholique fashionable de Washington, a créé une profonde sensation hier matin en faisant des déclations que les fidèles considèrent comme entachés de communisme. Ces remarques allaient à dire que la richesse concentrée exerçait une mauvaise influence sur le bien être du peuple. Il devra bientôt y avoir une réaction pour rétablir les droits naturels. L'Eglise, a-t-il dit, se prononce contre l'usure et elle se range du côté du peuple pour résister à l'oppression.

Ce prêtre au aussi causé une surprise en déclarant que le temps arrivera bientôt où personne n'aura le droit de posséder plus d'argent gagné par son propre travail.

Mme Patti au Mexique

Mexico, 17—Mme Patti a terminé la série de concerts qu'elle a donnés en cette ville et elle est partie hier soir pour la Californie. Elle a obtenu ici un immense succès ; le théâtre national était comble chaque soir et, jeudi, le scène disparaissait sous les fleurs envoyées par les admirateurs de la grande artiste. Mme Patti a reçu de ses amis de magnifiques cadeaux.

Depuis l'empire, on n'avait pas vu d'aussi brillantes toilettes et autant de bijoux qu'aux concerts de Mme Patti. Chaque soir toutes les loges étaient remplies de femmes richement vêtues. On a évalué à $250,000 l'argent dépense à cette occasion en abonnements et en toilettes, dont la plupart venaient de Paris.

Il y a eu une grande reprise d'affaires chez les marchands de nouveautés et les modistes, et on est d'avis que le luxe déployé en cette circonstance indique une amélioration de la situation financière.

Le vol en chemin de fer

Chicago, 17.—Un vol d'une audace vraiment extraordinaire, vient d'être commis dans un train de chemin de fer, à la sortie de Dubuque, Iowa.

M. Miles Sweeney, riche marchand de Holy Cross, était allé dans la journée à Dubuque et avait retiré de la banque une somme de $2,000. Le soir M. Sweeney prit le train pour rentrer chez lui. Or, au moment où le train venait de se mettre en marche. M. Sweeney, ayant voulu passer dans le wagon des fumeurs, a rencontré sur la plate-forme deux individus qui l'ont jeté à terre, ont sauté sur lui. l'ont assommé jusqu'à ce qu'il eût perdu connaissance et finalement lui ont volé $1,400 qu'il avait encore sur lui.

Arrestation d'un faussaire allemand

Washington, 12—Le marshal des Etats-Unis Bernhard vient d'arrêter à Williamsport, un individu du nom de Bernard Haas, dont l'extradition est demandée par les autorités allemandes pour faux et détournements commis à Helmersbach, dans le grand duché de Bade.

Haas, qui était employé depuis douze ans dans une banque de Helmersbach, s'était enfui, au mois de novembre dernier, après avoir détourné, au moyen de faux, une somme de 35,000 marcs au détriment de la banque, et était venu se réfugier en Amérique sous le nom d'emprunt de Thomas Guenther.

Il a été arrêté dans les rues de Williamsport, où il était employé, depuis qnelques semaines comme ouvrier ébéniste. Le faussaire a été atterré en se voyant arrêter et n'a pas cherché un seul instant à nier son identité ou sa culpabilité.

LES BRUITS DE GUERRE

On affirme que les Allemands entassent des vivres à Metz

Bruxelles, 12.—Les bruits de guerre sont pris au sérieux dans les cercles officiels de la ville. C'est pour cela que l'inspection annuelle des troupes et du matériel de guerre, qui a lieu habituellement au mois de mai, sera passé au commencement de février. On affirme dans les cercles officiels qu'une énorme quantité de vivres a été emmagasinée à Metz.

Queenstown, 12.—Les marins en retraite, qui n'ont pas encore atteint l'âge de 55 ans, sont encore sous le coup de l'émotion causée par la circulaire de l'amirauté qui les invite à se tenir prêts à reprendre le service actif. Cette circulaire qui est imprimée en caractères rouges est ainsi conçue :

" Lorsque vous serez appelés présentez-vous immédiatement devant l'officier commandant le district où vous résidez. La peine infligée à ceux qui ne se présenteraient pas serait la perte de la pension de retraite. Il se pourrait aussi que le délinquant fut arrêté et puni comme déserteur."

Depuis la guerre de Crimée on n'a adressé aux marins en retraite qu'une seule circulaire de ce genre et cela au moment où l'on croyait à l'imminence d'une guerre avec la Russie lors du différend anglo-russe en Afghanistan. Les familles des intéressés sont très inquiètes parce que cette circulaire est pour elles un indice que le gouvernement appréhende la guerre.

Londres, 12.—Le *Daily Telegraph* attache une certaine importance aux bruits de guerre qui ont court en ce moment et affirme que la Russie cherche à provoquer un conflit entre la France et l'Allemagne de façon à pouvoir mettre ses plans à exécution en Orient.

Le correspondant du *Daily News* à St-Petersbourg dit que la croyance dominante en cette ville est que les agents russes ont pris une part importante aux révoltes de Kashgar et de Ghilza.

Londres, 12.—Le *Times* croit qu'il est probable que Bismark échouera dans son entreprise au Reichstag. Il dit "La déclaration du chancelier décourage à la fois et ceux qui voyaient pour l'Allemagne un garantie de paix dans les droits accordés par les traités, et ceux qui espéraient voir l'Europe graduellement soulagée du fardeau d'armées énormes et des taxes croissantes ; il voit s'avancer la tempête et est décidé de pourvoir à la sûreté de son pays. "

Un detective arrêté.

Winnipeg, 11.—Comme le gardien Pot Huntley faisait sa patrouille de nuit à la gare du chemin de fer *Canada Atlantic*, hier soir, il vit une lumière dans le bureau de M. Macdonald, l'agent proposé à la vente des billets, et trouva une petite échelle à la fenêtre. Il y monta et vit un homme dans le bureau furetant près du tiroir. A l'interpellation du gardien, celuici se retourna et lui dit : "Si tu avances je te tue. "

Huntley s'en alla entrer par la porte où il reçut à l'œil un coup violent qui lui fut porté avec la crosse d'un pistolet. Ce coup le renversa, mais se remettant de suite il frappa à son tour l'intrus et parvint à le contrôler.

Le constable du comté MacKenzie fut appelé et l'on arrêta le voleur qui fut arrêté comme étant un détective du nom de E. C. MacPherson.

On a trouvé en sa possession cinquante piastres que l'on croit avoir été prises dans le tiroir en question.

Le détective a été envoyé en prison.

Encore le cas de Sproule

Ottawa, 12.— Il est de nouveau question du cas du nommé Sproule qui a été pendu récemment nonobstant la demande de délai faite par le gouvernement américain. Depuis l'éxécution de Sproule on a réussi à mettre la main sur un nommé Beatty, qui n'a pu être découvert lors du procès. Cet homme qui a été assermenté à San Francisco jure qu'il était en compagnie de Sproule lors de son arrestation. M. W. Hendry, autrefois gérant de la *Kootenay Smelting Company*, qui était absent lors du procès corrobore aussi le récit de Sproule. Le principal témoin, Wolfe, dit qu'il a été payé pour se parjurer et faire exécuter Sproule. Si cela est vrai il est maintenant acquis que Sproule a été la victime d'une erreur judiciaire.

Mariage fashionable

Un grand événement social mettait, le 11, l'élite de la société canadienne-française de Montréal en éveil, dit le *Monde*.

A dix heures se célébrait à St-Jacques le mariage de Henri Gérin Lajoie, avocat, de Montréal, et de mademoiselle Marie Lacoste, fille aînée de l'honorable Alexandre Lacoste, sénateur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Caisse.

La mariée fut conduite à l'autel par son père, et M. Henri Parent, ingénieur en chef du canal Lachine, servait de témoin au marié.

La mariée portait une ravissante toilette en satin gris perlé avec voile et fleurs d'oranger, bijoux en diamants et or.

Les filles d'honneur étaient Mademoiselle Blanche Taschereau, Mlle A. Robitaille, de Québec, et Mlle Hermine Garneau, d'Ottawa.

Toutes trois portaient une toilette exactement semblable, en faille rose avec bonnet de même couleur.

Les garçons d'honneur étaient MM. J. Lacoste, Adolphe Chauvin et Léon Gérin Lajoie.

Avant la bénédiction, M. l'abbé Caisse prononça une courte allocution.

L'église était remplie d'amis, d'invités et de curieux, mais surtout de curieuses. Le chant et la musique ont été beaucoup admirés.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez le père de la mariée, auquel assistait l'honorable juge Taschereau et Mme Taschereau, Mme Lajoie, M. B. Globenski et Mlle E. Globenski, M. et Mme Chauvin, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme de Bonald, M. et Mme L. A. Globenski, M. et Mme Sulte, d'Ottawa, M. et Mme Edmond Globenski, M. et Mme Eugène Globenski. M. et Mme Provost, M. et Mme J. H. Masson, M. Hector et Mlle Chauvin, Mme Robitaille, de Québec, M. J. P. T. Proulx, M. D., M. A. A. Taillon, de Sorel, M. D. L. Dumont Laviolette.

Bazar annuel.

Le bazar annuel en faveur des pauvres de l'Hôpital du S. C. de Jésus aura lieu dans le cours de septembre prochain, sous le patronage distingué de Son Eminence le Cardinal Elzéar Alexandre Taschereau et de messieurs les membres du clergé.

Les dames dont les noms suivent ont encore l'obligeante charité de se dévouer à cette œuvre si recommandable, en se chargeant de tenir les tables de ce bazar. Elles comptent sur la généreuse assistance du public qui, jusqu'ici, a été si porté à soutenir cette institution où un grand nombre de pauvres et d'enfants abandonnés réclament la nourriture quotidienne et des soins assidus des religieuses qui la dirigent :

Table St. Francois d'Assise—Mmes P. Déchêne, G. Perron, A. Donaldson.

Table St. Roch—Mmes W. Carrier, M. Tranquille.

Table St. Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, C. Guérard, Elz. Tremblay.

Table St. Joseph—Mmes H. Drouin, P. Roussel, B. Rousseau, E. Marceau, J. Gravel.

Table Ste. Anne—Mmes Frs. Giguère, O. Migner, G. Lavoie, Z. Trudel.

Table du Sacré-Cœur—Mmes S. Larochelle, C. Dugal, Dlles V. Lemieux, M. Lemieux, Mme Elz. Côté.

Table St. Louis—Mmes R. Geley, J. Lescarbeau.

Table des Saints Anges (Loterie)—Dlles M. Moffet, A. Moffet, Mme W. Fitzbac.

Table St. Alexandre (Rafraîchissements)—Mmes J. Picard, J. Michaud.

L. L. PARADIS, Ptre.,
Directeur.

Un vieux de la vieille

A Saint-Thimothée, dans le mois dernier, s'éteignait à l'âge avancé de 94 ans, M. Joseph Guimond.

Ce vétéran avait fait la guerre de 1812: il était aux troubles de 1837-38, il fut arrêté et condamné à mort, mais sa sentence fut commuée en l'exil aux îles Bermudes. Ce patriarche jouissait d'une heureuse mémomoire, il racontait avec une verve de jeunesse, ses exploits aux îles Bermudes, la misère, et il emporte avec lui l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

Pénible accident

Un pénible accident, dit le *Moniteur Acadien*, a eu lieu à Lake George, près de Frédéricton, le 13 du courant. Deux jeunes garçons du nom de Ballentine, en se rendant à l'école, furent attaqués par un chien appartenant à Luke Lawson. L'aîné, âgé de 17 ans, retourna chez lui dont la maison est voisine de celle de Lawson, et revint avec un revolver qu'il déchargea sur le chien qui se trouvait entre lui et la maison de Lawson.

La balle manqua l'animal, et passa à travers la fenêtre de la maison, frappant madame Lawson, qui se trouvait dans la chambre avec ses deux enfants. Ballentine se rendit aussitôt à Frédéricton et se livra à la justice. On pense que cette décharge est purement accidentelle. Madame Lawson, est morte une quinzaine de minutes après l'accident, elle était âgée de 22 ans.

Présentation

Ces jours derniers, M. John Carpenter, directeur de la ligne du chemin de fer Québec et lac St. Jean, a été l'objet d'une démonstration fort sympathique. Ses confrères les autres employés de la compagnie, lui ont présenté une adresse lui exprimant toute leur estime et qui était accompagnée d'un riche service à thé en argent.

LES BATTURES AUX LOUPS-MARINS

Le numéro du 16 décembre du *Forest and Stream* de New-York, journal de chasse et de pêche, nous arrive avec un extrait d'un ouvrages que M. J. M. LeMoine doit publier dans le courant de l'hiver et qui sera probablement la continuation de ses écrits bien connus, intitulés : " *Maple Leaves.*"

J'ai lu cette extrait avec d'autant plus de plaisirs que mon pays de Montmagny est mis incidemment en scène.

J'ai donné—j'ai plutôt dénaturé—dernièrement un remarquable article du même auteur et publié dans la même revue : " L'Ile aux Grues."

Aujourd'hui je viens—avec autorisation—vous donner la traduction bien imparfaite de l'écrit topographique de M. LeMoine, intitulé :

" *The seal Island or the seal Rocks* "

***

C'est sous forme de dialogue que M. LeMoine nous donne les détails intéressants qui vont suivre.

Ses personnages sont :

Le commodore du " *Québec Yacht Club,*" J. U. G.***; Mac des Iles, vieux chasseur et navigateur ; Jonathan Oldbuck, antiquaire naturalaliste, batteur d'estrade ; Carleton, chaloupier, vieux marin ; Jean Lavoie, munitionnaire, chef de la cuisine, " baromètre humain " *(weather prophet);* Napoléon Mathurin, fine fleur de marin *(able-bodied seaman);* et finalement, Fox, un chien Terreneuve.

Tel était le personnel de l'*Hirondelle,* vis-à-vis Montmagny, le 6 septembre 1886.

***

—Arrivez un peu, commodore, ne serrez pas tant ces battures vaseuses ; elles courent à environ trois milles au large. Je les ai très bien connues dans ma jeunesse. Maintenant, je pense que nous pouvons sortir librement de ce havre encaissé.

" Voyez-vous ce groupe de maisons blanches ? Eh bien ! elles étaient en 1837-38 une des places fortes des Patriotes, e en 1759, les cruels envahisseurs ont laissé une marque ineffaçable de leur passage sur ces demeures canadiennes. "

Ainsi parlait Jonathan Oldbuck, l'hôte respecté du commodore du " *Québec Yacht Club* ", et plus ordinairement nommé l'Antiquaire.

—Très-bien, monsieur l'Antiquaire, répliqua le replet commodore. J'ai toujours pensé que Saint-Thomas—ou Montmagny, comme on l'appelle maintenant—était riche en événements historiques.

" Dame nature semble avoir déployé d'étranges fantaisies dans le creusement des chenaux à travers les battures, et en formant un havre au pied de la chûte rugissante de la Rivière du Sud.

" Est-ce que l'enlèvement des îlets et un dragage un peu judicieux ne pourraient pas transformer le Bassin de Montmagny en un havre commode pour les bâtiments côtiers et même pour les navires d'outre-mer ; pourvu, toutefois, que les basses mers de l'été ne bouchent pas le havre de vase. "

—Voyez-vous à un mille du rivage, dit l'Antiquaire, ces pêches à anguilles presque couvertes par la marée ? Eh bien ! dans les environs, à la fin du dernier siècle, on voyait les ruines de la première église catholique de la paroisse.

" Les hautes marées ont mangé le sol argileux de l'emplacement de la *Vieille Eglise* et de son cimetière, un déplacement devint nécessaire, et en 1822, l'église actuelle fut bâtie à environ deux milles de là.

" Le hâvre a aussi subi plusieurs changements depuis une centaine d'années ; la tradition nous dit qu'on pouvait le traverser sur un plançon : maintenant les deux berges à près d'un mille de distance."

—Carleton, commanda le commodore, prenons deux ris dans notre misaine ; nous avons de l'eau tout plein et avec cette brise nous pouvons facilement atteindre le Cap Brûle avant le reflux.

" Quand nous y passerons, je vous montrerai l'endroit où eût lieu le mémorable naufrage du transport français, l'*Elephant*, échoué là en septembre 1729.

" Une fois là, nous attendrons le flux sous les hauteurs vertigineuses du Cap Tourmente, ainsi nommé par Champlain, et où j'ai tué, en décembre, plus d'un caribou. Ces animaux viennent de l'intérieur tous les automnes, pignochent le long de leur chemin à travers les ravins du sombre cap jusqu'au rivage, et s'en retournent dans la forêt.

" Je me souviens en avoir tué un tout près de la croix sur le sommet du Cap."

Cette croix fut érigée en 1869 et depuis, elle a été agrandie. On la voit du fleuve comme un petit point blanc parmi les buissons en fleur.

L'équipage voyait défiler sous ses yeux, comme le yacht voguait, les ravins du voisinage des trois petits phares perchés sur les rochers au-dessus du St-Laurent.

Le cap Tourmente fait partie de la seigneurie, de dix lieues de front, du Séminaire de Québec.

Il y a plus de deux siècles, l'éminent prélat, Mgr Laval, choisit le Petit Cap de St Joachim—que nos excursionnistes pouvaient voir à l'ouest—les dunes et les fertiles champs de maïs au pied du cap pour y fonder une petite colonie qui fut la première ferme modèle établie en Canada.

Par une brèche parmi les faîtes onduleux des arbres, on voit aussi le Château Bellevue, où, à l'ombre de verts bosquets, les professeurs de l'Université Laval et du Séminaire de Québec viennent, tous les ans, passer une partie de leurs vacances bien méritées.

C'est assurément un des plus beaux sites du Canada.

Sous le régime Français, les cabotiers avaient coutume de suivre la côte nord du St Laurent jusqu'au Cap Tourmente où ils traversaient la Pointe d'Argentenay, à l'est de l'île d'Orléans, en se dirigeant sur la Pointe de St Michel, sur la berge sud du fleuve, évitant par là le banc de sable de de Beaujeu et les dangereuses battures de St Thomas.

Ce chenal n'est suivi maintenant que par les vapeurs de la ligne Richelieu, faisant le trajet entre Québec, Saguenay et la Malbaie.

—Lâchez les écoutes et bordez, chanta le commodore.

Et l'*Hirondelle* battant ses blanches ailes dans la brise, vira de bord, et maneuvra vers une chaîne d'îles rocheuses, après avoir passé les Battures Plates, refuge fameux des outardes et des oies sauvages, et loué par le Séminaire de Québec à un chasseur québecquois.

—Là, messieurs, exclama M. Oldbuck, sont les Battures aux Loups-Marins.

Quarante-cinq milles en aval de Québec, vers le milieu de notre noble fleuve, où il a une largeur de vingt-un milles, émerge une île stérile et inhabitée, de cinq milles de long et un de large marée basse.

De temps immémorial cette île a été connue des Anglais sous le nom de *Seal Rocks* ou *Seal Islands* et des Français sous le nom de Battures aux Loups-Marins.

Vers le milieu du dernier siècle, les loups-marins, sans aucun doute, aussi nombreux là que les phoques aux îles de la Madeleine, ont cherché un refuge plus sûr et plus retiré dans l'extrême nord.

Depuis plusieurs années, tous les automnes et même avant, les chasseurs s'acheminent vers cette place de chasse renommée.

Il y a quelques années, un club de chasseurs de St-Jean Port-Joli acheta cette réserve de chasse du Gouvernement Provincial.

Les grandes marées exceptionnelles du mois d'août réduisent les Battures aux Loups-Marins à un mille de long et sept âcres de large.

Au bout nord-ouest de l'île il y a une petite butte, un petit mamelon, sur lequel on voit, parmi d'autres arbustes, un bosquet d'épinettes, de sapins et de cerisiers sauvages.

L'ancien pommier que M. de Gaspé mentionne dans ses " Mémoires " est encore visible. Ce pommier donnait à la fois des pommes sûres et des pommes douces, quoiqu'il n'y ait rien qui nous dise qu'il fût un jour greffé. Cette relique du passé a donné un bon nombre de fruits cette année. A ce pommier se rattache le récit d'un malheur qui nous sera certainement raconté par l'Antiquaire.

L'autre partie des Battures aux Loups-Marins que la marée n'atteint pas—quoiqu'on rapporte qu'une fois des chasseurs se trouvant là furent obligés de chercher un refuge dans leur canot pour ne pas se noyer—s'avance vers le sud et est très proprement nommée le Refuge du Chasseur.

Un chenal courant nord-est et sud-ouest sépare le Refuge du Chasseur de l'élévation connue sous le nom de la Butte à Chatigny. Ce chenal n'est guéable qu'à marée basse.

Il porte très-bien son nom de Refuge du Chasseur, et là seulement, dans un gabion très-primitif qu'ils ont érigé, les chasseurs trouvent un abri contre les bourrasques de vent d'est qui balayent avec violence ce rivage abandonné.

Aux Battures aux Loups-Marins, les oiseaux chanteurs sont très-rares, s'il y en a ; ils cherchent plutôt la compagnie de l'homme. A quoi leur se virait, en effet, leur voix sympathique, sans auditeurs en état de l'apprécier.

Tous les étés, cependant, une colonie de bruyantes corneilles, détachée des bandes qui fréquentent les îles adjacentes et dont l'Ile aux Corneilles est le quartier-général, prend possession, par prescription sans aucun doute, du bocage de sapins et d'épinettes ombrageant la Butte à Chatigny, et couve là.

Souvent, on entend et on voit voltiger dans les airs, quelques vieux corbeaux regagnant de leur vol lourd, leur nid sur les roches du Cap Tourmente ou sur les pics de la Passe des Monts, dans le district du Saguenay, où les attendent leurs oisillons criards et voraces.

Leur croassement funèbre, *kra-ac, kra-ac,* semble être d'accord avec l'aspect naturel de la dune.

En septembre, la blanche mouette souvent s'arrête dans les remous du voisinage de la batture, en quête d'éperlans.

Il n'y a que les détonations de fusil et les coups de sifflet des vapeurs qui passent, qui viennent troubler l'inaltérable quiétude de ce banc aride et solitaire.

—Mais, demanda le Commodore, pourquoi les chasseurs n'ont-ils pas bâti leur cabanne sur la Butte à Chatigny ; elle aurait été protégée par les arbres.

—Pour diverses raisons majeures, répliqua Mac des Iles, que nous demanderons à l'Antiquaire de nous expliquer ; car qui peut l'égaler en matière d'histoire, d'archéologie et de légende.

" Mais avant, laissez-moi parler de chasse un peu.

" Aux Battures aux Loups-Marins et partout ailleurs dans la Province de Québec, la loi défend la chasse du printemps et de l'été. Cette île est renommée pour les canards et le 1er septembre a été fixé par la Législature pour l'ouverture de la chasse.

" Ces dunes semblent attirer particulièrement les vieux et les jeunes oiseaux, revenant au commencement de septembre de leur champ d'incubation de la Baie d'Hudson, des îles sur les côtes du Labrador et dans les lacs St. Jean et Mistassini. Battus par les tempêtes, ils s'assemblent en bandes nombreuses et à marée basse, sur les bords vaseux et sablonneux des Battures aux Loups Marins.

" A l'heure qu'il est, les Battures aux Loups-Marins approvisionnent les marchés de Québec d'une quantité de gibier tels que outardes, oies, canards gris et noirs, sarcelles, bécassines, francolins (bécasses de mer), pluviers et autres gibiers de moindre importance.

" Le petit gibier arrive avec la grande mer du mois d'août, vers le 21, et précède les canards.

" La saison de chasse dure à peu près trois mois : août, septembre et octobre.

" Les MM. Toussaint et autres, de Québec, propriétaires de cette île depuis onze ans, confient leur réserve à un garde-chasse qui y débarque vers le 1er août et la laisse au commencement de novembre."

J. M. LeMoine,

Traduit de l'anglais

J. E. Raoul Renault.

LE BILL DE L'ARMEE

Scène au Reichstag—Le baron Von Moltke en appelle au patriotisme des députés. —Efforts de Bismarck pour convaincre la chambre.— Il mentionne la puissance militaire de la France et ses aspirations au sujet de l'Alsace-Lorraine.—Ce qu'il adviendrait d'une guerre de revanche— L'Allemagne doit se tenir en garde.

Berlin, 11.—Une grande foule se pressait au Reichstag à l'occasion de la seconde lecture du bill militaire tel qu'amendé. Von Weddell Piesdorff, président de la chambre, a lu le rapport du comité. Le comité dit qu'il n'est pas autorisé à faire aucune proposition relative à cette mesure parce que la majorité n'a pas encore donné sa sanction.

Le général Moltke a voté pour la seconde lecture. Il a dit que partout les gouvernements forts sont les meilleures garanties de paix ; le danger se trouve dans l'ambition des chefs de parti et leur influence dans l'opinion publique. S'il y a un état, a ajouté le général Moltke, qui puisse travailler effectivement au maintien de la paix, c'est l'Allemagne qui agit seulement sur la défensive. Pour cela, elle doit être forte et prête pour la guerre. Si, contre votre volonté, nous sommes engagés, nous pourrons agir, si ce bill est rejeté nous aurons certainement la guerre. Le vote de ce jour au Reichstag ne manquera pas d'avoir son effet à l'étranger. L'armée seule rend possible la protection à toutes les autres institutions politiques qui doivent vivre ou tomber avec nous. L'Europe a les yeux fixés sur cette assemblée aujourd'hui. J'en appelle à votre patriotisme ; montrez au monde que vous êtes prêts à faire tous les sacrifices, même contre votre propre opinion, si le bien être de la Patrie est en jeu.

Le baron Stauffenberg a parlé à la suite du général Moltke et pendant qu'il parlait Bismarck est entré en Chambre. A la fin du discours du baron, Bismarck dit : " Le désir de toutes les autorités militaires de l'empire ne reçoit de l'opposition que de la part de MM. Richter, Windthorst et Gullenberger. Il a été difficile de conclure la paix à Frankfort et il est encore plus difficile aujourd'hui de la maintenir, de conserver l'intimité et la confiance mutuelle qui existent entre l'Allemagne et l'Autriche telles qu'elles existaient lors de la fédération Allemande. Nous sommes tenus de maintenir la paix dans cette partie du globe, mais pour cela une forte armée est nécessaire. Nos relations avec toutes les autres puissances sont des meilleures. Nous sommes en bons termes avec la Russie. J'aurais considéré une déclaration de guerre au sujet de la Bulgarie comme un acte de trahison contre mon pays. "

" Que nous importe la Bulgarie. Il est indifférent pour nous quelque soit celui qui la gouverne.

" L'amitié de la Russie nous est de beaucoup plus importante que celle de la Bulgarie. Nous nous sommes laissés persuader par aucune puissance de nous faire un ennemi de la Russie et cela pour l'avantage de la Bulgarie.

" Maintenir de bonnes relations entre les puissances, est plus difficile que vous ne le pensez. Nous ne permettrons pas qu'on ronde nuls nos efforts par des attaques dans les journaux ou devant le parlement.

" Nos relations avec la France continuent à être bonnes. Les maintenir telles est difficile, parce qu'il faudra faire cesser une antipathie de longue date. Nous avons fait l'impossible pour engager la France à oublier et à pardonner. Nous n'avons aucune raison d'appréhender une guerre avec la France. Nous ne la craindrions pas dans le cas où elle adviendrait.

" Il ne peut pas y avoir de doutes que nous désirions attaquer la France. Nous devons cependant nous protéger, nous armer de manière à être prêts à faire face à toute éventualité.

" C'est le principal but du *bill* de l'armée.

" J'ai pleine confiance dans les dispositions pacifiques du gouvernement français et dans celles d'une partie du peuple français. Cependant le passé nous enseigne que nous ne devons pas compter sur une paix permanente avec la France.

" Un gouvernement peut un jour ou l'autre arriver au pouvoir à Paris et nous imposer la guerre. Vous devez compter avec cette éventualité.

" Si nous ne nous préparons pas, si vous dites aujourd'hui : quand la guerre viendra nous accorderons tout, vous agirez d'une manière ridicule.

" Il y a-t-il en France un seul journal, un seul homme public qui dise : nous renonçons à nos droits à l'Alsace-Lorraine.

" La possibilité d'une attaque de la part de la France est un motif suffisant pour faire adopter ce *bill.*

" La France est une puissance forte et bien armée. Son armée est brave et prête au combat. Nous ne devons jamais rester inactifs, quelque soit l'attitude pacifique actuelle de la France.

" Supposons pour un instant que la France fut victorieuse, à quoi devrions-nous nous attendre ? Nous aurions contre nous les mêmes Français dont nous avons eu à souffrir de 1803 à 1813. On chercherait continuellement à nous affaiblir, à nous enlever le Hanovre.

" Je ne fais ici que parler de possibilités dans le cas d'une défaite pour nous.

" La paix de 1870 n'est qu'un jeu d'enfants en comparaison de ce que serait une paix après une guerre en 1890.

" Que celui qui veut prendre sur lui la responsabilité d'un pareil état de choses le dise. Le gouvernement fédéral ne s'engage pas à le faire et c'est pour cela qu'il soumet le bill actuel. Il désire avoir d'une manière permanente des soldats bien disciplinés et dans toutes les parties de l'empire.

" Nous avons choisi le terme de sept années parce que c'est la période d'un compromis antérieur et notre vie comme peuple dépend de ce compromis.

" Le conseil fédéral a fait tout ce qu'il pouvait en consentant au Septennat. Il n'avait en vue que les intérêts et la sécurité de l'empire. Croyez-vous que si vous refusez d'adopter le terme de sept ans que le Conseil Fédéral va se désister de sa proposition originaire. Pensez-vous encore que si une semblable demande était faite en France elle serait refusée ? (Applaudissements).

" Il n'y pas de raisons de créer des difficultés au gouvernement fédéral à propos de la durée du *bill,* surtout quand il s'en est tenu au texte strict et à l'esprit de la constitution. Qu'on le sache, nous adhérons au Septennat. Nous ne nous en départirons pas d'un cheveu. (Applaudissements de la droite).

" Quel est celui qui peut garantir d'avoir toujours une même majorité à la chambre. Désirez-vous de rendre la chûte ou l'existence de l'armée allemande dépendante des majorités au Reichstag ? Si on veut agir ainsi, qu'on change l'armée impériale en force parlementaire.

" Alors nous aurons à nous adresser aux électeurs pour connaître les vœux de la nation. Nous verrons alors si le peuple permettra au Reichstag de décider de la force de l'armée, sans le consentement du Conseil Fédéral et de l'empereur.

" Vous pouvez difficilement vous attendre que l'empereur dans sa 90e année contribuera à détruire une œuvre à laquelle il a consacré les trente dernières années de sa vie ; savoir la création de l'armée allemande.

" Si vous croyez cela possible, si vous avez le plus léger soupçon que ce sont là vos désirs et si vous ne répondez pas promptement aux vœux du gouvernement fédéral à propos de la défense de l'Allemagne, alors nous préférons avoir affaires avec un autre Reichstag. Nous ne ferons plus de négociations avec vous.

" Le danger dans lequel on placera la nation allemande par des retards, nous force à obtenir une reponse prompte et à nous adresser a d'autres qui nous donneront une telle réponse.

" On a demandé pourquoi le gouvernement n'avait pas attendu l'expiration du septennat actuel ? La principale raison est que le gouvernement est convaincu que les garnisons des frontières doivent être renforcées immédiatement.

" Nous ne désirons pas mettre en danger la sécurité de l'empire en remettant à plus tard ce bill ; et, pour aucune raison, nous sommes prêts à cesser une demande que nous savons de la plus haute importance. Si nous avions au préalable consulté les électeurs ils nous auraient répondu qu'ils désiraient maintenir l'empire allemand et ses possessions actuelles. Nous devons donc insister sur notre demande."

Le prince Bismarck a été vivement applaudi après son discours.

Le mousse meurtrier

New-York, 12.—La cour suprême des Etats-Unis vient de rendre sa décision dans l'affaire du mousse Joseph Wellden-hauss, arrêté par les autorités de New-Jersey, pour avoir tué, au mois d'août dernier, un de ses camarades à bord du steamer *Noordland,* alors amarré à son dock à Jersey City.

M. Charles Mali, consul de Belgique à New-York, se basant sur ce que le crime avait été commis à bord d'un navire belge et devait, paa conséquent, échapper à la juridiction des Etats-Unis, avait demandé à la cour de district des Etats-Unis, à Trenton, que le prisonnier fût remis entre sos mains. La cour de district, à Trenton, ayant repoussé cette requête, M. Charles Mali, au nom du gouvernement belge, avait porté l'affaire devant la cour suprême des Etats-Unis, à Washington. Mais la cour suprême, par une décision longuement motivée, vient de confirmer celle de la cour de district.

Tout en reconnaissant que, d'près les lois internationales, les délits commis à bord des navires étrangers restent sous la juridiction des autorités du pays auxquels ces navires appartiennent, tant que ces délits ne sont pas de nature à troubler la paix publique sur les rives où se trouvent les navires à bord desquels ils sont commis, la cour suprême est d'avis qu'un meurtrier étant toujours de nature à troubler la paix publique, on ne saurait échapper à la juridiction des autorités du pays dans lequel il a été perpétré.

Nouvelle à sensation

MADRID, 10—Durant plusieurs heures, samedi, la ville fut dans un grand émoi. On disait que l'infante Isabelle, sœur de feu le roi Alphonse, avait été enlevée ou assassinée.

Elle était partie seule dans son carosse pour accompagner les chasseurs royaux à Prado. Trois aides l'escortaient. Dans une partie éloignée du grand parc, son carosse se brisa, lançant l'infante dans une ornière. Elle ne fut pas blessée, bien qu'on le crut. Elle jugea prudent cependant de demeurer sur le lieu de l'accident pour attendre du secours, qu'on envoya chercher par un laquet. Cela prit beaucoup de temps.

Les chasseurs avaient eu le temps de parcourir une longue distance avant de découvrir que leur royale maîtresse leur manquait.

Quand ils découvrirent ce fait, ils furent grandement alarmés et se mirent à donner l'éveil et à faire des recherches bruyantes.

L'absence prolongée de l'infante causa des alarmes au palais. Finalement on envoya de la police et des troupes à sa recherche.

Ils entendirent raconter les récits faits par les chasseurs, et comme conséquence, alarme générale dans tout le pays. Toutes espèces de rumeurs eurent cours.

Il était 10 h. du soir quand on retrouva le carosse de l'infante.

Ce qui ajoutait à la consternation générale pendant les recherches, était le souvenir de la conspiration récente de certains spéculateurs de la Bourse, en vue de voler l'enfant de la princesse et laisser ainsi le trône sans héritier.

LONDRES, 10. — On annonçait cette après-midi la composition suivante du nouveau cabinet :

Lord Salisbury, ministre des affaires étrangères ;
W. H. Smith, premier lord du trésor ;
Goschen, chancellier de l'Echiquier ;
Stanhope, ministre de la guerre ;
Sir Holland, ministre des colonies.

Il n'y a pas d'autres changements dans les autres portefeuilles.

Iddesleigh a refusé l'offre de Salisbury de devenir lord du sceau privé.

Il nie que l'état de sa santé l'obligeait a se retirer du ministère et que c'est parce qu'il se prétend avoir été maltraité qu'il abandonne la vie ministérielle.

Ses amis personnels disent qu'il s'est retiré afin de permettre à Salisbury de former un ministère de coalition.

Lord Churchill répondant à une adresse de confiance présentée par une des loges du *Primrose Club* dit que les signataires de cette adresse sont plus généreux que grand nombre de députés conservateurs qui l'ont condamné, bien qu'il ne reconnaissent pas les causes de sa résignation.

Il dit que de telles critiques l'inquiètent pas parce qu'elles ne valent pas plus que leurs auteurs. Il espère que l'intérêt public ne souffrira pas de tout cela.

Le fils de lord Iddesleigh dit que ce n'est pas la mauvaise santé de son père qui l'a obligé à se retirer du ministère des affaires étrangères. Il ajoute que les amis de la famille de son père ainsi que ses médecins, étaient d'opinion que les devoirs de cette charge bénéficiaient à sa santé et que lord Iddesleigh est plus fort que jamais.

On dit que le fils Henry de lord Iddesleigh et qui est inspecteur général d'ordonnance menace d'abandonner cette charge. Cependant on ne croit pas à cette rumeur parce que cette charge lui rapporte un salaire de $7,500 par année.

Les négociations entre Chamberlain et Morley sont sur le point de se terminer par une entente basée sur les propriétaires de Chamberlain de limiter l'opération de la loi agraire à l'achat de petits héritages. Cela exigerait un capital de 20,000,000 de louis garanti pour l'échiquier impérial.

Ralph Neville, avocat, a été choisi comme le candidat gladstonien pour le siège vacant de Liverpool aux Communes.

Henry Stafford Northcote, fils de lord Iddesleigh a abandonné sa charge d'inspecteur général d'ordonnance.

Gladstone écrit que la résignation de Churchill est très justifiable et il dit lui-même qu'il est en faveur d'une plus grande économie dans les dépenses de l'armée et de la marine.

Un bigame dans le pétrin.

L'ébouriffante histoire que voici nous arrive d'Ottawa :

Il y a environ un an, un journalier arrivait dans la capitale fédérale, venant de Québec où il avait laissé sa femme et ses enfants, et s'engageait comme bûcheron pour passer l'hiver dans les chantiers de la Gatineau. Au printemps il revint à Ottawa, mais au lieu de se rendre à Québec dans sa famille, il épousa une autre femme et s'établit là. Tout alla bien jusqu'à ces jours derniers, lorsqu'apparut tout-à-coup la femme No. 1 qui raconta son histoire à sa concurrente. Les deux femmes tombèrent alors sur leur seigneur et maître commun, l'une avec un balai, l'autre avec une hache, et le frappèrent grièvement mais non mortellement.

Société littéraire et historique

Les élections de cette société ont eu lieu et ont donné le résultat suivant :

Président, George Stewart, jr.
1er Vice-Président, Wm. Hossack.
2e do Cyr. Tessier.
3e do John M. Harper.
4e do Geo. R. Renfrew.
Trésorier, Edwin Pope.
Bibliothécaire, Ferd. C. Wurtele.
Secrétaire-archiviste, J. Elton Prower.
Secrétaire-correspondant, Wm. A. Ashe.
Secrétaire du Conseil, A. Robertson.
Curateur du musée, P. B. Casgrain, M. P.
Curateur des appareils, W. C. H. Wood.

Autres membres du Conseil : J. M. Lemoine, F. R. S. C., Peter Johnson, H. M. Price et William Clint.

—

Glorification de Mgr de Laval

C'est par erreur qu'il a été annoncé par les journaux, qu'on avait trouvé dans les archives de l'église de la Basse-Ville, un mandement du premier évêque de Québec qui ne se trouvait pas à l'Archevêché. D'autres écrits de Mgr de Laval peuvent bien se trouver entre des mains particulières, mais on conçoit facilement que les documents épiscopaux émanant de l'illustre prélat ont été nécessairement conservés dans les archives de l'Archevêché.

—

Elections municipales

—MM. Irénée Lagueux, Joseph Bégin et Louis Ruel ont été élus conseillers de la municipalité de St-Joseph de Lévis, après une élection de deux jours. Voici la majorité de chacun des conseillers élus : M. Lagueux 15 voix, M. Bégin 14 voix et M. Ruel 13 voix.

—MM. Benjamin Bégin et Fabien Savard ont été élus lundi par acclamation, conseillers de la municipalité de St-Télesphore.

—Lundi, MM. Fortunat Belleau, Alphonse Delisle et Joseph Lauriault ont été élus à l'unanimité, conseillers municipaux de la Pointe-aux-Trembles.

—

Concert en perspective

On nous écrit de Lowell, Mass :

Une nouvelle compagnie musicale connue sous le nom de " New-England Concert Co." et composée essentiellement de Canadiens-français de Lowell, Mass., doit donner à Québec un grand concert vers le milieu de février.

Cette troupe se compose d'artistes canadiens qui ont déjà fait leur marque aux Etats-Unis et nul doute que leurs compatriotes de Québec se feront un devoir en même temps qu'un plaisir d'encourager ces jeunes gens qui certainement sont dignes d'un grand succès parmi leur frères du Canada.

Qu'il nous suffise de nommer le violoniste Emile Lavigueur, fils de défunt Célestin. Ses progrès ont été immenses depuis qu'il est aux Etats-Unis. Il joue avec l'art et l'habileté de son père, que Québec n'a pas oublié. M. Albert Grégoire est un artiste sur la clarinette ; c'est un élève de Strausser et Weber, de Boston ; c'est tout dire. Son frère Pierre, un autre artiste sur le Tuba, ne lui cède en rien, ainsi que Dufresne sur le Xylophone. Le reste de la troupe est sur le même pied d'égalité.

Tout fait promettre un concert comme il s'en donne rarement à Québec. Qu'on y pense.

Le programme ainsi que la date du concert seront publiés prochainement.

—

Elections municipales

Les conseillers municipaux suivants ont été élus à St Jean, île d'Orléans : MM. F. X. Thivierge, fils, et Frs Hébert, tous deux cultivateurs, par acclamation ; M. Onésime Noël, pilote, par une majorité de 32 sur son concurrent, M. Philéas Langlois.

—

Poursuite importante

M. Philippe Huot, notaire, poursuit la succession Symes en recouvrement de la somme de $21,200, capital et intérêts. Quelques-uns des défendeurs se trouvent en ce moment à Aldershot, Gibraltar et Paris.

—

Communautés religieuses

Il y a à l'hospice des Sœurs de la Charité, 1 chapelain, 47 sœurs vocales, 20 septénistes, 18 annuistes, 19 novices, 19 postulantes, 5 franciscaines, 63 femmes infirmes, 112 orphelins, 180 orphelines, 5 dames pensionnaires, 80 garçons pensionnaires, 34 garçons demi-pensionnaires, 73 filles pensionnaires, 15 filles demi-pensionnaires, 641 enfants à l'externat, 138 enfants à la salle d'asile, 9 serviteurs soit un total de 1,532 personnes.

Le personnsl de l'Hôtel-Dieu se compose de 42 professe de chœur, 15 professe converses, 2 novices, 3 postulantes, 20 hommes malades, 42 femmes malades.

Voici maintenant pour le Bon Pasteur ; 152 religieuses professes, 31 novices et postulantes, 36 sœurs tertiaires, 102 pénitentes, 412 élèves externes, 70 élèves, classe privée.

Soirée

C'est toujours avec plaisir que nous apprenons la création, dans nos campagnes, d'associations littéraires, d'amusements, etc. Ce mouvement, qui va toujours s'accentuant, prouve que le goût de l'étude et des récréations de l'esprit se développe parmi nos nationaux. C'est ainsi qu'un certain nombre de jeunes gens de la belle paroisse du Château-Richer viennent de se former en association littéraire et dramatique, sous le nom très-canadien de " Club d'Iberville."

Voici la liste de ses officiers :

Patron.—Revd. A. Pelletier.
Président-actif.—Dr J P DeBlois, M.D.
Vice-président.—M L Tremblay.
Sec.-Arch.—M A LeFrançois.
Sec.-Trés.—M Ed Rhéaume.
Direc. dramatique et musical.—M E Rousseau,
Comité de régie.—MM H Dick, E Dick, N L'Heureux, Jos Dorion et H Julien.

Ce nouveau club se prépare a inaugurer sa fondation par une grande soirée dramatique et musicale, qui aura lieu dans la vaste salle de l'école de cette paroisse, dimanche, le 23 du courant. Le programme, que nous avons sous les yeux, n'est ni plus ni moins que magnifique : *Le malade imaginaire*, arrangé pour être joué par des jeunes gens dans le texte même de Molière ; *Entre amis*, comédie en un acte, pièce canadienne, s'il vous plaît, absolument inédite dont nous taisons le nom de l'auteur, par discrétion ; chansons comiques, solo de violon par un artiste de Québec, etc. Voilà un bilan qui n'est pas à dédaigner et qui engagera sans doute un bon nombre de citadins à piquer une pointe vers ces parages, d'autant plus qu'ils auront ainsi l'avantage de faire une jolie promenade.

Les membres du " Club d'Iberville " n'ont rien épargné pour se rendre dignes du patronage du public : costumes Louis XIV, copiés sur des étampes du temps, très jolis décors, siéges confortables et disposés en gradins.

Des omnibus partiront de la rue du Pont, vers quatre heures, le jour de la représentation et reviendront à la ville immédiatement après le spectacle.

Prix aller et retour 50cts. Admission dans la salle 25cts.

—

Disparition

A St. Jean Bte. des Ecureuils, au commencement de décembre dernier, un jeune homme du nom de Joseph Léveillé, âgé de 22 ans, portant habit et pantalon d'étoffe du pays, bottes sauvages et casque en imitation de peau de mouton, disparaissait tout-à-coup. Quelques jours après son départ de la maison, il a été vu à la Pointe-aux-Trembles, dans les bois, par des bûcherons qui lui ont indiqué le chemin pour retourner chez lui ; et depuis ce temps, on n'en a plus entendu parler. Depuis plusieurs années il était porté à des attaques d'aliénation mentale. Il est parti de chez lui le midi en prenant la direction des bois.

Tous renseignements seront reçus avec reconnaissance.

—

Enlèvement de la neige

Il n'y a pas une ville au Canada, croyons-nous, où le service de l'enlèvement de la neige se fait avec autant de rapidité qu'à Québec.

Celui qui préside à ce département mérite certainement des félicitations.

Au lieu d'employer 10 20 hommes pendant deux jours, on en emploie 100 pour quelques heures et quand au lendemain d'une tempête vous mettez le pied sur le trottoir, sur les 8 heures du matin, toute la neige a disparu.

—

Un écho de Noël

Nous recevons de Notre Dame des Anges, comté de Portneuf, un compte rendu des cérémonies de Noël à l'église de cette paroisse. Ce compte-rendu nous ayant été adressé immédiatement après la fête, nous ne comprenons pas pourquoi nous ne l'avons pas reçu plus tôt. Nous y voyons que la Noël a été célébrée avec éclat à Notre-Dame des Anges. Le chant a été magnifique, les soli étaient remplis par Mlles Consuëla Drolet, Emma Beaupré, C. Drolet, Amanda Fortin et Anna Lavoie, et par M. Arsène Frenette.

Mlle Consuëla Drolet dirigeait le chœur et M. Z. A. Matte accompagnait à l'harmonium.

—

Un traitement précieux

Un refroidlssement subit, ou le froid enduré longtemps. produit : 1o les irritations, rhumes, bronchites, toux ; 2o les douleurs, névralgies, rhumatismes, coliques ; 3o les inflammations, pleurésie, péritonite, inflammation d'intestins, etc. Les cris et le manque de sommeil d'un enfant cruel ne sont rien autre chose qu'un de ces effets du froid. Le plus court moyen de prévenir ces funestes effets, on d'y mettre fin, c'est de prendre le *Rob-Bonhomme*, le grand remède contre le froid, le grand calmant, le grand réchauffant. Le *Rob-Bonhomme*, en réchauffant, déracine les dangereux effets du froid, et calme toute souffrance. Incomparable pour les enfants cruels. c. c. cl.

FEUILLETON DU CULTIVATEUR

Le Naufrage de Lianor

Diniz et Souza enlève à son adversaire mille cruzados ; Pantaléone gagné par cette folie contagieuse, lance son collier sur la table, près de ce riche enjeu tombe un poignard garni de pierreries, le jeune de Sà perd son collier , mais il enlève peu après une magnifique agrafe ; les cruzados, les fibules, les chaînes jonchent la table, puis quand les ardents plaisirs du jeu sont épuisés, les porteurs de torches s'éloignent et les douze Turcs quittent la salle, tandis que les invités de Garcia de Sà parlent en riant de leurs pertes, ou calculent les gains qu'ils ont faits.

Les conviés quittent la salle du festin.

Un nouveau spectacle leur doit être donné. Cette fois les Canariens seuls en sont les ordonnateurs, et cette fête ne peut manquer d'inspirer un grand intérêt de curiosité aux Portugais

Lianor, Savitri, les jeunes amies de la femme de Sépulvéda prennent place avec elle sur le grand balcon. En arrière se rangeant les hauts dignitaires des Indes Pantaleone, Savitri, et Satyavan rapprochés en un petit groupe se réjouissent plus que tous les autres de cetintermède. Le cousin de Lianor a pris des feuilles de vélin et s'apprête à dessiner tout ce qu'il pourra saisir.

Les canariens s'annoncent par une musique étrange mais qui n'a rien de sauvage ; sur des trompes de cuivre et des flûtes d'ivoire d'une extrême douceur ils exécutent une marche pleine de caractère En entrant dans la grande place faisant face au palais. ils tournent sur eux-mêmes, déployant à fois l'adresse, la grâce et la légèreté. Leur costume de brocart d'or laisse nus leurs bras et leurs jambes ornés de brocelets précieux. Jeuneshommes et jeunes filles sont habillés d'une façon presque uniforme.. Tantôt ils pivotent sur eux-mêmes, les bras levés avec une grâce charmante, tantôt ils bondissent en cadence au son des instruments. Tout semble prendre à ces jeux la joie la plus vive.

Mais ce billet n'est que le prélude des divertissements ; du haut de la montagne retentit le bruit des trompettes, des saquebutes, des tamtams, de cimbales sonores. Cette orchestration rythmée annonce les nouveaux acteurs de la représentation canarienne. Ilsarrivent traînant le simulacre d'un cheval doré. Autour des reins de ces jeunes hommes flottent des écharpes aux couleurs brillantes. Ils marchent d'un pas cadencé en agitant des armes superbes. Celui manie la rondache et l'épée ; celui-là tire en l'air une arquebuse retentissante, cet autre courbe un arc de bois dur ; le derner fait l'exercise de la lance qu'il brandit, jette en l'air, rattrape avec avec une précision merveilleuse.

Après ces premiers exeacices, de jeunes Canariens amènent quatre éléphants dont le dos est chargé de hautes tours remplies de guerriers. Ils feignent de vouloir tirer sur les jeunes femmes garnissant les balcons, les flèches dont leurs carquois sont remplis ; celles-ci poussent de légers cris de frayeur, mais se rassurent vite, en voyant les éléphants et leurs maîtres commancer les évolutions d'un combat. Les robustes animaux se meuvent, se choquent, les tours s'ébranlent les guerriers lancent des milliers de flèches, puis quand s'achève ce drame aux plaudissements de la foule, les arbres recelant un feu intérieur sont déjà plantés sur la place : en éclatant il produit un bruit aussi terrible que celui du tonnerre Des flammes de différentes nuances s'en échappent ; les arbres s'allument de la base au faîte, illuminant la place, les palais, la foule faisant miroiter dans une vision à demi fantastique la splendeur des costumes, les ruisselements des bijoux. Les Canariens fidèles à la plus ancienne coutume du Malabar, ont voulu de la sorte fêter le mariage de la belle Lianor de Sà avec le gouverneur de Diu.

Les derniers reflets de cet étrange feu d'artifice s'éteignent. L'ombre de la nuit à peine dissipée par la clarté des torches et des pots à feu envahit les rues, les monuments, dérobe la vue du clocher des églises, les scintillements des croix saintes. La foule brisée, lasse de plaisirs, les yeux éblouis, se retire en s'entrenant encore de la magnificence de ces fiançailles et de ce mariage. Les hommes envient Sépulvéda ; les femmes jalousent le bonheur de Lianor, et pendant ce temps la jeune femme courbée sur son prie-Dieu répète le front dans les mains ;

—La croix est lourde, ô mon Dieu ! donnez-moi le courage de vivre !

XX

LE SALUT

A peine Miriam avait-elle disparu du greffe des Masmoras qu'une pensée terrible traversa l'esprit de Vicente :

—S'ils étaient morts tous deux.. pensa-t-il.

Le régime des Mesmoras était d'une cruauté telle, les ressources dont on disposait pour les captifs étaient si peu de choses que l'excès des tortures morales joint au manque d'air, au froid à la privation de nourriture causait une effrayante mortalité dans la prison.

De plus les ordres reçues par Vicente relativement à Phinée et à Sampayo avaient été d'une rigueur telle que tout lui semblait permis en fait de cruautés.

Vicente avait pu comprendre que si ces malheureux mouraient avant un jugement, dont rien ne semblait faire prévoir le terme, les magistrats se trouvaient débarrassés d'une difficile procédure. Le geôlier les traita donc tout deux avec un accroissement de barbarie, et quand Miriam offrit de lui payer si cher leur liberté, il se demanda avec terreur s'il était certain de pouvoir gagner cette fortune convoitée.

Les aliments n'avaient point manqué cependant depuis quelques jours. La desserte de la table du vice-roi avait été apportée le jour même aux Masmoras, mais Vicente après avoir fait dans les salles munes une distribution sommaire, négligea de descendre dans les cachots.

Depuis combien de jours n'en avait-il point ouvert la porte ?

Il n'osa chercher à quelle date il leur avait jeté le dernier morceau de pain et portée la dernière cruche d'eau...

Allumant rapidement une lanterne, il remplit un panier de vins fortifiants, de viandes succulentes et il gagna l'escalier en vis descendant au fond des cachots. Une sueur froide perlait à son front au moment où il introduisit la clef dans la serrure du cabanon ou se trouvait le juif Phinée.

D'abord il n'apperçut rien.

Se penchant alors vers le sol, Il vit aplati contre terre, les bras étendus, rigide. et dans une immobilité de cadavre, le corps grêle du juif. Le geolier le souleva , le porta sur la paille fétide destinée à lui servir de lit, et posa la main sur son cœur. Il ne battait presque plus Approchaant alors des lèvres du mourant le goulot d'uue fiasque de vin généreux, Vicente en vit avaler quelques gorgées au moribond, dont la tête chancelante s'inclina sur la poitrine. Il ne semblait plus même avoir la volonté de vivre. L'effroi paralysait son cerveau comme la faim serrait ses entrailles. La première parole qu'il prononça fut ce mot :

—La torture..

Il crut que Vicente venait de chercher pour être mis à la question.

Alors dans ce cachot immonde, entre le Juif agonisant et le geôlier qui voyait dans cette victime la source de sa fortune future, se passa une scène étrange. L'avarice inspira au geôlier ce que l'on attend seulement de la pitié et la tendresse. Il s'assit près de lui, le prit dans ses bras, appuya sa tête sur son épaule, et lui tentit tour à tour du pain, du vin et des mets réconfortants.

—Mangez, Phinée, lui dit-il, mangez afin de reprendre des forces.. Mais ne croyez point que je veuille vous ranimer pour vous donner le courage de souffrir ....Je suis porteur de bonnes nouvelles ..de très bonnes nouvelles.. Encore une gorgée de ce vin d'Espagne.. Il vient de la table du vice-roi.. Tout le monde ne vous abandonne pas..

Les yeux de Phinée se levèrent sur son bourreau :

—Miriam.. murmura-t-il d'une voix faible comme un souffle.

—Oui, votre fille ; elle sort d'ici.... Elle veut que vous viviez ; elle ne songe qu'à votre liberté.. et grâce elle, bientôt vous quitterez la prison..

Phinée but longuement. Il devinait une partie de la vérité, mais en même temps qu'il se réjouissait à la pensée de revoir Miriam, de lui devoir sa liberté.. il comprit aussi que les soins empressés de Vicente succédant à son ancienne barbarie avaient pour motif une récompense qui sans doute égalerait la grandeur du service.

—Elle t'a payé cher.. Miriam me ruinera..

—Triple Juif ! s'écria Vicente, aimerais-tu mieux crever sur ton fumier comme Job que de voir rétribuer honnêtement mes œuvres.

—Combien t'a-t-elle promis ? demanda Phinée à qui les forces revenaient.

Le geôlier eut un moment la crainte de voir refuser au Juif son salut, s'il en connaissait le prix. Il répondit évasivement ;

—J'aurai à me louer de la générosité de ta fille.

—Bien, répliqua Phinée, je règlerai l'affaire.. moi-même, entends-tu moi-même..

—En attendant, reprit Vicente, tu vas aller changer de prison, si tu te sens assez fort pour monter un étage.

—Je suis faible, bien faible..

—Je t'aiderai, et un autre aussi, attends-moi.. garde ces provisions.... Il n'est pas besoin que je ferme la porte, dans un moment je reviendrai..

Il quitta le cachot de Phinée et ouvrit celui de Diniz Sampayo.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, le prisonnier se souleva et regarda le geôlier avec des yeux agrandis par la fièvre :

—Des juges ! fit-il je demande des juges !

—Il ne m'appartient pas de les faire descendre dans ce cachot.

—Alors amène-moi un prêtre, bourreau, car je sens que je vais mourir..

—De faim, peut-être ? Que voulez-vous ! j'ai été malade.. Les valets ont oublié ; il s'est passé deux jours depuis que..

—Deux jours ! répéta Diniz, tu mens.. Je suis épuisé jusqu'à l'agonie..

—Mangez, fit Vicente, vous allez quitter ce cachot, vous et votre voisin Phinée ..Je vais vous mettre dans une chambre meilleure, jusqu'à demain soir.. Alors je vous guiderai tous deux vers le port et vous vous embarquerez..

—Une évasion ? demanda Diniz.

—Le salut , répondit le geôlier.

—Je finirai comme un criminel.

—Vaut-il mieux expirer ici, sans même crier votre innocence.. car je suis maintenant disposé à croire à votre innocence.

—Qui m'a recommandé à toi, maître François ?

—D'abord ; puis une jeune fille.

—Une jeune fille ?

—Miriam la Juive.

—Elle !

—Demain je vous conduirez à bord d'un navire qui lui appartient, et sur lequel je m'embarquerai peut-être, dans la crainte de payer trop cher mon dévouement d'aujourd'hui.

Diniz Sampayo se sentit subitement ranimé. Si Miriam préparait son évasion, c'est qu'elle ne voyait point pour lui d'autre moyen de salut. Plus tard, quand il serait libre il éleverait la voix et raconterait le drame qui s'était passé et dont il avait failli être victime. En ce moment nul n'accueillerait une défense à la laquelle se mêlerait une accusation contre un des hommes les plus puissants de Goa Il ne discuta rien, et se disposa à obéir. Il comprenait trop bien que Miriam seule songerait à la sauver, et pouvait un jour faire éclater son innocence, qu'il n'eut pas même la velléité de songer que sa fuite en pouvait faire douter. Il venait de se sentir trop près de la mort pour vouloir l'affronter de nouveau.

Un moment après ses chaînes et les carcans scellés à la muraille tombèrent de ses pieds ; il s'appuya contre la porte du cachot, et attendit le signal du geôlier qui venait d'entrer dans le cabanon de Phinée. Celui-ci ne se soutenait plus, et soutenait plus, et tandis que Diniz portait la lanterne, Vicente chargea chargea le corps du Juif sur son épaule, Il était si maigre qu'il ne pesait pas plus que celui d'un enfant.

Ce fut deux étages plus haut que le geôlier installa les deux prisonniers.

Cette cellule destinée aux malades convenait parfaitement aux deux infortunés. Ils se jetèrent sur le lit garni de linge blanc, et à peine s'y trouvèrent-ils en dépit des pensées qui les devait agiter, ils s'endormirent, ou plutôt ils tombèrent dans une sorte de torpeur du sein de laquelle des rêves vagues leur rappelaient le bonheur entrevu, la liberté promise.

Tandis que Vicente obéisssait aux ordres de la jeune fille, Miriam prisée elle-même de fatigue s'endormit. Son œuvre était assez bien préparé pour qu'elle pût se reposer. Cependant elle s'éveilla de bonne heure, et son premier souvenir lui rappela le nom du jeune homme qui était venu dans la boutique de son père acheter des diamants, en même temps que Sampayo s'emparait de la chaîne et du poignard apportés chez le Juif par l'Indien.

Seulement, le matin où les fidalgos firent ces acquisitions, le signor Miguel parla d'un prochain voyage: L'avait-il fait ? En était-il revenu ? Miriam se rendit à sa maison, et demanda sa mère. Elle était si belle, cette Miriam , tant de bonté se lisaient sur son visage qu'elle séduisait tous ceux dont elle approchait. Elle commança par raconter les faits, dont elle souhaitait que son fils témoignât, puis s'agenouillant devant la vieille senhora ;

—Vous devez me plaindre, lui dit-elle, de ne point partager une croyance qui fait la consolation de votre vie. Mais souvenez-vous, madame, que la charité, la condescendance des chrétiens, peuvent seules nous attirer au pied de leur autel.. Laissez-moi devoir à votre intervention un peu de joie en ce monde, et demandez sur moi l'effusion de la miséricorde divine .

La mère de Miguel Reale releva Miriam.

—Mon fils est revenu de son voyage a Cochin. dit-elle, attendez ici, je vais l'amener près de vous.

Dès le premier mot de la Senhora, Reale se souvint de tout ce qui s'était passé dans la boutique du Juif.

—Voici, dit à sa mère, une bague et une agraffe achetées ce matin-là Les autres objets choisis pour des amis habitant Cochin leur ont été distribués ; ce que demande cette jeune fille est juste, et je me ferais un remords de lui refuser une attestaaion dont elle peut tirer parti pour faire absoudre son père.

Miguel suivit sa mère dans le cabinet où l'attendait Miriam.

La jaune fille lui expliqua ce qui l'amenait, et le pria d'écrire un récit succeint des faits. Ils le fit, lut les trois pages de sa déclaration à Miriam, la signa et la lui remit. Elle le remercia avec une expression de profonde reconnaissance. puis elle baisa la main de sa mère.

Rentrée chez-elle, Miriam monta dans sa chambre, s'approcha de la table sur laquelle se trouvait la vierge d'émail : fit jouer le ressort du socle, et dans le tiroir qui s'ouvrit prit deux autres parchemins. Elle les joignit à la déclaration que venait de lui donner Miguel Reale, enferma ces pièces dans une boîte de santal, l'entoura d'un ruban rouge qu'elle scella, écrivit une adresse et plaça ce coffre sous la sauvegarde de la vierge.

Son œuvre était presque accomplie.

D'un pas rapide elle gagna le village de pêcheurs qu'avait habité Iarima et, poussant la porte de jonc de la cabane, elle entra.

La jeune mère, ses enfants dans ses bras, pâle et le visage ravagé par la douleur, semblait n'avoir plus le courage de vivre.

En ouvrant les yeux elle reconnnt Miriam.

—Mon mari! dit-elle, mon mari !

—Vous-êtes veuve, pauvre femme.

Miriam l'entoura da ses bras, lui parla longuement, doucement, la sonsolant, s'excusant d'avoir été la cause cause involontaire du malheur qui l'avait frappée..

—Quittez Goa, lui dit-elle, Goa où vous ne sauriez vivre. Les malheureux se recherchent et se comprennent. Ceux qui m'accompagnent ont tous trop souffert pour se mépriser les uns les autres.

La veuve de l'Indien, membre de la terrible association des " Fils de Siva, " hésita un moment, puis elle tomba aux genoux de Miriam.

—Que les dieux vous gardent ! lui dit-elle.

Cette fois, Miriam n'avait plus rien à faire, rien ! Si, une dernière course.

Quand vint le soir elle se dirigea en évitant de traverser les rues populaires, vers le palais du vice-roi. L'animation était si grande dans la capitale des Indes, qu'un grave événement s'y devait passer. Depuis que son père était en prison, rien n'intéressant plus Miriam, elle ne s'enquit près de personne du motif qui faisait affluer vers le même point une foule en costume de fête. Elle allait à son but sans regarder autour d'elle. Quand elle fut près du palais elle s'étonna de voir moins de gardes qu'à l'ordinaire. Elle entra sous le péristyle, rencontra un esclave, et lui remit la boîte qu'elle tenait à la main.

—Pour le vice-roi.. demain, dit-elle.

L'esclare répéta docilement :

—Demain, pour le vice-roi.

—Est-il au palais ?

—Oui, mais nul ne saurait le déranger. Les Canariens terminent la fête..

—Quelle fête ? reprit Miriam.

—Celle qui se célèbre à l'occasion du mariage de la belle Lianor de Sà, avec Manuel de Souza de Sépulvéda..

—Son mariage ! murmura Miriam, son mariage !

Elle demeura un moment pensive, puis elle remit un présent à l'esclave et quitta le palais par une des portes donnant sur une rue déserte.

Elle se rendit sur le pont.

Le capitaine l'attendait.

—Tous les bagages arrimés dans le navire, lui dit-il, souhaitez-vous en emporter d'autres ?

—Oui, fit-elle, donnez-moi deux matelots.. Avant une heure je serai revenue ..Quiconque demandera ce soir passage au nom de Miriam a le droit de monter sur le San-Martim.

Les marins se chargèrent des derniers coffres qu'elle souhaitait emporter ; quant à elle, prenant entre ses bras la vierge d'émail, elle courut à la prison.

Dans un cabinet étroit, voisin de la geôle, Phinée et Diniz l'attendaient vêtus d'habillements sombres, faibles encore, mais résolus à profiter des moyens de salut qui leur étaient offerts, ils attendaient avec angoisse le moment de quitter la prison.

Miriam dit à Vicente ;

—Viens, la voile est déployée, et le vent est bon.

Elle saisit son père dans ses bras, le couvrit de baisers et de larmes, et le vieillard s'appuyant d'un côté sur l'épaule de sa fille, de l'autre sur le bras de Vicente sortit de la prison. Trois femmes les suivaient d'un peu loin ; c'étaient les filles de compagnie de Vicente.

Tout était prêt pour le départ, Moriz attendait les passagers. Il aida à la jeune fille à faire traverser les passerelle aux deux prisonniers.

—Venez dans les cabines, leur dit-il.

—Non, répondit Diniz, je veux voir Goa disparaître, je veux surveiller le fort afin de m'assurer que nous ne sommes pas poursuivis. Il me semble que cette liberté est un rêve.

Tandis que le Juif et Sampayo s'asseyaient près du bordage, l'ancre dérapa, les voiles s'enflèrent ; le San-Martim oscilla doucement, légèrement, cédant au mouvement des vagues comme à une molle caresse ; puis il prit son élan, et fendit l'eau avec autant d'agilité que de grâce.

Au même moment toute la ville de Goa parut en flammes. Les tours des églises les façades des monuments, les toits des maisons s'illuminèrent ; le ciel se teignait de rose vif, sur la mer passait des reflets d'aurore, et une clameur salua ces flammes joyeuses.

—Que se passe-t-il ? demanda Diniz au capitaine.

—Les Canariens tirent au feu d'artifice. Il passent pour habiles dans ce genre de divertissement.. Les fêtes du mariage de dona Lianor ont été bien belles !

—Mariée ! fit Sampayo en appuyant sa main sur le bras de Moriz.

—Depuis hier.

—Ah ! Miriam ! s'écria Sampayo, vous ne m'avez sauvé qu'à demi.

—Je vous vengerai du moins, dit-elle.

Le jeune homme baissa la tête, et deux grosses larmes roulèrent sur son mâle visage au souvenir de la noble fille de Sà et de son noble ami Luiz Falçam.

Soudain une sinistre clameur le ffq tressaillir jusqu'à la moelle des os : les vagissements des crocodiles venaient de s'élever dans la baie.. Ils lui rappelaient cette traversé terrible faite en compagnie de Falçam, cette traversée pendant laquelle tous deux avaient héroïquement risqué leur vie afin d'accourir assez vite pour empêcher une trahison de s'accomplir.

Toute la nuit il demeura immobile, presque dans une douleur plus sombre que la nuit qui l'enveloppait, et ne voyant pas même Miriam asssise sur le pont, la tête cachée dans ses mains.

L'anbe se leva lentement, l'horizon d'un bleu se confondait avec une mer sans rides. Le navire courait rapidement sur les flots calmés ; la terre avait disparu et ceux qui allaient vers l'exil puisaient une compensation à sa douleur dans la pensée qu'il fuyaient uue terre de persécution.

Phinée était trop brisé par ses souffrances pour demander un renseignement à sa fille. Il ignorait encore que son bourreau, le geôlier des Masmoras, se trouvait à bord du San-Martim : il ne savait pas quelle somme sa fille avait payée pour sa délivrance, et tandis que le roulis du navire berçait son demi sommeil il se demandait vaguement combien coûtait sa liberté à Miriam, et si elle avait trouvé toutes les cachettes de la sordide maison des Juifs.

Mais ces idées ne traversaient son cerveau que par intervalles ; le sommeil le domptait, et il puisait dans ce repos absolu un adoucissement aux douleurs qui le mettaient à la torture. Quand il entra dans les Masmoras, il n'était qu'affaiblie par l'âge ; il en sortait perclus. Le froid, l'humidité soufferte dans le cachot de la prison de Goa avaient recroquevillé ses membres, noué les jointures, ankolosé les doigts. La tête seule demeurait sainte cette tête restait capable de prodigieux.

Tandis que Phinée, Diniz et Miriam s'en allaient presque à l'aventure chercher une côte hospitalière, car le capitaine ne leur avait point fixé d'une façon façon précise le lieu de son débarquement les habitants de Goa rassasiés de fêtes et de spectacles s'éveillaient lassés encore des émotions de la journée, et gardant dans les yeux le dernier éblonissement des jeux des Canariens, et de l'étrangeté de leur feu d'artifices.

Le vice-roi se leva néanmoins de bonne heure. Depuis le mariage de Lianor il s'efforçait de s'oublier lui-même. Pendant les fêtes des noces il y était parvenu ; désormais il allait avoir recours au travail afin d'alléger la longueur des heures, et d'essayer d'oublier qu'il n'aurait plus sans cesse à ses côtés cette ravissante fille qui demeurait à la fois son orgueil et sa joie. Regrttait-il de l'avoir unie à Sépulvéda ? Non. Ce mariage lui semblait encore le plus digne d'elle, et durant les fêtes qui se célébrèrent le souvenir de Luiz Falçam ne traversa pas même son souvenir.

Sépulvéda aimait Lianor avec une violence capable d'effrayer peut-être l'objet de cette tendresse, mais dont il était impossible de douter. Seulement il éprouvait ce regret sourd qui envahit l'âme des pères à l'heure où l'enfant cesse de leur appartenir d'une façon absolue. Puis il avait surpris dans le regard une tristesse si haute, si incurable qu'il se demandait si elle trouverait le bonheur dans une union présentant à la fois tous les avantages que procurent l'ambition et la fortune.

Gareia de Sà se mit à la table du travail, et il attira devant lui des documents dont il avait besoin pour achever un travail important.

Alors seulement il aperçut sur son bureau une petite cassette en bois de santal, entourée d'un ruban de soie, cachetée de rouge, et sur laquelle son nom se trouvait écrit. Il l'attira avec curiosité, la retourna dans ses mains, examina l'empreinte du cachot présentant des caractères bizarres, puis prenant un poignard il coupa les rubans de soie, tourna la clef du meuble et l'ouvrit.

Elle renfermait quelques feuilles de papier.

Il en prit une, la parcourut d'abord rapidement, puis il la relut avec une lenteur trahissant un effroi si grand qu'on aurait dit, à voir le visage de Garcia de Sà, que tout ce qui l'environnait croulait autour de lui.

Il passa les mains sur ses yeux à diverses reprises, puis se levant, il versa dans un gobelet la moitié d'une fiole remplie d'eau fraîche et la vida.

—C'est une colomnie infâme ! murmura-t-il en rejetant la lettre sur la table.

Il referma la cassette, se promena avec agitation dans la chambre, puis il vint retomber sur son fauteuil, La lettre froissée par ses mains impatientes était toujours là, tentante comme le fruit dangereux dans lequel les dents se sont déjà enfoncées. Il la regardait, tantôt pris de l'envie de la détruire, tantôt prêt de céder à la tentation de la relire encore.

—Que vaut la parole d'une Juive ! reprit-il un moment après.

Sans doute les êtres de sa race étaient bien dédaignés, bien méprisés ; s'en suivait-il cependant qu'ils dussent mentir et tromper toujours ? D'ailleurs Miriam, car en ce moment le vice-roi tenait la lettre de Miriam, invoquait d'autres témoins à l'appui de ses paroles. Ne pouvait-il les entendre à leur tour. Il avait peur, et avait peur, et cependant il voulait savoir, dût la vérité le foudroyer.

Le second document qu'il tira de la cassette de santal était signé d'un nom qu'il connaissait bien ; le nom d'un fidalgo, ami de Pantaleone. Qu'allait dire celui-là ? Quand il aurait parlé récuserait-il cette parole ? Peut-être, car Garcia de Sà trouvait si imprévu, si épouvantable le châtiment suspendu sur sa tête, qu'il ne sentait la force ni d'y croire ni de le subir.

Un cri lui échappa après l'avoir lu en épelant les mots, en approfondissant chaque phrase. Il était d'une pâleur livide, et ses mains tremblaient quand il ouvrit le troisième parchemin.

C'était celui par lequel Diniz Sampayo le mettait au courant de tout ce qui s'était passé depuis l'heure où il pénétra dans la boutique de Phinée, jusqu'à l'heure où, certain de s'évader des prisons de Goa, il n'attendait plus que le signal de Miriam pour monter à bord du San-Martim.

—C'est un cauchemar horrible ! fit-il en prenant son front à deux mains. Il s'agit d'un complot abominable ayant pour but de m'entraîner à accuser un innocent de l'assassinat du malheureux Falçam.. Tomberais-je donc dans ce piège grossier Non ! Non ! La seule vengeance que je tirerai de cette colomnie sera de ne pas croire les calomniateurs.. D'ailleurs qui sont-ils ? Une Juive, la fille de ce Phinée qu'on aurait dû brûler pour son obstination à faire l'usure.. Diniz Sampayo..

Le vice-roi s'arrêta.

—Un homme brave comme son épée, brave comme sa noblesse.. l'ami de Falçam.. avec quelle ardeur il rêve de se venger. N'est-ce point sa haine qui parle ? Ne veut-il pas déshonorer un homme en échange du sang versé.. Sampayo...

Le troisième document écrit tout entier de la main de Miguel Reale renfermait tous les détails relatifs à la double acquisition faite par lui de bijoux divers, et par Diniz Sampayo d'un poignard et d'une chaîne dont la vue avait paru exciter moins la convoitise que la curiosité de Sampayo. Il attachait un si grand prix a la possession de ces objets qu'il les emporta immédiatement, et qu'en les cachant dans sa poitrine son ami l'entendit murmurer :

—Luiz, Luiz, tu seras vengé.

Et cependant en dépit de l'unanimité de ces témoignages, Garcia de Sà ne se rendait pas encore. Que n'aurait-il point donné à cette heure pour ne voir cette fatale cassette, cette cassette d'où s'échappaient tant de voix accusatrises.

Une dernière épreuve restait à tenter Il recula durant une minute dans la crainte d'acquérir une certitude qu'il présentait déjà. Puis tout à coup, frappant avec violence sur un timbre d'argent, il traça quelques mots sur une feuille de parchemin, scellé la missive de ses armes, et ordonna de la porter à son adresse.

Une demi-heure plus tard, un page lui demandait s'il pouvait introduire le juge Henrique Ferrreira.

Garcia de Sà fit signe au magistrat d'appprocher. Il lui désigna un siège, puis il lui adressa une série de questions auxquelles le juge répoudit d'une façon brève, mais claire.

—Ainsi, reprit le vice-roi, Diniz Sampayo fut emprisonné sur un soupçon.. le soupçon d'avoir volé une chaîne et un poignard.. Lisez cette lettre de Miguel Reale, il affirme avoir été présent à la vente. N'avez-vous appelé aucun témoin ?

—Aucun jusqu'à présent.

—Savez-vous où se trouve Sampayo ?

—Dans les cachots de la prison.

—Il vogue vers l'Afrique. Et maintenant, maintenant montrez-moi la chaîne et le poignard trouvée chez Sampayo.

Heurique Ferreia les présenta au vice-roi.

Celui-ci les saisit avidement, regard l'agraphe et lut la devise, examina e pommeau du poignard, puis tout à coup lâchant ces deux objets, il tomba lui même à la renverse en répétant avec un cri déchirant :

—Ma fille ! ma fille !

On eût dit que Lianar venait de l'entendre.

Impatiente de voir son père, elle venait pour le surprendre et l'embrasser. En le voyant renversé sur son fauteuil, livide et à demi mort, elle s'élança vers lui. Sous ses pleurs et sous ses caresses il se ranima, ses mains se posèrent sur sa tête comme s'il voulait la bénir, puis avec une force soudaine il l'attira sur sa poitrine et l'y garda,

—Pardon, lui dit-il, je t'ai perdue !

XXI

LES GRANDS DEVOIRS.

Dans une chambre tendue de riches étoffes de Perse et ornée avec un goût artistique confondant la beauté sévère des meubles d'Europe avec les fantaisies de l'Orient, est assise une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, Jamais créature plus belle ne put éblouir le regard ; et s'il avait fallut un charme intime pour attendrir la majesté de cette admirable visage, la main de la douleur l'y avait posé comme un sceau.

Elle avait souffert ! On le devinait à l'expression profonde de son regard, qui semblait chercher parfois au delà de l'horizon visible et des biens possédés.

Elle avait soufferte, on lé lisait dans la gravité triste de son sourire, ce sourire qui s'imprégnait d'amertume quand elle était seule, et qu'elle comparait la réalité au rêve.

Elle avait soufferte, on n'en pouvait doter quand on entendait la voix harmonieuse à laquelle une angoisse intime ajoutait les cordes d'or de la pitié de la consolation.

Et cependant elle restait forte, admirable, en posssession d'une sérénité complète ; les épreuves subies servaient à rendre plus sublimes les côtés divers de ce caractère à la fois tendre et passionné.

Toutes les femmes la jalousaient. Ne les surpassait-elle pas par l'éclat de sa beauté ? Sa rare intellince ne rejetait-elle point dans l'ombre les enfantillages de leurs causeries, les faiblesses d'une coquetterie incorrigible ? Lorsqu'une fête réunissait les norbiesde la ville aux officiers de la citadelle, et qu'elle apparaissait ouverte de ses diamants et de ses perles, elle écrasait d'un luxe royal les femmes qui avaient eu l'audace d'espérer rivaliser avec elle.

Cependant elle ne revêtait ces parures magnifiques qu'à regret, comme uniforme, une livrée de cour ; dans son intérieur, le plus souvent elle s'enveloppait de vêtements noirs, et ne piquait pas même une fleur dans son admirable chevelure.

Cette belle créature qui à travers la fenêtre ouverte laisse errer son regard pensif sur cette côte de Canara dont jadis on la nommait " la reine, " c'est Lianor de Sà, la compagne de Manuel de Souza de Sépulvéda.

Malgré la tristesse qui se devine plutôt qu'elle ne se lit sur son visage, tout dans cette jeune femme respire un calme absolu. L'apaisement de toute révolte, l'acceptation de tout devoir, la soumission de tout devoir, la soumission entière aux lois descendues du ciel, au obligations sociales dominent chez Lianor. Cette tranquillité succéda à la souffrance comme les carresses des vagues à l'horreur des tempêtes. Si au fond de l'Océan des soulèvements intérieurs, des courants rapides, mille cause dont l'origine nous échappe, bouleverse les ondes, le regard de l'homme ne les saurait apercevoir il ne voit et admire que la surface limpide et bleue argentée par le mouvement des vagues légères, moirée par le reflet plus ou moins sombre de nuages traversant le ciel.

Lianor s'est pliée à sa vie !

Le grand art, l'admirable secret, pour trouver le moyen, sinon d'être heureuse, du moins de rester en paix avec sa conscience, et de vivre dans la concorde avec ceux qui nous entourent.

Mariée à un homme qu'elle n'avait pas choisi, que son père lui imposa, quand elle eut accepté le calice elle le porta vaillamment à ses lèvres.. Ni hésitation ni révolte. Dieu le voulait, puisqu'il le lui faisait ordonner pour celui à qui elle devait une obéissance mêlé de respect. A partir de cette heure elle crut devoir a Sépulvéda et surtout se devoir à elle-même d'être à la hauteur de son immolation. Lianor s'interdit jusqu'au souvenir du fiancé qui lui avait été ravi d'une façon si cruelle ; elle pria pour lui comme un frère qui l'avait précédé dans la région sublime où Dieu reçoit qui pardonnent et ceux qui aiment.

—Toute idée de vengeance s'évanouit, non seulement parce que le Seigneur défend la haine et la loi brutale du talion, mais encore parce qu'il lui aurait semblé qu'en songeant au châtiment

de l'assassin elle garderait une pensée trop chère pour la victime.

Maître François l'avait dit, d'ailleurs, " Luiz Falçam sera vengé d'une façon terrible. " Et se souvenant de l'impression d'effroi qu'elle ressentit en écoutant cette prophétie d'un homme qui passait pour un saint, il lui arriva même de demander à Dieu d'adoucir la sévérité de ses jugements.

Sépulvéda, s'il poursuivit son but avec autant d'obstination que de violence, n'avait du moins pas menti, en affirmant à Lianor qu'il l'aimait. Sa tendresse, exclusive et jalouse, souvent mêlée d'emportement et de colère, effrayait sans doute parfois la timidité que Lianor gardait près de son mari. Il lui arrivait de trembler au son de sa voix irritée, de rougir sous un de ses regards, de se reculer avec épouvante devant l'ébauche d'un geste menaçaut ; mais elle se remettait vite, levait sur son époux ses grands yeux limpides, et lui répondait de cette voix harmonieuse et grave qui gardait le pouvoir de l'apaiser, comme les sons de la harpe de David endormaient les sanguinaires fureurs de Saül.

En dépit de la bonté touchante, de l'indulgence placide de Lionor, Sépulvéda se plaignait souvent de n'être ni compris ni aimé, Compris ? L'âme pure de Lianor pouvait-elle pénétrer les mystères sombres de l'âme unie à la sienne ? Qui donc lui aurait révélé le secret des colères étranges, des rêveries soudaines dans lesquelles il tombait ? Comment Lianor se fût-elle rendu compte des mouvements impétueux qui parfois jetaient Sépulvéda à ses pieds comme s'il voulait lui demander grâce ?

Non, elle ne pouvait le comprendre, et cependant elle plaignait. Elle tenta plus d'une fois d'exciter sa confiance ; elle lui promettait de le consoler, elle se faisait si bonne, si compatissante, si tendre au milieu de sa dignité un peu triste qu'il sembla plus d'une fois sur le point de parler comme un homme troublé va se jeter aux pieds d'un prêtre.. Mais au premier mot qui franchissait ses lèvres, il s'arrêtait soudainement, et s'éloignait de Lianor avec une brusquerie mêlée de terreur.

En présence de cet homme ayant plus d'élans passionnés que de confiance, que pouvait-elle dire ? Toute expansion se trouvait refoulée, son âme se refermait comme une fleur qui redoute tour à tour la sécheresse du vent et la violence d'une averse.

Il l'aimait, mais il l'aimait mal. Il n'interrogeait point cette âme dévouée, affectueuse dont la religion adoucissait les secrètes amertumes ; il n'en faisait point la moitié de lui-même. Sous le même toit vivaient bien deux êtres séparés par une distance morale infinie.

Et cependant, en dépit de la tristesse d'une union que ses dehors brillants rendaient plus malheureuse encore, en raison du contraste, Lianor ne cherchait aucune diversion capable de lui faire oublier qu'on avait cassé les ailes de ses jeunes rêves, et que sa vie s'écoulerait à côté d'un compagnon tantôt silencieux, et tantôt emporté, qui, cachent en lui un secret trop lourd, semblait toujours prêt à croire que Lianor en dissimulait un moins terrible peut-être, mais qu'il eût payé au prix de dix années de sa vie.

De secret, Lianor n'en avait point. Le fantôme si cher qui avait passé jadis devant ses yeux ne la visitait que comme ces esprits bienfaisants qui nous apportent durant le calme des nuits des visions du ciel et de célestes promesses.

Pour conserver le calme empreint sur son front, il lui suffisait d'être une femme vraiment chrétienne. Etudiant ses devoirs à la clarté de l'Evangile, les méditant aux pieds du crucifix, elle ne se permettait point de fouiller des poèmes dangereux qui auraient alimenté en elle les souvenirs du passé, ou lui auraient montré dans l'avenir des compensations incompatibles avec ses devoirs ; elle ne croyait point qu'elle eut le droit de chercher près de ses amies des consolations banales en échange de ses confidences.

Face à face elle regardait ses obligations sans faiblir, sans hésiter. Elle les acceptait doucement, souffrant parfois, ne se plaignant jamais.

C'était là tout le secret de la sérénité ; L'acceptation. Elle avait résolu d'aimer le mari à qui la liait une chaîne indestructible ! elle se pliait sous la désillusion et le désenchantement, sans demander raison à Dieu de cette sourde douleur.

De tout temps il y eut des Lianor, il y en aura dans tous les âges.

Le rêve a traversé tous les esprits, le bonheur a passé devant chaque jeune fille sous une forme séduisante ; il n'est pas de femmes qui n'ait souffert et qui n'ait, ne fut-ce qu'une minute, comparé les création d'une immagination juvénile avec les réalités du présent. En est-il beaucoup qui ne se soient pas plaintes de rester incomprises ? Ne souriez pas de cette plainte, n'étouffez pas même le cri qui s'exhale du cœur tandis que des pleurs coulent des yeux. Elles qui répètent qu'on ne les comprend pas souffrent d'une grande, d'une immense douleur ; ce qu'il faut leur enseigner, c'est l'art de se courber sous le joug qu'il soit rude ou léger ; c'est la résignation aux pieds de Dieu qu'il fit amers les fruits de ce monde, afin que nous les rejetions au dédain sans même être tentés d'y enfoncer les dents ; c'est la croyance dans la rémunération divine qui leur paiera les rêves effacés, les idoles briées, les visions entrevues, les sanglats étouffés. Au lieu de s'entendrir sur leurs faiblesses d'âme. Il faut les relever d'un bras fort, leur désigner la voie droite, leur parler du respect dû à la famille, de l'honeur du foyer, de l'amour des enfants. Toujours et partout les femmes ont souffert..

Monique pleurait à la fois sur le mari qui la trahissait, et sur le fils qui oubliait Dieu. C'est le lot des épouses et des mères. Celles qui se révoltent mettent un fer rouge sur la plaie et souffrent un martyre sans compensation ; celles qui regardent le ciel sentent s'adoucir leur angoisse, et leur revenir l'espérance. A toutes nos douleurs il existe une douleur unique : l'accomplissent du devoir et du devoir chrétiennement accepté ! La grandeur et la dignité des femmes est là. Si elles la cherchent allleurs, non seulement elles perdront le calme de leur conscience, mais la félicité dernière à laquelle elles peuvent prétendre.

Lianor ne demandait qu'à Dieu la paix et elle la trouvait...

Pendant qu'elle ragardait la mer, deux coups discrets furent frappés à la porte, mais elle n'eut pss le temps de dire : — " Entrez ! " — Des mains impatientes soulevèrent les teutures, deux têtes rieuses apparurent, deux enfants ravissants s'élancèrent vers la jene femme, et Lianor les reçut dans ses bras.

Ce furent alors des caresses infinies, des baisers retentissants, des mots sans suite, des petits cris de joie poussés par les bouches roses. Les mains des petits dérangèrent la haute collerette de point enlevèrent les épingles d'or retenant la coiffure, et les ondes magnifiques et brillantes de la noire chevelure de Llanor roulèrent jusqu'à terre.

Le grand bonheur de ces innocents était de déranger les lourdes nattes, les torsades, d'enlever le peigne où les épingles. Ils battaient des mains quand ils avaient d'un mouvement inatteneu fait ruisseler ce voile des jais sur les épaules maternelles. Ils se cachaient à l'abri des boucles joyeuses. Ils en respiraient le parfum. Ils trouvaient chaud, doux et vivant, ce manteau qui enveloppait leur chair satinée. Et Lianor qui essayait de gronder riait de leurs jeux et de leur folie

Elle les soulevait dans ses bras bien haut ; leurs petits pieds touchaient sa poitrine, ils renversaient le cou comme des colombes, et riaient avec une sorte de roucoulement tendre. Quand elle tenait ces deux anges dans ses bras elle s'estimait heureuse entre toutes les femmes.

Son fils était si beau, la petite fille si jolie !

Elle ne pouvait jamais décider si elle préférait les yeux noirs de l'un aux prunelles bleues de l'autre ; les petites boucles brunes couvrant la tête de son fils à l'écheveau de soie dorée cachant le front de sa fille.

Elle aimait Sépulvéda à travers ces êtres innocents et purs. Le père de ces créatures adorables pouvait impunément la faire souffrir, pourvu qu'il les lui laissât. Tous deux gazouillaient un langage charmant que nul ne leur avait appris et qui prolongeait leur enfance.

Tandis qu'ils jouaient avec Lianor, les mains sur ses lèvres, les fronts cachés sous ses cheveux, la petite du rajah assise en face de son amie regardait avec un sourire le groupe charmant qu'ils formaient.

Les enfants de Lianor lui étaient devenus si chers qu'ils lui semblaient lui appartenir un peu. Elle s'en montrait jalouse. Les petits abusaient de cette double tendresse ; tout enfant despote, et Savitri se laissait tourmenter par les deux chérubins. Jamais une seule minute elle ne les abandonnait à des soins mercenaires ; des bras de Savitri ils passaient dans ceux de Lianor. Sépulvéda les chérissait comme il chérissait toute chose, avec une sorte de violence. Parfois il s'attristait, en se croyant moins aimé d'eux que l'était Lianor. Il se montrait jaloux, et la jeune femme pour le calmer le plaçait sur ses genoux.

Dans ses moments de mélancolie noire, dans ses accès de colère sans apparent, la vue des enfants le calmait soudain. Il les emportait, les serrant sur sa poitrine comme s'il redoutait qu'ils lui échappassent, et s'en allait loin avec eux, cherchant l'apaisement dans leurs caresses.

—Je voulais te les amener plus vite, sœur, dit la veuve du rajah d'une voix douce, mais ton mari les gardait avec obstination. Il oubliait près d'eux et la correspondance venue de Portugal, et les dépêches arrivées de Goa. Quand ces deux tyrans sont près du gouverneur de Diu, l'armée de terre et toute la marine du Jean III restent dans l'oubli le plus complet. Aussi, afin de permettre à Sépulvéda de remplir les devoirs de sa charge, ai-je emporté de vive force les deux mignons.... De la sorte, tu te reposeras en les endormant sur les genoux, et ton mari brisera les sceaux des missives.

—Est-il le seul qui en ait reçu ?

—Non, répondit la veuve du rajah, Pantaleone de Sà a poussé un tel cri de joie en recevant un lourd paquet, que j'en ai conclu..

—Pourquoi ne point achever, Savitri ? Est-il donc entre nous des mystères ? Ne me permets-tu pas de lire dans ton cœur comme dans le mien.. Pantaléone t'aime, ce n'est un tort ni pour moi, ni pour mon mari.. Tous deux nous souhaitons vivement que tu fasses partie de la famille.. Et le consentement du père de Pantaleone nous permettra de sceller les bases de cette union, bien prochaine désormais.

La jeune veuve secoua la tête.

—Pas autant que tu le crois, répondit-elle. Le père de celui qui m'appelle sa fiancée croit qu'il a pleine confiance dans le choix de son fils, mais en même temps une curiosité aisée à comprendre le porte à vouloir me connaître avant de m'adopter. Je n'épouserai ton cousin qu'en Portugal, et le digne vieillard engage mon doux ami à profiter du premier navire quittant Diu dans de bonnes conditions pour revenir en Portugal. Tu comprends alors pourquoi je suis tout ensemble joyeuse et triste. A la pensée de voir la patrie de Pantaleone, d'être admise dans cette famille de fidalgos dont vous m'entretenez tous avec tendresse et respect, le contentement remplit mon cœur ; mais d'un autre côté, je ne puis supporter l'idée de te quitter, toi Lianor qui m'a sauvée la vie.

—Chère, chère sœur ! répondit la jeune femme en attirant la petite veuve du rajah dans ses bras.

—Et je ne te dois pas seulement l'existence, ajouta Savitri, mais la vie nouvelle à laquelle tu m'as lentement initiée. Pour ce bienfait, jamais je ne serai assez reconnaissante. Quand je songe à mon ignorance passée, à l'abaissement de mon intelligence, à l'aveuglement de mon âme, je rougis et je frissonne tout ensemble. Tu m'as appris à regarder le ciel, afin de voir Dieu au travers des mondes admirables qu'il y jeta ; tu m'as enseigné qu'il réside sur un autel riche ou pauvre, peu importe, pourvu que l'appel d'un missionnaire le fasse descendre de son trône pour le rapprocher de nous. De même qu'un jardinier soigne une fleur tu as cultivé mon esprit et mon âme. Sans me répéter : "viens au même autel que moi," tu m'as attirée dans tes temples, Les jours où te voyant entrer les yeux gonflés de de plerus dans une église, je t'en ai vu sortir rassérénée, je compris que le Christ mis en croix purifiait les âmes troublées.. Oui, je crois, Lianor, et je te dois cette foi divine, comme je te devrai une place au milieu des saintes dont tu me comptes la légende.

— Alors, demanda Lianor, si tu es maintenant si convaincue de la grandeur du catholicisme, pourquoi remets-tu de jour en jour la cérémonie de ton baptême ?

—Tu vas le savoir, répondit la veuve du rajah. Il m'a fallu du temps, beaucoup de temps, pour faire de la jeune Indienne élevée dans un palais sur les bords du Mandava une fille de votre civilisation. A chaque instant, mon esprit se heurtait à un souvenir, ou l'habitude m'apportait un costume des ancêtres. C'est jour par jour que j'ai subi, sans m'en douter, l'influence de tes vertus et de ta tendresse. Faut-il même te l'avouer, tant que tu fus heureuse, tant que le nom de Luiz Falçam passa tes lèvres..

—Tais-toi ! tais-toi ! fit Lianor en posant la main sur la bouche Savitri.

—Laisse-moi finir, afin de me mieux comprendre.. Tant que tu fus libre de rêver, de te souvenir et d'aimer, je ne me rendis pas bien compte de la supérioriété de ta religion. Mais du jour où tu devins la femme de Sépulvéda, où tu juras de lui dévouer ta vie, je t'ai trouvé si grande que j'ai jugé ta religion sainte. Tu n'es pas heureuse ! et jamais une plainte n'est sortie de tes lèvres ! Sépulvéda se montre injuste et dur, comme s'il voulait te faire expier ses fautes, et tu lui garde le même accueil, et tu lui témoignes une égale douceur. Tu souffres, et tu cache pour dérober un secret qui l'étouffe, mais jamais ton chagrin ne te rendis égoïste, et l'on dirait que toutes tes larmes se transforment en aumônes. Lianor ! Lianor ! Je crois en Dieu : je t'ai vue à genoux ! J'attends tout de ton Dieu : je t'ai vue pleurer.. Je me donne à lui par avance, et déjà il entend mes prières.. Mais pour recevoir le baptême, je veux que le jour de mon mariage soit fixé. Ma robe de néophyte sera ma robe d'épousée. En quittant l'urne baptismale je m'agenouillerai pour échanger mon anneau contre celui de Pantaléone.. Comprends-tu mon projet et ne te fait-il pas sourire ? Toute cette blancheur, cette innecence, cette joie confondues ! La nouvelle chrétienne fiancée et femme le même jour, Quand Sépulvéda m'aura servi de parrain, il me conduira à l'autel où Pantaleone m'attendra.. Voilà mon rêve. Quelle fête, Lianor ! et combien Pantaleone sera heureux de me voir tout ensemble et sa sœur dans la foi et la compagne de sa vie.

Lianor baissa la tête et rapprocha de son sein les enfanrs endormis.

—Tu vas partir ! fit-elle, partir ! et je resterai à Diu sans toi ! C'est mon devoir et tu sais tout ce que pour moi ce mot renferme, ja le remplirai ; mais je souffrirai cruellement de ton départ. Que veux-tu, il me semble parfois que les murs de cette citadelle pèse sur moi de tout leurs pieds. Que j'étouffe dans cette enceinte. Je préférerais une bourgade sur la côte perdue de de Canara à ce château-fort, peuplé de soldats, à ces murs élévés qui semblent continuer les roches. Je pensais que mon oncle enverrait son consentement et que dans la chapelle de Diu serait consacré ton mariage. Nous ne nous serions jamais quittées, jamais ! jamais !

A continuer.

LE DISCOURS DE BISMARK

Opinion de la presse française.—On considère le discours du chancelier comme un présage de paix.

PARIS, 14.—Tous les journaux du soir consacrent leur première page au discours du prince de Bismark. Ils louent tous, à l'exception du *Pays*, journal bonapartiste, la franchise du discours du chancelier et ils le considèrent comme un présage de paix pour l'année 1887 au moins.

Le *Temps* dit : "L'adage machiavélique que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée n'a jamais été appréciée du prince de Bismark. Il dit toujours la vérité franchement et brutalement. Pris dans ce sens, son discours au reichstag sera accueilli dans toute l'Europe comme un gage de paix. Le prince de Bismark a reconnu que la France ne songeait pas actuellement à attaquer l'Allemagne et que l'Allemagne n'avait pas l'intention d'attaquer la France. Le discours du chancelier a éclairci l'atmosphère politique et fait disparaître le malaise général."

Le *Paris* dit : "La déclaration du prince de Bismark que ni l'Allemagne ni la France ne désirent se faire la guerre nous permet de croire qu'il n'y a pas de danger de ce côté ; mais il existe en Orient, où il sera bien difficile à l'Allemagne de maintenir plus longtemps des relations amicales avec l'Autriche et la Russie. Quand à l'Angleterre et à l'Italie, au lieu de les considérer comme des alliées possibles, le prince de Bismark refuse même de les mentionner. Elles n'entrent pas dans ses calculs et peu lui importe ce qu'elles pensent de sa politique. Quel soufflet pour les allemands de Londres ! Quel coup de massue pour les bismarkais de Rome !"

La *France* dit : "Le prince de Bismark prononcé a un des discours les plus importants qu'il ait jamais faits. Jamais auparavant il n'a montré plus d'esprit vigoureux, de logique puissante et de précision impitoyabl. La franchise brutale qui caractérise toujours son éloquence n'a jamais étincelé davantage. Il nous a fourni en outre, un argument dont nous aurons à bénéficier bientôt. Il a dit qu'il serait bon pour l'Allemagne de nous avoir comme alliés et qu'un semblable projet de loi militaire ne serait pas repoussé par la chambre française. Nous rappelerons ces paroles lors de la discussion de notre projet de réorganisation militaire."

Le *National*, journal républicain, dit : " Un franc sage est meilleur qu'un ami douteux. Le prince de Bismarck a parlé franchement et ses vues sur les choses intérieures de la France et sur les choses de guerre et de paix sont parfaitement exactes et judicieuses. Le prince de Bismark a raison quand il dit que la majorité des Français ne veut pas la guerre. Il a raison aussi de dire qu'il pourrait arriver au pouvoir en France un ministère, qui, dans un moment de témérité, pourrait précipiter un conflit, car la France s'américanise et la direction des affaires pourrait tomber entre les mains d'individus sans scrupules qui, pour cacher leurs délapidations des fonds publics, hisseraient le drapeau sacré de la revanche."

Le *Payr*, organe bonapartiste, s'exprime ainsi :

"Le prince de Bismark prédit la guerre parce que, bien qu'il déclare ne pas vouloir nous attaquer, il n'en fait pas moins allusion à certains changements de pouvoir en France pour lesquels la guerre serait la seule soupape de sûreté. Après la violente harangue du chancelier nous nous tromperions fort s'il n'intervenait pas avant longtemps dans nos affaires intérieures au moyen de sa fameuse pression morale."

D'après la *Nation*, feuille radicale, " Bismark est un orateur qui dit toujours la vérité. Pendant bien des années il a été le Cassandre diplomatique de l'Europe. Aujourd'hui il se prononce en faveur de la paix, parce que c'est la volonté suprême de son maître impérial de ne pas compromettre ses lauriers par une nouvelle lutte pendant les mois ou les années qui lui restent à vivre."

Le journal royaliste et catholique, l'*Univers*, pense que "le prince de Bismark fait ressortir à bon droit le véritable danger de l'instabilité du gouvernement en France. C'est pour cela seul que le gouvernement républicain est à blâmer."

Le *Français*, organe des orléanistes, dit : " Le chancelier allemand a parlé, et, après tout, il peut garantir en Europe que la guerre n'éclatera pas demain, dans une semaine ou dans un mois ? Tout Français devrait peser chaque mot prononcer par le chancelier. Il fait un portrait des spoliations auxquelles l'Allemagne serait soumife si la France était victorieuse en 1890 : la restauration du Hanovre et de la Pologne et la perte de tous les bords du Rhin."

La *Liberté*, feuille conservatrice, est d'avis que " les déclarations du prince de Bismark signifient la paix pour le moment ou plutôt une trève armée. Nous devons tenir nos fusils armés à la main, mais nous ne devons pas encore tirer."

Londres, 14—Le *Times* pense que le prince de Bismark sera probablement battu. Il dit : " Ses déclarations sont décourageantes pour ceux qui considéraient l'Allemagne comme le pivot de la paix et pour qui espéraient que l'Europe arriveraient à diminuer graduellement le fardeau des armées et des impôts croissants. Il voit la tempête qui menace et il veut assurer la sécurité de son pays."

Vienne, 14—On sait de source officieuse que le discours du prince de Bismark a produit la meilleure impression dans les cercles du gouvernement parce qu'il tend à prouver, croit-on, que le chancelier cherche à effectuer une entente cordiale entre les cabinets de St Pétersbourg et de Vienne.

Grève à Boston

BOSTON, 10.—Tout est suspendu sur le *Consolidated Horse Railway*, ce matin. Cette ligne comprend les chemins de Middlesex et Highland qui mettent en communication Malden, Everett, Charleston, Somerville et Highland avec Boston Highland.

Plus tard.—A midi un certain nombre de chars circulaient sur les lignes Charleston et Shawmut Avenue. Ils étaiens escortés par la police et ne furent pat attaqués par les grévistes. On entendait bien des cris quand ils passaient dans les endroits les plus encombrés.

Les employés de la *Metropolitan and South Boston Horse Railway Co*, ont voté ce matin $10,000 pour aider les grévistes. Les maréchaux-ferrants qui se sont joints aux grévistes sont employés par la *National Horshoeing Co.*, et sont au nombre de 500. Cette compagnie a 10,000 chevaux à l'usage des voies *Metropolitan, South Boston and Cambridge*, Tous ces hommes sont des Chevaliers du Travail.

Les grévistes s'opposent à ce qu'on subtitue des employés au " voyage " au lieu de " réguliers ". La compagnie s'est aperçue qu'elle pourrait sauver de l'argent en employant ses hommes par ce nouveau mode. Il y a quelques-uns de ces hommes qui ne reçoivent que 37½ cents du voyage. L'un des grévistes dit qu'il est bien dur pour un homme ayant une famille de partir le matin sans savoir si durant le jour il gagnera assez pour nourrir ses enfants.

Plusieurs appels et avis faits à la compagnie furent sans succès et de là la grève.

Les Chevaliers du Travail n'ont pas ordonné cette grève.

Les grévistes prétendent avoir assez de fonds pour tenir tête à la compagnie aussi longtemps qu'elle ne règlera pas cette difficulté.

Foule immense cette après-midi au *Adams Square* et *Market Hay Square*, par lesquels passent les chars de la ligne Charleston. Là on a fait une démonstration des plus bruyantes. Ce n'était que cris et obstructions de la voie.

Plusieurs arrestations ont été opérées. On redouta pendant quelque temps des troubles sérieux.

La police parvînt à débarrasser le milieu de la rue Washington et la foule, se composant surtout de jeunes gens et d'enfants, se replia sur les trottoirs de chaque côté de la rue. Elle huait chaque char passant. On les voyait se lancer à la bride des chevaux et les empêcher ainsi de marcher.

La compagnie, voyant l'impossibilité du moment, cessa de faire circuler ses chars. On dit qu'elle considérara sérieusement la situation.

Accident sur la voie ferrée

Mercredi après midi, au départ de l'express du Pacifique, un accident assez bizarre est arrivé à la traverse de la rue du Pont.

L'une des barrières de cette traverse, celle du côté du pont, est brisée et ne se ferme plus. Au moment où le gardien fermait l'issue du côté de la ville, deux tombereaux chargés de fumier, venant de la campagne s'approchaient de la voie.

Les coups de sifflet du train affolèrent les chevaux qui traversèrent la voie et allèrent se heurter de front à la barrière qui venait de se rabattre. C'est dans cette position que le train atteignit les deux tombereaux restés en travers sur les listes. Chose bizarre, les deux voitures ont été littéralement coupées en deux par la locomotive, et ni les chevaux ni les conducteurs n'eurent de mal. Il est vrai de dire que l'ingénieur, à la vue de l'obstruction, avait renversé la machine et appliqué les freins avec toute la promptitude possible.

POLITIQUE ALLEMANDE

Les déclarations de Bismarck.—Impressions diverses produites par son discours.—Opinion de la presse de Vienne et de St-Petersbourg.

VIENNE, 13.—Le *Frendenblatt* dit que la déclaration contenue dans le discours de Bismarck au sujet de l'indifférence de l'Allemagne à l'égard de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie, confirme ce qu'a dit le comte Kalnowki, ministre autro-hongrois, aux délégations, que l'Allemagne trouvera les gouvernements de Vienne et St. Pétersbourg prêts à règler toutes les difficultés sur une base juste et pacifique. Il faut espérer que les remarques de Bismarck auront tenu un effet salutaire à Sofia.

Frendenblatt dit :

Les paroles claires et précises de Bismarck font voir que la paix du monde n'a rien à craindre de la part de l'Allemagne.

Un autre journal de Vienne dit :

Le discours de Bismarck semble simpliquer qu'il n'y a pas d'alliance du mot entre l'Allemagne et l'Autriche et que dans le cas d'un conflit avec la Russie, l'Autriche n'aura à compter que sur elle-même ou sur une autre alliée que l'Allemagne.

ST. PÉTERSBOURG, 13.—Le *Journal de St. Pétersbourg* considère que le discours de Bismarck et celui de M. Sadi Carnot à la réouverture du Sénat, tendent à la continuation de la paix que, dit-il, tout gouvernement d'Europe essaye de maintenir.

LONDRES, 13.—Le correspondant du *Times* à St. Pétersbourg, dit que les discours prononcés au Reichstag ne donnent pas d'éloges à la presse russe. Après les remarques de M. Floquet que les journaux russes élèvent aux nues.

Le *Novae Vremga*, le Novosti et autres journaux ont reçu les discours allemands avec beaucoup d'inexactitude et de crainte, les journaux de Vienne approuve chaleureusement le discours de Bismarck, pour ce qui a trait à la France, mais avant aux passages qui concernent l'Autriche, on ne les lit pas avec beaucoup de plaisir.

BERLIN, 13.—Dans le discours qu'il a prononcé hier, Bismark a dit qu'il ne serait jamais intervenu dans la question des îles Carolines, s'il eut sû que l'Espagne s'y opposerait.

Il a demandé au Dr Winthorst s'il croyait que les commettants catholiques éliraient des députés oppositionnistes, maintenant que le *Cultur Kamp* est chose reglée et que le Pape a fait sa paix avec le gouvernement germanique.

M. Hasenclever a déclaré de la part des socialistes qu'ils s'opposeraient à toute augmentation de l'armée. Il a critiqué vivement la manière méprisante dont le chancelier a parlé du Reichstag, et il a dit que dans tout autre parlement du monde, un ministre qui traiterait ainsi la majorité serait forcé de résigner.

Le président a rappelé Hasenclever à l'ordre.

MM. Winthorst et Hasenclever ont l'un et l'autre reproché à Bismarck l'explication qu'il a donnée des relations entre la France et Allemagne, explication qui, disent-ils, ne fera qu'exciter davantage au lieu de calmer la France.

Bismarck n'a pas répondu.

Le *Kreuz Zeitung* dit :

Pour la première fois le chancelier nous a assurés que nous n'avions aucun danger à craindre de l'Ouest.

Le *National Zeitung:*

Bien que nos propres relations soient bonnes, les relations qui existent entre l'Autriche et la Russie peuvent nous entraîner dans une guerre avec cette dernière.

La Russie et l'Europe

Berlin, 13— Des bruits inquiétants d'une nature absolument contradictoire sont récemment arrivés à Berlin des deux capitales du nord. De St Pétersbourg est venue la nouvelle à sensation de préparatifs de guerre menaçants fait par la Norwège et la Suède ; de Stockhom nous recevons aujourd'hui la nouvelle qu'on est fort inquiet en cette ville des mouvements menaçants et antiscandinaves de la Russie.

Une agression russe semble avoir été prévenue pour le moment dans l'Europe orientale, mais le "Colosse du nord" doit avoir un exutoire quelconque à son ambition. Demain il peut en trouver un dans l'Asie centrale. Pour le moment nombre de gens soupçonnent qu'on en a découvert un plus près de St. Pétersbourg, en Norvège. La Russie, comme chacun le sait, a besoin d'avoir accès à la mer. L'Angleterre lui ferme les portes de la Méditerranée. La Perse la sépare de l'Océan indien et la Chine tient les clefs du Pacifique. Il ne reste donc plus que l'Atlantique.

Ce n'est un secret pour personne qu'un des nombreux rêves du parti de la guerre en Russie est l'acquisition des régions nord et nord-ouest de la Norvège. Il est rare que le monde reçoive des communications télégraphiques de ces pays éloignés, mais des voyageurs qui les ont visités récemment racontent de singulières histoires d'une campagne panfinlandaise qui se prépare en Russie.

Plutôt que de supporter le joug russe, des milliers de Finlandais ont émigré en Norvège, où ils jouissent de la liberté du culte, où ils peuvent parler leur langue et conserver leurs costumes. La Russie essaie adroitement de faire passer ces émigrants pour des victimes de la tyranie scandinave parce que les Finlandais sont obligés de faire apprendre à leurs enfants le norvégien en même temps que le finlandais.

Un symptôme encore plus menaçant est l'ouverture du chemin de fer d'Uleaborg. Dans les cercles militaires scandinaves et même allemands, on ne doute guère que cette ligne ne soit poussée vers le nord dans un but stratégique ; on suppose avec quelque raison que ce but est l'acquisition de la région qui entoure le fjorp taranger, depuis longtemps convoitée par les Russes et dont ils se seraient probablement emparés il y a trente ans, si la guerre de Crimée n'avait pas éclaté.

Le discours de Bismark

Berlin, 13—Le prince de Bismark était très surexcité lorsqu'il parlait de la France et il était indifférent, en apparence, à l'impression que pouvaient produire ses paroles. Il a changé de ton dans ses déclarations à propos de la Russie. Chaque mot qu'il prononçait prouvait qu'il craignait de la blesser ou d'éveiller ses soupçons. Pendant son discours il a bu neuf verres de cognac étendu d'eau.

Les abords du reichstag étaient encombrés de monde et la police a eu beaucoup de peine à maintenir l'ordre.

Berlin, 13—Le gouvernement impérial a adressé à tous les gouvernements des Etats qui composent le gouvernement allemand une lettre circulaire leur demandant d'approuver le projet de loi relatif à l'augmentation de l'armée.

Aux Cultivateurs et aux Marchands de la Campagne.

☞ TANNAGE A LA FAÇON. ☜

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de **Tannerie** qui depuis **quarante-sept ans** donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent de peaux à tanner.

Je ne fais que du **cuir de première qualité**, sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des geélettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE constamment en magasin.

JOSEPH DUGAL
TANNEUR
330-332 rue St-Valier
ST-ROCH, QUÉBEC,

25 septembre 1886. 978

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

QUINIUM LABARRAQUE

Ce VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès.

Autorisé par Arrêté ministériel

QUINIUM LABARRAQUE

Ce VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion.

Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne

QUINIUM LABARRAQUE

Ce VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Pertes blanches.

FABRICATION : Mon L. FRÈRE, 19, r. Jacob, PARIS

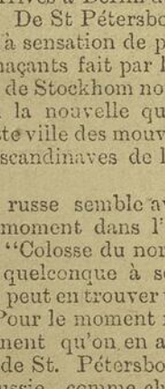

2¾ Cords of Beech have been Sawed by one man in 9 hours. Hundreds have sawed 5 & 6 cords daily. "Descriptive" what every Farmer and Wood Chopper wants. First order from your vicinity secures the Agency. No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent FREE to all. Address Folding Sawing Machine Co, 303 to 311 S. Canal St, Chicago, Ill.

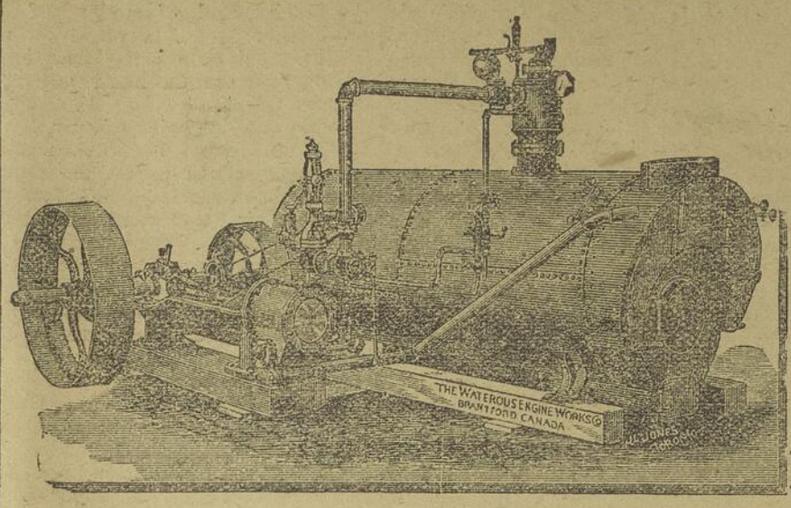

ENGINS "CHAMPION"

STATIONNAISES
DEMI-PORTATIFS
et PORTATIFS,
MOULINS A MOUDRE
— ET —
Pièces de Machines de toutes espèces

Régulateur à vapeur de Pickering, le meilleur dont il soit fait usage ; Indicateurs de vitesse ; Marteaux à Piquer les Moulanges ; *swages* pour scies ; machines à daguer ; dents de scies ; machines à polir le bois (*planers*) ; machine pour la coupe *(butting)* des madriers, etc., etc.

Des échantillons sont entre les mains de notre Gérant à Québec.

W. A. ROSS,

30,—RUE ST-PAUL, QUÉBEC—30.

ORIZA LACTÉ — CRÈME ORIZA — ORIZA VELOUTÉ

ORIZA ORIZA

AVIS
aux Consommateurs
DE LA
PARFUMERIE ORIZA

PARIS — 207, Rue Saint-Honoré, 207 — PARIS

LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA DE L. LEGRAND

doivent leur succès et la faveur du public :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS ON IMITE LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA

sans arriver à leur degré de finesse et de perfection.

L'apparence extérieure de ces imitations étant identique aux Véritables Produits Oriza, Messieurs les Consommateurs feront bien de se mettre en garde contre ce commerce illicite et de considérer comme contrefaçon tous produits d'une qualité inférieure qui ne sont vendus que par des maisons peu honorables.

ORIZA ORIZA

SAVON ORIZA VELOUTÉ

Envoi franco du Catalogue illustré.

Alimentation Rationnelle
DES
MÈRES — ENFANTS — NOURRICES — CONVALESCENTS
Par l'usage de la *Phosphatine Falières*
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS
Dépositaires à *Québec* : Dr Ed. MORIN & Cie

PHOSPHATINE Falières

POUR
L'ALIMENTATION RATIONNELLE
DES
Mères - Enfants - Nourrices Convalescents

Cet aliment, d'une saveur très agréable, est surtout précieux :

Pour la **Mère**, pendant l'état de grossesse ;
Pour l'**Enfant**, au moment du sevrage ;
Pour le **Vieillard** et le **Convalescent**.

La **PHOSPHATINE** est le véritable aliment des enfants nourris au sein ou au biberon. Aucune Fécule, Conserve, Poudre dite d'alimentation de l'enfance, ne saurait lui être compraée.

C'est l'administration facile du Phosphate de Chaux, qui fortifie les Enfants pendant leur croissance.

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS
Dépositaires à *Québec* : Dr ED. MORIN & Cie, 314, rue Saint-Jean.

86 HIVER 87

☞ POUR LA SAISON ☜

Fourrures ! Fourrures !

Outre l'assortiment considérables de Marchandises Sèches qui est offert au public à des prix très modérés on trouvera au magasin du soussigné un assortiment des plus complets de fourrures sans précédents. N'oubliez pas si vous avez besoin d'un bon Casque à bas prix d'aller chez

F. X. LEPAGE & Cie, 53, rue de la Couronne, St-Roch, Québec.

N. B.—Spécialités : ARTICLES DE DEUIL riches et variés.

Les **Pilules de Vallet** ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les **Pilules de Vallet** ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les **Pilules de Vallet** sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les **Pilules de Vallet** donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les **Pilules de Vallet** sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS